



Secret

Notes de synthèse MND/FAC

Table des matières

<u>Onglet</u>	<u>Titre</u>
1.	Aperçu des questions stratégiques
2.	Politique de défense stratégique
3.	Sécurité nationale et le rôle de la défense
4.	Financement de la Défense nationale
5.	Politiques sur l'Arctique
6.	Cyberespace
7.	Espace
8.	Défense antimissile balistique
9.	Engagements et alliances à l'échelle mondiale
10.	Points chauds d'intérêt
11.	Asie-Pacifique
12.	Approvisionnement en matière de défense
13.	Projet de remplacement des CF-18
14.	Les capacités maritimes du Canada
15.	Personnel militaire





APERÇU DES QUESTIONS STRATÉGIQUES AUXQUELLES FONT FACE LE MDN ET DES FAC

Les plus importantes questions auxquels font actuellement face le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) couvrent une grande variété de sujets représentatifs de la complexité du programme de la Défense : des grandes questions stratégiques de défense aux soins et au soutien des militaires, en passant par les opérations des FAC et les activités de défense à l'étranger, les investissements en matière de défense et l'acquisition de matériel. Au cours des prochains mois, le gouvernement du Canada devra étudier attentivement ces questions, dont beaucoup nécessiteront des prises de décisions cruciales pour que l'on puisse aller de l'avant.

* * *

Changements géopolitiques et nouvel environnement de sécurité

Les développements géopolitiques, technologiques et économiques majeurs survenus au cours des dernières années ont changé le contexte dans lequel le MDN et les FAC doivent exécuter leur mandat et répondre aux besoins évolutifs du Canada en matière de défense et de sécurité. Les changements dans l'équilibre des pouvoirs modifient le paysage mondial et les effets qui en découlent ne sont pas toujours clairs. Les sphères d'influence traditionnelles sont remodelées et les partenariats établis sont ébranlés. Au beau milieu de ces changements géopolitiques, le contexte de sécurité internationale est plus imprévisible que jamais. Des points névralgiques en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie continuent de menacer la stabilité mondiale. Notamment, en 2014, nous avons vu naître deux conflits majeurs qui ont mobilisé la communauté internationale.

D'abord, la Russie a annexé la Crimée et s'est mise à provoquer de l'agitation dans l'est de l'Ukraine.

Ensuite, le groupe armé Etat islamique en Irak et en Syrie (EIIS) a envahi de grandes parties de l'Irak et de la Syrie en 2014. Son expansion

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS





a été facilitée par un décennie de guerres civiles en Irak et en Syrie. En Syrie, la guerre civile est devenue un conflit régional impliquant une série d'acteurs étatiques et non-étatiques.

Les FAC sont intervenues dans ces deux crises en contribuant au renforcement de la préparation et de la capacité de réaction de l'OTAN, ainsi qu'en participant aux opérations coalisées en Irak et en Syrie. Les FAC

L'avenir de ces deux missions représentera une question de politique de défense importante dont il faudra traiter au cours de l'année qui vient.

D'un point de vue militaire, le changement de la dynamique mondiale et les problèmes de sécurité internationale

Cela dit, ce changement dans le paysage géopolitique fait en sorte qu'il faut aussi établir et développer des partenariats avec les puissances émergentes. ces nouveaux partenariats exigent une conciliation délicate des intérêts du Canada en ce qui concerne la sécurité, l'économie et ses valeurs. Dans tous les cas, la Défense nationale emploie de nombreux moyens pour appuyer son plan d'engagement mondial, y compris des accords de coopération en matière de défense, des réunions de haut niveau, des exercices militaires conjoints et des activités de renforcement des capacités de défense. Grâce à ces efforts, la Défense est en mesure d'exécuter son mandat tout en favorisant l'élargissement des priorités gouvernementales en matière de sécurité nationale, de politique étrangère et de commerce.

D'un point de vue gouvernemental plus large, la nature multidimensionnelle du contexte de sécurité actuel bouleverse la distinction traditionnellement établie au Canada entre la sécurité nationale et la défense, en plus d'exiger l'adoption d'une approche pangouvernementale en matière de sécurité toujours plus globale.. Dans cette situation, la Défense nationale devra continuer à s'adapter aux demandes changeantes, en collaboration avec ses partenaires en matière de sécurité nationale, tout en respectant son mandat.

C'est le cas notamment dans l'Arctique, où la Défense nationale joue un rôle de premier plan dans l'accomplissement des objectifs pangouvernementaux. À mesure que l'activité dans l'Arctique et l'intérêt géopolitique pour cette région grandiront, les ressources des FAC seront de plus en plus recherchées, notamment en ce qui a trait à la présence dans la région, aux opérations de sécurité, à la surveillance et au contrôle, et à l'appui des priorités pangouvernementales. Sur le plan international, le Canada a





toujours fortement été d'avis que la collaboration, et non la confrontation, était de mise dans l'Arctique et que cette région devrait en demeurer une de paix.

L'Asie est une autre région qui exige une approche pangouvernementale ciblée et soutenue. Elle se trouve au cœur du changement de la dynamique mondiale, étant donné son poids économique, géopolitique et militaire qui ne cesse d'augmenter. Annoncée en 2012 et officialisée sous le nom de « Asia-Pacific Rebalance » (le rééquilibrage de l'Asie-Pacifique), la stratégie des États-Unis sur l'Asie-Pacifique atteste d'importance de l'Asie.

Changement technologique et nouveaux domaines

En toile de fond de ces changements géopolitiques, l'innovation scientifique et technologique se poursuit sans relâche, ce qui crée à la fois des possibilités et des problèmes pour les organismes de défense et de sécurité. Plus précisément, les domaines de l'espace et du cyberspace occupent maintenant une place centrale dans la prospérité économique et dans la vie quotidienne des États développés. Les forces armées modernes comptent également sur les capacités spatiales et cyberspatiales pour faire fonctionner plus efficacement les plateformes militaires vitales, notamment dans les domaines de la surveillance, des communications et des opérations de recherche et de sauvetage.

et ainsi, les menaces dans ces domaines sont de plus en plus nombreuses et sophistiquées.

De plus, certains facteurs environnementaux, comme les orages magnétiques, peuvent aussi nuire aux services commerciaux ou militaires, et comme il y a plus de 22 000 objets détectables dans l'espace, il existe un risque de plus en plus grand de collision entre satellites et divers débris en orbite. Sur le plan cyberspatial, le gouvernement, des infrastructures essentielles et des systèmes du secteur privé sont constamment victimes de cyberespionnage et d'actions nuisibles,





rapidement des capacités opérationnelles destructives pouvant être utilisées contre nos forces militaires.

Au cours des dernières années, la Défense nationale a renforcé ses programmes spatial et cyberspatial.

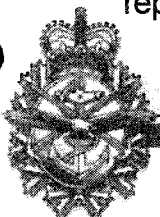
L'innovation technologique par rapport à son rôle habilitant dans la prolifération des armes de destruction massive.

Par conséquent, l'importance stratégique de la défense contre les missiles balistiques (BMD) a augmenté au cours des dernières années.

Conformément à sa décision prise en 2005, le Canada ne contribue pas au système de BMD des É.-U. pour la défense de l'Amérique du Nord. Toutefois, il a participé à des discussions sur le développement du système de BMD de l'OTAN pour la protection des populations, des forces et du territoire européens de l'OTAN.

Capacité financière de la Défense

Pour compliquer la situation davantage, l'incertitude économique règne toujours dans les pays développés, qui sont aux prises avec des dettes et des problèmes démographiques, tandis que les économies émergentes s'efforcent de résoudre des problèmes systémiques comme la corruption et des régimes de réglementation inadéquats. La crise financière mondiale qui s'est déclenchée en 2008 a eu de graves répercussions sur les économies occidentales, ce qui a forcé beaucoup de





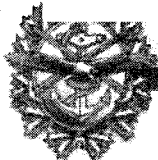
gouvernements à réduire leurs dépenses militaires, en plus d'affaiblir leur volonté de prendre des engagements à l'échelle internationale.

Au Canada, le budget de défense représente la plus importante dépense discrétionnaire du gouvernement fédéral. Le budget actuel de la Défense nationale est de 19,5 milliards de dollars. Le financement de la Défense a augmenté en termes nominaux au cours des récentes années, en partie en raison d'une hausse de l'augmentation automatique annuelle du budget de la Défense (ce qu'on appelle « facteur de progression de la Défense ») et par l'intermédiaire de « l'enveloppe selon la comptabilité d'exercice » (fonds affectés dans le cadre financier pour l'amortissement des coûts des acquisitions majeures d'équipement et de capacités). Au cours de la même période, la Défense a toutefois dû composer avec une série d'initiatives visant à équilibrer le budget, y compris des réductions de financement de l'ordre de 2,1 milliards de dollars.

Direction stratégique

Les récents et actuels développements géopolitiques, technologiques et économiques ont des effets marqués sur la mission de la Défense. En effet, depuis la publication du dernier énoncé de la politique de défense en 2008, le contexte stratégique a considérablement changé.

Équiper les FAC et s'occuper de leur personnel





Comme l'a souligné le programme du gouvernement, les ressources maritimes des FAC exigeront aussi que l'on s'y attarde le plus tôt possible.

Le remplacement des CF-18 et le renouvellement des ressources de la MRC sont les deux entreprises les plus notables du plus important projet de modernisation militaire du Canada depuis la guerre de Corée. Bien que, dans la plupart des cas, les acquisitions ne sont pas très complexes et le processus d'achat se passe bien, les deux initiatives susmentionnées illustrent certaines des difficultés propres aux achats militaires avec lesquelles le gouvernement du Canada doit composer.

La Défense nationale, en partenariat avec tous les membres du système d'approvisionnement en matière de défense, s'attaque à ces problèmes grâce à différentes initiatives, notamment la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense, la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale et différentes mesures internes, dont le renouvellement de la Défense. Bien que nous en sommes encore aux premières phases de la mise en œuvre de ces initiatives, des examens effectués prochainement nous aideront à déterminer si elles ont une incidence positive sur le processus d'approvisionnement et permettront d'aborder l'engagement à améliorer le processus d'acquisition en matière de défense.

L'équipement, cependant, n'est qu'une partie de l'équation au sein de la Défense nationale. Ce sont les hommes et les femmes en uniforme qui représente le cœur des réussites des FAC et pour qu'ils soient en mesure de rendre les importants services qu'on attend d'eux, ils doivent jouir d'un soutien constant et attentionné. La gestion du personnel militaire touche à pratiquement tous les éléments du service militaire,





notamment le recrutement et la sélection, la planification des réinstallations à l'intérieur du Canada et à l'étranger, et les programmes de formation et d'enseignement qui permettent au personnel d'acquérir les compétences nécessaires pour remplir le mandat des FAC. Ces dernières veillent également au bien-être physique, psychologique et spirituel de leurs membres, négocient les taux de rémunération et offrent une solde et des avantages sociaux proportionnels aux services rendus. Elles fournissent également de l'aide aux militaires retournant à la vie civile et facilitent l'accès aux services offerts par Anciens combattants Canada, une question-clé soulignée dans le programme du gouvernement. La Défense nationale gère efficacement les questions aussi diversifiées que complexes en lien avec le personnel, aidant ainsi directement les FAC à maintenir l'état de préparation nécessaire à l'accomplissement de leurs rôles, de leurs missions et de leurs tâches. Malgré les difficultés qui surviennent parfois vu l'étendue et la profondeur de la question, les FAC demeurent flexibles et prêtes à faire ce qu'il faut pour que leurs membres jouissent d'un soutien adéquat tout au long de leur carrière.

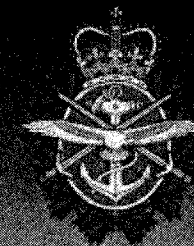
* * *

Les enjeux stratégiques que nous avons présentés et explorés dans le présent document devraient recevoir beaucoup d'attention au cours des mois et des années à venir au sein de la Défense nationale, des autres ministères et de la population canadienne et beaucoup d'entre eux nécessiteront de prendre des décisions cruciales qui influenceront l'avenir du Ministère et des FAC pendant plusieurs décennies.



National
Defence

Défense
nationale



Politique de défense stratégique

Canada

SECRET



Aperçu

- **Engagements du gouvernement**
- **Pour une nouvelle politique de défense**
- **La défense en contexte**
- **Les Forces armées canadiennes d'aujourd'hui**
- **Capacités et rôles fondamentaux des FAC**
- **Qu'est-ce qui a changé?**
 - Changements dans les tendances géopolitiques et dans le contexte de sécurité
 - Domaines émergents
 - Capacité financière
- **Recommandation**

SECRET



Engagements du gouvernement

Un nouveau plan pour renforcer l'économie et créer de l'emploi grâce à des investissements dans la Marine royale canadienne (document relié à la défense, 20 septembre 2015)

- « La Stratégie de défense *Le Canada D'abord* est sous-financée et désuète . Nous entamerons immédiatement un processus d'examen transparent et ouvert pour créer un nouveau « Livre blanc sur la Défense »... »
- « Un gouvernement libéral maintiendra les niveaux actuels de dépenses de la Défense nationale et accordera les hausses prévues. »

Le bon plan pour renforcer la classe moyenne (plate-forme, 5 octobre 2015)

- « Nous entamerons immédiatement un processus d'examen transparent et ouvert de nos capacités de défense dans le but d'améliorer l'efficacité de nos forces armées et de mieux les équiper. La Stratégie de défense *Le Canada D'abord* ...est sous-financée et désuète . C'est pourquoi nous réexaminerons les programmes et les capacités actuelles et établirons un plan réaliste pour consolider les Forces armées canadiennes. »
- « Nous développerons ces forces pour en faire une armée flexible, efficace et bien équipée qui peut tout autant défendre le Canada et l'Amérique du Nord qu'apporter un soutien lors de catastrophes naturelles et de missions d'aide humanitaire ou de maintien de la paix , voire constituer une force de dissuasion ou de combat »
- « Nous maintiendrons les niveaux actuels de dépenses de la Défense nationale et accorderons les hausses prévues. »

SECRET



Pour une nouvelle politique de défense

SECRET



La défense en contexte

Qu'est-ce qui influence la politique de défense?

▪ **Les intérêts et les objectifs du gouvernement du Canada**

- Les forces armées sont un instrument unique de pouvoir national qui sert à promouvoir les intérêts nationaux et à faire preuve de leadership dans le monde
- La politique de défense est fondée sur des priorités en matière de politique étrangère et sur des objectifs en matière de sécurité nationale
- Les FAC contribuent à la prospérité canadienne par la promotion d'une stabilité mondiale, la participation à la sécurité des routes commerciales et un appui direct à l'industrie canadienne grâce aux acquisitions
- Les FAC doivent faire preuve de souplesse pour donner suite aux directives du gouvernement

▪ **Le rôle du Canada dans le monde**

- En tant que pays du G7, membre de l'OTAN et de l'ONU et proche partenaire des États-Unis, le Canada a certaines responsabilités et obligations en vertu de traités, et on s'attend à ce qu'il contribue à la paix et à la sécurité internationales

▪ **Les tendances géopolitiques et le contexte de sécurité**

- Étant donné le contexte de sécurité incertain et en évolution, les FAC doivent être prêtes à intervenir dans l'ensemble des défis liés à la sécurité

▪ **Le contexte financier**

- La disponibilité du financement permet ou limite les activités des FAC; les objectifs doivent cadrer avec les ressources

SECRET



Les Forces armées canadiennes d'aujourd'hui

- **Une force moderne, polyvalente et apte au combat**
 - Qui peut être employée dans toute la gamme des opérations
 - Ne peut pas tout faire (p. ex., pas de porte-avions) mais capable de faire des contributions utiles à une grande gamme d'opérations multilatérales
- **Une force prête à être déployée au pays et à l'étranger**
 - Étant donné le vaste territoire du pays, les forces armées requièrent le même niveau de mobilité dans les opérations nationales qu'internationales.
- **Interopérabilité avec les alliés**
 - Partenaire de confiance, fortement estimé
- **Elles sont prêtes à être déployées dans le cadre d'un effort pangouvernemental global**
- **Elles participent aussi à des activités de diplomatie militaire dans le monde entier afin d'appuyer des objectifs de défense et des priorités pangouvernementales plus générales**

Taille des forces autorisées :

- 68 000 Force régulière
- 28 500 Première réserve

SECRET



Capacités et rôles fondamentaux des FAC

- **Rôle 1 : Défendre le Canada**
 - Protection de la souveraineté canadienne (opérations nationales quotidiennes, y compris une présence dans l'Arctique)
 - Soutien aux autorités civiles (p. ex., secours aux sinistrés, opérations de sécurité))
 - La *Loi sur la défense nationale* exige des FAC d'aider les autorités civiles lorsque la situation dépasse leurs capacités d'intervenir
 - Lutte contre le terrorisme
- **Les FAC doivent fournir continuellement une connaissance de tous les domaines partout au Canada (observation et surveillance)**
- **Les FAC sont prêtes à intervenir rapidement et efficacement en cas de crise, notamment lors d'opérations de recherche et sauvetage aériennes et maritimes**
- **Les FAC entreprennent des activités au pays dans le contexte d'efforts pangouvernementaux pour assurer la sécurité du Canada**

SECRET



Capacités et rôles fondamentaux des FAC

- **Rôle 2 : Défendre l'Amérique du Nord avec les États-Unis**
 - Prolongement naturel de leur rôle au pays
 - Importance du NORAD (y compris les obligations en vertu du traité pour défendre l'Amérique du Nord)
 - Plan de défense interalliée, Plan d'assistance civile
- **Par l'intermédiaire du NORAD, les FAC assurent les alertes aérospatiales, le contrôle aérospatial et les alertes maritimes (yeux et oreilles), en plus de veiller à la capacité d'intervention en cas de menace aérienne**
- **De concert avec les forces militaires des É.-U., les FAC sont prêtes à combattre les menaces à l'étranger avant qu'elles n'atteignent l'Amérique du Nord (p. ex., développement des capacités et opérations antidrogue dans les Caraïbes; efforts antiterroristes au Moyen-Orient et en Afrique)**

La plus riche collaboration en matière de défense de l'histoire :

Plus de 80 ententes équivalant à un traité, plus de 250 PE, plus de 700 membres des FAC aux États-Unis dans le cadre d'un programme d'échange et 145 forums bilatéraux sur des enjeux liés à la défense

SECRET



Capacités et rôles fondamentaux des FAC

- **Rôle 3 : Contribuer à la paix et à la sécurité internationales**
 - Le Traité de l'Atlantique-Nord : engage le Canada à la défense collective des membres de l'OTAN
 - Occasion de démontrer le leadership canadien, de promouvoir les intérêts et les objectifs canadiens et de contribuer à la stabilité internationale
 - Les FAC sont capables d'être déployées rapidement et d'intégrer harmonieusement un contexte de coalition, y compris dans un rôle de leadership
- **Les FAC sont capables d'effectuer tous les types d'opération, des opérations de stabilité aux opérations de combat**
 - Mesures d'apaisement de l'OTAN
 - Appui à l'aide au développement
 - Aide humanitaire et secours aux sinistrés (p. ex., Haïti, Philippines)
 - Opérations modernes de soutien de la paix (p. ex., missions de l'ONU en Afrique, au Moyen-Orient)
 - Renforcement des capacités
 - Combat (p. ex., les opérations de l'OTAN au Kosovo, en Afghanistan, en Libye; en Irak et en Syrie)
 - Lutte contre le terrorisme (au pays et à l'étranger)
- **Conséquences possibles de l'inaction (p. ex., incidence sur la sécurité et la prospérité)**

SECRET



Qu'est-ce qui a changé?

- **Depuis la publication du dernier énoncé de politique (2008), le contexte stratégique a évolué considérablement :**
 - Changements dans les tendances géopolitiques et dans le contexte de sécurité :
La modification de l'équilibre du pouvoir et les défis liés à la gouvernance mondiale; les menaces classiques sont toujours présentes tandis que les menaces asymétriques sont de plus en plus complexes
et ascension de l'EI en Irak et en Syrie)
 - Domaines émergents : Les domaines de l'espace et du cyberspace
priorités et n'ont pas été traités dans le dernier énoncé de politique
 - Capacité financière : Incidence du ralentissement économique et des efforts de réduction du déficit; les niveaux de référence actuels représentent un défi d'ordre financier pour la Défense

SECRET



Changements dans les tendances géopolitiques et dans le contexte de sécurité (1 de 2)

■ Les tendances géopolitiques

- La modification de l'équilibre du pouvoir mondial, stimulée par des facteurs économiques et démographiques, est susceptible d'entraîner des défis de gouvernance mondiale
- Les autres alliés commencent déjà à réorienter leurs intérêts
-
- Le Canada a intérêt à entreprendre des pourparlers avec les puissances émergentes et à influencer la gouvernance mondiale en évolution; quel rôle de la défense devrait-elle jouer?

■ Menaces classiques

SECRET



Changements dans les tendances géopolitiques et dans le contexte de sécurité (2 de 2)

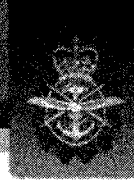
■ Problèmes non classiques

- Le terrorisme dans les territoires non gouvernés a des impacts sur la sécurité du Canada; les FAC sont activement engagées dans la lutte contre l'EI –
- Évolution des missions de maintien de la paix de l'ONU : les nouvelles missions sont complexes et multidimensionnelles (l'accent est mis sur la protection des civils)
- Vulnérabilité dans les domaines mondiaux communs potentiel pour
les acteurs non étatiques et les pays à produire des effets dommageables avec relativement peu d'investissement
- L'évolution de la guerre hybride et la prolifération des technologies avancées permettent de nouvelles tactiques et capacités tant pour les acteurs non étatiques que pour les pays

■ Contexte national

-
- Augmentation de la gravité et de la fréquence des catastrophes naturelles qui exigent l'intervention des FAC
-

SECRET



Domaines émergents

- Les alliés du Canada ont fait des pas de géant dans le développement de leurs capacités dans le domaine spatial et dans le cyberespace
- L'espace et le cyberespace sont devenus fondamentalement importants pour la prospérité et la société canadienne, ainsi que pour la conduite des opérations militaires
-
- Dans le dernier énoncé de politique, on ne faisait pas mention de ces domaines;
-
-

SECRET



Capacité financière

- Dans le dernier énoncé de politique, on envisageait 20 ans d'investissement continu et prévisible (de 18 G\$ en 2008-2009 jusqu'à une projection de 30 G\$ en 2027-2028)
 - L'Examen stratégique et le Plan d'action pour la réduction du déficit ont eu pour effet de réduire les dépenses relatives à la défense ainsi que le budget de base; le budget actuel de la Défense s'élève à 19,5 G\$
 - L'inflation propre à la Défense est remarquablement plus élevée que le facteur de progression de cette dernière, ce qui diminue son pouvoir d'achat. Les progrès technologiques entraînent également une augmentation des coûts
- - Le maintien des capacités de défense de base exige des ressources importantes (p. ex., coûts liés au personnel, infrastructures vieillissantes, etc.)
 -
 -
- Le gouvernement aura à prendre des décisions importantes dans la gestion des ressources de la défense afin d'assurer la viabilité à long terme du programme de la défense et de positionner les forces militaires pour répondre aux défis futurs

Comparaison des dépenses relatives à la défense 2014

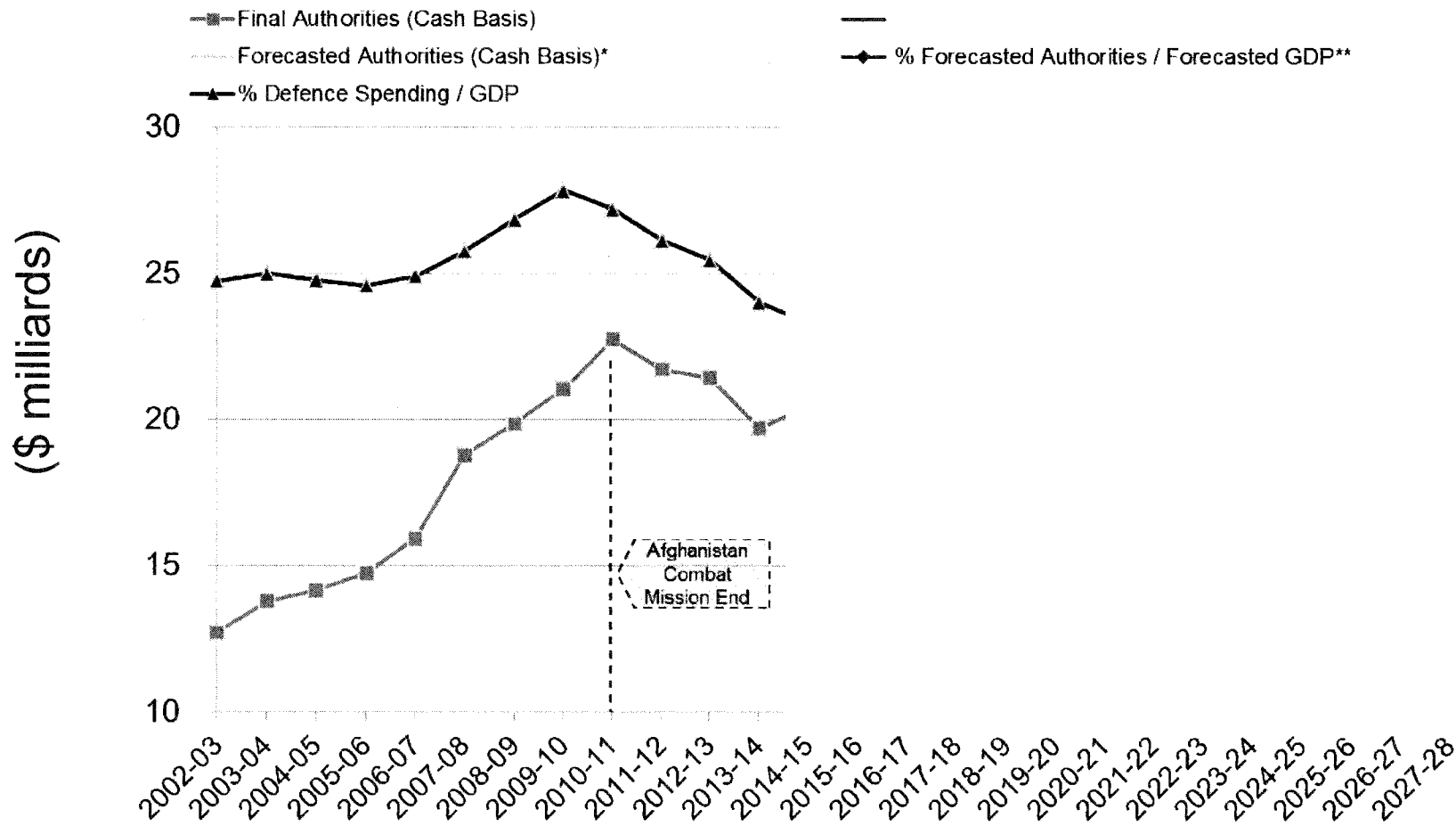
- Canada : 17,5 G\$ (1 %/PIB)
- Australie : 25,4 G\$ (1,8 %/PIB)
- R.-U. : 60,4 G\$ (2,2 %/PIB)
- Chine : 216,4 G\$ (2,06 %/PIB)
- Russie : 84,5 G\$ (4,5 %/PIB)

*L'OTAN encourage les alliés à maintenir leurs dépenses en matière de défense à plus de 2 % de leur PIB. Tous les chiffres sont donnés en dollars constants 2011 en devises américaines.

SECRET



Financement de la défense



•Comprend le financement réservé dans le cadre financier

•** Le PIB prévu est le suivant (Budget 2015) :

SECRET



La suite des choses

- Ces questions seront abordées dans une présentation subséquente

SECRET

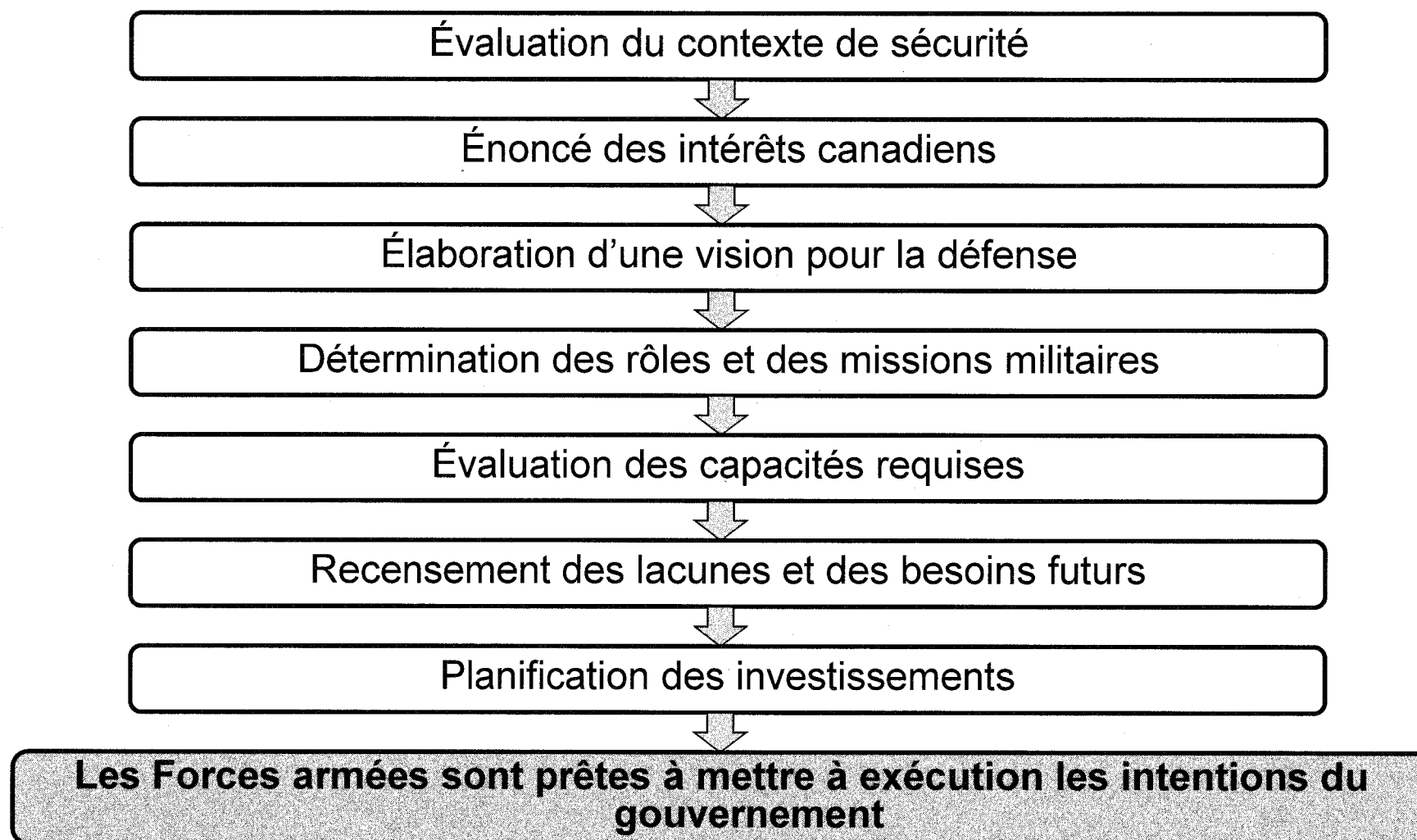


DISCUSSION

SECRET



Annexe B : Modèle d'élaboration de politique de la Défense



SECRET



Annexe C : Thèmes historiques de la politique de la Défense

	1994	2005	2008
VISION	Force polyvalente et apte au combat	Force professionnelle, flexible et apte au combat	Force militaire moderne et de premier ordre, polyvalente et apte au combat
RÔLES	Protection du Canada; coopération militaire Canada-É.-U.; contribution à la sécurité internationale <i>Accent mis sur le multilatéralisme</i>	Protection du Canada; coopération militaire Canada-É.-U.; contribution à la sécurité internationale <i>Lien entre la stabilité nationale et la stabilité internationale; accent mis sur les États en déroute</i>	Défense du Canada; défense de l'Amérique du Nord de concert avec les É.-U.; contribution à la sécurité internationale <i>Accent mis sur le Canada</i>
ENGAGEMENTS	Réductions au QG; diminution des acquisitions prévues; préférence accordée à la technologie en vente libre; compressions dans le personnel	Expansion de la force; transformation militaire; modernisation de l'équipement; acquisitions de nouvel équipement; approche pangouvernementale; développement des capacités et diplomatie militaire	Croissance de l'effectif; mise à niveau de l'équipement à grande échelle; investissements dans la préparation et l'infrastructure; mobilisation de l'industrie canadienne
BUDGET	Réduction budgétaire	Croissance budgétaire	Croissance budgétaire

SECRET



NOTE DE SYNTHÈSE : SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RÔLE DE LA DÉFENSE

FAITS SAILLANTS

- La nature multidimensionnelle du contexte de sécurité actuel met à l'épreuve la distinction traditionnelle entre la sécurité nationale et la défense, et exige une approche plus globale et pangouvernementale que jamais.
- Il existe déjà de nombreux exemples de la manière dont les ministères et les organismes fédéraux, y compris le MDN et les FAC, travaillent ensemble dans le domaine de la sécurité nationale, par la communication de renseignements et d'information, par la collaboration opérationnelle et par l'élaboration de politiques.
-
- Dans sa plateforme électorale, le gouvernement reconnaît l'importance de la sécurité nationale du Canada et s'engage, entre autres, à établir une supervision parlementaire plus rigoureuse, à adopter de nouvelles mesures législatives et à accroître certaines capacités opérationnelles, incluant pour la recherche et le sauvetage en milieu urbain et maritime.
- Dans ce contexte, le MDN et les FAC – qui ont toujours joués un rôle important, bien que circonscrit, dans la sécurité nationale – devront s'adapter, en fonction de leur mandat et de concert avec ses partenaires impliqués dans la sécurité nationale, afin de répondre aux besoins en constante évolution. À l'avenir, le MDN et les FAC continueront de miser sur l'expertise pangouvernementale qu'ils ont acquise jusqu'à maintenant, afin d'appuyer d'autres améliorations liées à la communication d'information, à la collaboration opérationnelle et à l'orientation politique interministérielles.
- Toutefois, pour veiller à ce que nous fassions pleinement appel aux différentes forces et capacités qui sont réparties dans l'ensemble du gouvernement, et que nous répondions tous ensemble aux menaces à la sécurité du Canada d'une manière coordonnée, le





CONTEXTE

Quel est l'importance de cette question?

Dans le langage canadien, le terme « sécurité nationale » est employé traditionnellement pour parler des préoccupations liées à la sécurité intérieure du pays (p. ex., terrorisme national, préparation aux situations d'urgence, etc.), et distinguer ce domaine de celui de la défense nationale. Dans une certaine mesure, cette distinction a servi à établir les frontières organisationnelles de la sécurité publique et des autres organismes de sécurité axés sur la sécurité intérieure, ainsi que du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces armées canadiennes (FAC). Or, il n'existe pas de définition officielle du gouvernement du Canada pour le terme « sécurité nationale », ni de définition légale du mandat de la défense nationale. En termes plus larges, le gouvernement a ainsi bénéficié d'un degré de souplesse opérationnel essentiel, et au fil du temps, les décisions et l'expérience du gouvernement dans les opérations ont mené à une meilleure compréhension du rôle de la Défense en sécurité nationale.

D'abord et avant tout, les FAC ont une responsabilité fondamentale à l'égard de la défense du Canada, qui est intimement liée au concept de sécurité nationale. En outre, les FAC travaillent en étroite collaboration avec leurs contreparties américaines dans la défense du continent. À ce titre, les principales activités des FAC associées à la sécurité nationale comprennent la conduite d'opérations quotidiennes nationales et continentales; la prestation d'une surveillance du territoire et des approches maritimes et aériennes du Canada, y compris dans l'Arctique; et la collecte de renseignements et la

fourniture d'évaluation sur les menaces militaires à l'égard du Canada.

La contribution du MDN et des FAC à la sécurité nationale

- Mener des opérations quotidiennes nationales et continentales;
- Assurer la surveillance du territoire canadien et les approches maritimes et aériennes, y compris dans l'Arctique;
- Recueillir des renseignements et fournir des évaluations des menaces militaires à l'égard du Canada;
- Contribuer aux services de recherche et de sauvetage au Canada;
- Offrir du soutien dans le cadre d'événements internationaux importants au Canada;
- Répondre à une attaque terroriste importante;
- Appuyer les autorités civiles en réponse à une vaste gamme de menaces, y compris des incidents de nature CBRN;
- Diriger ou réaliser des opérations militaires à l'étranger contre des menaces transnationales à l'égard du Canada.





Au-delà de ces rôles de défense « purs », les FAC sont également les premières responsables des services de recherche et de sauvetage maritimes et aériens au Canada – et, conformément aux engagements du gouvernement, le MDN et les FAC exploreront les meilleures façons d'améliorer et d'élargir les activités de recherche et de sauvetage au Canada. Les FAC fournissent également un appui aux grands événements au Canada; elles doivent pouvoir intervenir en cas d'attaque terroriste importante; et elles peuvent appuyer les autorités civiles en réponse à une vaste gamme menaces, y compris les incidents liés à des matières chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosives (CBRN-E). Par ailleurs, l'appui des FAC aux autorités civiles peut s'étendre au-delà des frontières, grâce au *Plan d'appui aux autorités civiles canado-américaines*, qui facilite les mouvements des militaires d'un pays vers un autre pour appuyer les militaires de l'autre pays pendant une situation d'urgence civile (telle que les inondations, les incendies de forêt ou une attaque terroriste), lorsque les autorités des gouvernements se sont entendues sur une intervention appropriée.

De plus, le gouverneur en conseil ou le Ministre peut autoriser les FAC à exécuter toute tâche de service public. Dans certaines circonstances, cela peut consister à fournir de l'assistance aux agences de maintien de l'ordre. Il est important de noter les limites aux activités du MDN et des FAC. En termes généraux, lorsqu'il s'agit de collecte de renseignements militaires, il doit y avoir un lien clair entre la nature et la portée de l'activité et les missions militaires autorisées par le Cabinet. Le même principe s'applique aux situations où les FAC aimeraient participer directement aux activités de sécurité nationale, au lieu d'agir en soutien. Dans le contexte précis de l'appui aux autres entités gouvernementales au Canada, l'entité civile doit faire la demande d'appui au gouvernement, et les opérations des FAC sont réalisées sous le mandat et l'autorité de cette entité. Ces opérations sont régies par les mêmes contraintes légales que l'entité.

En plus des activités menées à l'échelle nationale décrites ci-dessus, les opérations que les FAC mènent à l'étranger contre des menaces transnationales jouent également un rôle important pour renforcer la sécurité canadienne. C'est en effet de plus en plus souvent le cas, puisque les menaces actuelles sont souvent multidimensionnelles, diffuses et sans frontière, et que la population canadienne est de plus en plus mobile, réseautée et ouverte. En même temps, les rôles et les responsabilités des organismes de sécurité du Canada convergent de plus en plus souvent, devant des menaces contemporaines comme la prolifération du terrorisme, des cyberattaques et des armes de destruction massive, qui débordent des secteurs traditionnels d'activité du gouvernement. En fait, au moins 17 organismes et ministères du gouvernement assument une responsabilité ou une autre envers la sécurité nationale d'aujourd'hui (voir l'**Annexe A** pour une liste détaillée).

Le combat actuel contre le groupe armé État islamique est un exemple concret. D'un côté, cette bataille est livrée par des forces militaires sur un territoire fortement stratégique de la planète, mais d'un autre côté, elle a généré des préoccupations en lien avec les intentions du groupe armé État islamique et d'autres groupes extrémistes





violents de fomenteur des opinions radicales et de recruter des partisans partout au monde, y compris au Canada. Cette question a ainsi mobilisé le MDN et les FAC, ainsi que les organismes de renseignement, les forces de l'ordre, les autorités de l'immigration et d'autres organismes concernés par la portée et l'influence du groupe armé État islamique à l'intérieur du Canada. La prolifération des armes de destruction massive est un autre exemple. Cet enjeu relève encore fortement des agents traditionnels de gouvernance, comme l'a clairement démontré les récentes négociations à Vienne concernant le programme nucléaire de l'Iran. Toutefois, la lutte contre la nature envahissante et sophistiquée des réseaux de prolifération fait aussi appel aux agents des douanes et des frontières, au personnel du renseignement, aux policiers, aux autorités de l'immigration, à l'industrie canadienne et à d'autres intervenants. Les risques avec lesquels nous devons composer dans le cyberspace et l'espace, au sein du gouvernement du Canada et dans la société, illustrent plus encore la nature transectorielle des menaces à la sécurité d'aujourd'hui, et soulèvent d'importantes questions sur le rôle des divers organismes et ministères, et du gouvernement lui-même, dans la protection contre ces menaces.

Ces tendances en sécurité demandent une réponse pangouvernementale à multiples facettes qui reflète les différences clés dans les mandats. Le MDN, les FAC et le reste de la communauté de la sécurité nationale ont déjà accompli beaucoup dans les dernières années pour offrir une approche déjà bien synchronisée, mais des efforts supplémentaires seront requis. Le gouvernement sera sans doute confronté à de nouveaux défis sans précédent, pour lesquels il devra faire des choix sur les endroits et les manières dont il interviendra. Pour bien se positionner pour ces scénarios futurs, le MDN et les FAC doivent continuer de travailler avec les autres organismes de sécurité nationale de manière à ce que nos activités se complètent et se renforcent mutuellement, et que globalement, nous obtenions une approche exhaustive pour le programme de sécurité nationale.

L'approche à ce jour

La communauté interministérielle de sécurité a déjà trouvé une multitude de façons, à la fois polyvalentes et adaptées, bilatérales et multilatérales, d'établir des partenariats. Ces efforts de collaboration offrent au MDN et aux FAC de nombreuses pistes pour préciser les objectifs de sécurité nationale plus vastes et y contribuer, et inversement, tirer avantage des ressources à l'extérieur du gouvernement. En termes généraux, ces efforts de collaboration peuvent être regroupés en trois catégories : (1) communication d'information et de renseignement et consultation; (2) collaboration opérationnelle; (3) coordination des politiques.

Une panoplie de **mécanismes de communication d'information et de renseignement et de consultation** ont été établis pour aider à améliorer les canaux de communication entre les membres de la communauté de sécurité nationale. Par exemple, le MDN et les FAC maintiennent un Programme de liaison du renseignement de sécurité (PLRS) avec les services policiers et les services de renseignement de sécurité, afin de fournir des alertes précoces sur les menaces possibles contre la





sécurité du MDN et des FAC, et d'appuyer la préparation du MDN et des FAC en vue des demandes d'aide possible des autres organismes et ministères du gouvernement. Ou encore, les Centres des opérations de la sécurité maritime (COSM) et le Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIET), emploient tous les deux du personnel de tous les ministères fédéraux dans le but de dresser un portrait plus complet de la sécurité au Canada. Il existe aussi de nombreux exemples de consultations thématiques ou axées sur un dossier en particulier qui sont menées dans tous les échelons du gouvernement. Par exemple, les agents de délivrance de permis d'exportation du MAECD consultent régulièrement le MDN (et les autres organismes au besoin), pour veiller à ce que toutes les retombées possibles liées à la sécurité soient recensées et prises en considération dans l'évaluation des demandes d'exportation de technologie à double usage, sensible ou à usage militaire. Des consultations similaires ont également lieu dans le contexte des examens des investissements étrangers, en vertu de la *Loi sur l'investissement Canada*. De plus, une grande gamme de forums de niveau supérieur ont été mis sur pied dans les dernières années pour encourager la communication de l'information, faciliter la gestion de cas et assurer un dialogue continu sur les thèmes clés en matière de sécurité nationale. Des exemples de ces forums comprennent le SMA (Ops), le Comité des sous-ministres sur l'évaluation du renseignement (CSMER) et le Comité des sous-ministres sur la sécurité nationale (CSMSN).

En plus de la communication de l'information et de la consultation, le MDN, les FAC et les autres organismes de sécurité fédéraux peuvent également **tirer avantage des ressources opérationnelles de chacun.**

En effet, les FAC peuvent être appelées à fournir de l'aide à d'autres organismes et ministères fédéraux ou provinciaux, typiquement comme une force de dernier recours. Par exemple, dans le cadre des opérations nationales, les autorités civiles peuvent demander aux FAC de leur

prêter main-forte pendant une situation d'urgence, comme dans un incident de nature CBRN-E ou une catastrophe naturelle, ou pour appuyer un événement important, comme les Jeux olympiques de Vancouver ou les rencontres du G8 et du G20.

La sécurité aux Jeux olympiques de Vancouver

Alors que le Groupe de sécurité intégrée de Vancouver 2010 était dirigé par la GRC, pour leur part, les FAC avaient déployé quelque 4 500 soldats en appui aux Jeux.

Dans le contexte des opérations internationales, dans la dernière décennie, la communauté interministérielle a réalisé de grands progrès dans la collaboration pangouvernementale, surtout à la suite des demandes complexes issues de la mission en Afghanistan. Au fil de cette mission, le gouvernement a établi des mécanismes de coordination permanents à tous les paliers, depuis des comités de ministres et de sous-ministres jusqu'aux équipes de reconstruction provinciale, en passant par des groupes de travail de niveau opérationnel. Plus récemment,





La collaboration interministérielle a également lieu dans les efforts du Canada à renforcer les capacités internationales. Par exemple, le COMFOSCAN livre divers programmes de renforcement de la capacité un peu partout au monde, qui sont financés par le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes, le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité et le Programme de partenariat mondial du MAECD.

Au niveau stratégique, le gouvernement a élaboré des **politiques nationales** sur nombre de questions de sécurité nationale transectorielles, dans le but d'établir une vision commune, d'énumérer des objectifs de base et de délimiter les rôles des organismes et des ministères concernés. Par exemple, la *Stratégie sur la cybersécurité du Canada* assigne des rôles de soutien aux organisations fédérales, y compris au MDN et aux FAC, qui doivent protéger leurs propres réseaux, travailler avec les partenaires fédéraux pour déceler les menaces et les réponses possibles, et collaborer avec les alliés militaires pour concevoir des pratiques exemplaires ainsi que les cadres politiques et légaux pour les aspects militaires de la cybersécurité. Similairement, la *Stratégie antiterroriste du Canada* reconnaît que « Le travail en partenariat s'avère essentiel à la réussite de la Stratégie », et décrit le rôle du MDN et des FAC dans la détection et dans la réponse aux menaces terroristes. En ce qui concerne le MDN et les FAC, la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* reconnaît le rôle essentiel des FAC pour assurer la sécurité des Canadiens et pour affirmer la souveraineté du Canada au moyen d'opérations nationales et continentales, et reconnaît leurs efforts pour lutter contre les menaces à l'étranger, une contribution importante à la protection du Canada.

CONSIDÉRATIONS

Les exemples précédents illustrent la nature collaborative de la sécurité nationale d'aujourd'hui, et le rôle essentiel du MDN dans ce domaine. Grâce à sa vaste expérience et à la mise en place d'un réseau de mécanismes de coordination, le MDN est devenu une partie fortement intégrée de l'architecture nationale de sécurité, d'une manière qui reflète les différents mandats organisationnels dans tout le gouvernement, mais qui permet aussi d'avoir une réponse flexible et efficace aux menaces de sécurité actuelles.

Or, le contexte de menaces multidimensionnelles d'aujourd'hui continue de mettre à l'épreuve et de pousser à la limite l'architecture nationale de sécurité du Canada. Ainsi, ce contexte force **les secteurs d'activités des ministères et des organismes fédéraux à converger de plus en plus; il est plus difficile maintenant de déterminer le mécanisme de sécurité à employer dans un scénario donné.** En



d'autres mots, à mesure que les défis en matière de sécurité débordent des frontières organisationnelles, et que les ministères et les organismes travaillent à faire correspondre leurs capacités à ces nouvelles menaces, les activités de sécurité dans tout le gouvernement s'entremêleront davantage. Par exemple, de nouveaux pouvoirs de perturbation des

menaces ont récemment été accordés au SCRS en vertu de la *Loi antiterroriste*. La GRC dispose aussi de pouvoirs de perturbation des menaces dans le contexte de l'application fédérale de la loi, et les FAC ont le potentiel de perturber certaines activités, selon le mandat de la défense, ce qui pourrait avoir des effets sur la sécurité nationale. Tout en étant conscient de la volonté du gouvernement de présenter de nouvelles mesures législatives qui modifieront certaines dispositions de la *Loi antiterroriste de 2015*, ces exemples démontrent la difficulté que représente le choix de l'outil le plus approprié et le plus efficace pour répondre à une menace de sécurité donnée.

Extrait de la *Loi antiterroriste* (2015)

12.1 (1) S'il existe des motifs raisonnables de croire qu'une activité donnée constitue une menace envers la sécurité du Canada, le Service [SCRS] peut prendre des mesures, même à l'extérieur du Canada, pour réduire la menace.

(2) Les mesures doivent être justes et adaptées aux circonstances, compte tenu de la menace et des mesures, ainsi que des solutions de rechange acceptables pour réduire la menace.

(3) La prise par le Service de mesures pour réduire une menace envers la sécurité du Canada est subordonnée à l'obtention d'un mandat au titre de l'article 21.1 s'il s'agit de mesures qui porteront atteinte à un droit ou à une liberté garantis par la Charte canadienne des droits et libertés ou qui seront contraires à d'autres règles du droit canadien.

(4) Il est entendu que le paragraphe (1) ne confère aucun pouvoir de contrôle d'application de la loi.

Par ailleurs, des niveaux accrus d'activités **dans des domaines de sécurité émergents, comme le cyberspace et l'espace**

En général, la nature transectorielle des menaces de sécurité d'aujourd'hui exige clairement la participation des gouvernements provinciaux, des administrations municipales, de l'industrie privée, des universités et d'autres intervenants. Par exemple,





Ou encore, les intérêts de l'industrie canadienne, à savoir exporter des biens à l'étranger ou attirer des investissements étrangers au Canada, peuvent parfois aller à l'encontre des préoccupations de sécurité nationale.

Par exemple, le gouvernement fédéral ne peut pas transmettre aux provinces les détails des préoccupations de sécurité nationale concernant
dans le marché canadien.

Ainsi, les efforts énumérés dans le présent rapport sont largement le fruit d'initiatives indépendantes, en réponse à des manques de coordination à l'égard de certaines questions précises. Toutefois, les liens horizontaux entre ces thèmes sont également importants (p. ex., le lien entre le terrorisme et la prolifération), tout comme la concurrence inévitable pour l'attention et les ressources entre les différents éléments du programme de sécurité nationale.

Les prochaines étapes

À l'avenir, d'autres améliorations à la communication d'information, à la collaboration opérationnelle et à l'orientation politique interministérielles pourraient régler certaines des difficultés les plus précises que doit affronter la communauté de sécurité nationale.





Une telle augmentation de collaboration en matière de sécurité nationale entraîne cependant le besoin **d'améliorer les mécanismes d'examen externe** du Canada afin d'assurer une responsabilisation continue à l'égard des activités de sécurité nationale les plus sensibles du gouvernement, à savoir celles qui peuvent empiéter sur les droits et les libertés fondamentales des Canadiens. Le gouvernement discute de la possibilité d'accroître l'examen des activités de sécurité nationale depuis l'enquête sur l'affaire Maher Arar en 2006, et plus récemment, dans le contexte de la communication de l'information en vertu de la nouvelle *Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada*. Le gouvernement s'est d'ailleurs engagé à établir des mécanismes rigoureux de supervision parlementaire des ministères et des agences qui ont des responsabilités en lien avec la sécurité nationale. Le MDN continuera d'être partie prenante de ce dossier pour veiller à ce que les initiatives de la sorte traduisent l'intention du gouvernement, et qu'elles tiennent compte des considérations uniques liées aux activités et aux cadres de responsabilité militaires.

La *Loi sur la communication de l'information ayant trait à la sécurité du Canada* accorde un pouvoir clair aux institutions du gouvernement de communiquer de l'information relative à la sécurité nationale aux institutions du gouvernement canadien désignées, qui ont des responsabilités en matière de sécurité nationale, dans le contexte d'une activité qui peut porter atteinte à la sécurité du Canada.

Ce pouvoir n'est toutefois pas sans limite. L'information est communiquée uniquement aux institutions du gouvernement du Canada qui sont désignées, lorsque cette information relève de leurs responsabilités de sécurité nationale, et uniquement aux représentants de l'institution qui ont besoin de cette information pour accomplir leurs fonctions. Par ailleurs, le gouvernement peut divulguer de l'information conformément à la Loi, pourvu qu'aucune autre loi ou aucun autre règlement ne l'interdise ou le restreigne. Finalement, aucune disposition dans la Loi ne limite ou n'affecte le pouvoir de divulguer de l'information en vertu d'une autre loi du Parlement, d'une loi provinciale, du droit ou en vertu de la prérogative royale.



La seule et unique politique du Canada en matière de sécurité nationale, publiée en 2004, comportait six principaux volets : renseignement, planification et gestion des urgences, sécurité des transports, sécurité des frontières et sécurité internationale

Le UK National Security Council (Conseil de sécurité nationale du Royaume-Uni), par exemple, qui se réunit une fois par semaine, regroupe les principaux ministres ainsi que les dirigeants du renseignement et des forces armées, pour superviser la mise en œuvre de la UK National Security Strategy (stratégie de sécurité nationale du Royaume-Uni) et coordonner les domaines de travail prioritaires.





États-Unis – *National Security Strategy* (2015)

- fournit le cadre pour l'examen quadriennal de la défense américaine
- aborde une vaste gamme de questions, du renforcement des forces militaires à la promotion des valeurs universelles, en passant par l'avancement de la sécurité énergétique

Royaume-Uni – *National Security Strategy* (2010)

- publiée en même temps que le *Strategic Defence and Security Review* (Examen stratégique de la défense et de la sécurité)
- exprime les risques de sécurité selon un ordre de priorité clair, en fonction de leur probabilité et de leur effet potentiel
- nomme le terrorisme international, les cyberattaques, les crises militaires internationales, les accidents majeurs et les risques naturels comme les risques de plus haute priorité

France – *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* (2013)

- combine les orientations en matière de défense et de sécurité nationale dans un seul document
- nomme les menaces prioritaires : agression du territoire national par un autre État; attaques terroristes; cyberattaques; attaques sur les ressources scientifiques et techniques françaises; crime organisé; crise nationale importante causée par des risques naturels, technologiques, industriels, sanitaires ou accidentels; attaques sur des citoyens français à l'étranger;
- énumère plusieurs stratégies pour maximiser l'emploi des ressources limitées – y compris de prendre appui sur les alliances, appuyer les capacités industrielles, et chercher un modèle de forces armées efficace

Australie – *Strong and Secure: A Strategy for Australia's National Security* (2013)

- publiée par un gouvernement précédent, mais encore un exemple pertinent d'approche globale à l'égard des questions de sécurité
- cerne l'espionnage et l'ingérence étrangère, l'instabilité à l'étranger, les activités malicieuses dans le cyberspace, la prolifération des armes de destruction massive, le crime organisé, les conflits ou la coercition entre États, le terrorisme et l'extrémisme violent comme les préoccupations les plus pressantes en matière de sécurité





CONCLUSION

La communauté de sécurité nationale a beaucoup amélioré sa capacité à atténuer les divisions organisationnelles pour parvenir aux buts communs de sécurité. Toutefois, à mesure que s'estompe la distinction entre la sécurité nationale et la défense, et que les rôles et les responsabilités des ministères et des organismes du gouvernement s'entremêlent de plus en plus, l'architecture de sécurité nationale continue d'être mise à l'épreuve à l'égard de sa capacité à offrir une réponse réellement collaborative aux menaces de sécurité actuelles. Devant ces défis, le MDN et les FAC doivent demeurer polyvalents, agiles et aptes à réagir, et continuer de miser sur l'expertise de l'ensemble du gouvernement que nous avons acquise jusqu'à présent.





Annexe A – Rôles des ministères et des organismes du gouvernement du Canada en matière de sécurité nationale

Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)

L'ASFC fournit des services frontaliers intégrés qui appuient les priorités de sécurité nationale et qui facilitent la libre circulation des personnes et des biens, y compris de la nourriture, des plantes et des animaux à la frontière. L'ASFC protège la sécurité du Canada par l'application des lois relatives à l'immigration, aux douanes et aux contrôles des exportations stratégiques. Elle emploie une stratégie frontalière intégrée, qui comprend l'identification, l'interdiction et le filtrage des risques de sécurité nationale connus ou soupçonnés, non seulement aux frontières du Canada, mais aussi de manière proactive, bien avant l'arrivée des personnes et des biens à la frontière. Les activités qui mèneraient une personne à être considérée comme un risque envers la sécurité nationale comprennent : l'espionnage, la subversion d'un gouvernement par la force ou par d'autres moyens, le terrorisme ou un acte de violence qui mettrait en danger la vie et la sécurité des Canadiens. L'appartenance à une organisation qui se livre ou qui est soupçonnée de se livrer à des activités de ce genre mènerait aussi à considérer une personne comme un risque envers la sécurité nationale.

Agence du revenu du Canada (ARC) – Direction des organismes de bienfaisance

La Direction des organismes de bienfaisance de l'ARC sert de centre d'expertise pour le gouvernement du Canada en ce qui a trait à l'aspect de bienfaisance du financement des activités terroristes. La Direction prévient, détecte et empêche l'exploitation des ressources de bienfaisance pour appuyer le terrorisme. Elle examine toutes les demandes d'inscription des organismes de bienfaisance, surveille les organismes déjà inscrits, communique de l'information au besoin aux organismes de renseignement et d'application de la loi du Canada, et mène des activités de surveillance de la conformité en appui à la *Loi sur l'impôt* et la *Loi sur l'enregistrement des organismes de bienfaisance (renseignements de sécurité)*. En agissant ainsi, la Direction protège l'intégrité du système d'inscription des organismes de bienfaisance et contribue à une approche pangouvernementale à la lutte contre le financement du terrorisme.

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

L'ACIA joue un rôle important dans la réponse du gouvernement fédéral aux situations d'urgence liées à la sécurité alimentaire ou à une menace à la biosécurité agricole ou forestière, incluant le bioterrorisme et l'agroterrorisme. L'ACIA est vouée à protéger les aliments, les animaux et les plantes, ce qui contribue à la santé et au bien-être de la population, de l'environnement et de l'économie du Canada.

Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN)

La CCSN réglemente l'emploi de l'énergie et des matières nucléaires pour protéger la santé, la sécurité et l'environnement; met en œuvre les engagements internationaux du Canada sur l'emploi pacifique de l'énergie nucléaire; et diffuse de l'information scientifique, technique et réglementaire objective au public. Dans une perspective de sécurité nationale, la CCSN met en place la réglementation pour protéger les Canadiens contre le sabotage, le terrorisme et l'ingérence des infrastructures



essentielles et de la cybersécurité, des activités qui portent atteinte à la sécurité du Canada, et instaure des mesures pour contrôler la non-prolifération des armes et des dispositifs explosifs nucléaires. La mise en œuvre des contrôles d'importation et d'exportation qui relèvent de la compétence et de la responsabilité de la CCSN répondent directement aux risques de prolifération des armes nucléaires et du terrorisme.

Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)

Le SCRS a le mandat d'enquêter sur les menaces à la sécurité du Canada. Pour ce faire, le SCRS recueille et analyse de l'information, des rapports et du renseignement de sécurité, et conseille le gouvernement du Canada sur les questions de sécurité nationale et les activités qui menacent la sécurité du Canada. La *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* permet au SCRS de « prendre, au Canada ou à l'extérieur du Canada, des mesures pour réduire les menaces envers la sécurité du Canada ». De plus, le SCRS mène des vérifications de sécurité pour le gouvernement du Canada et aux fins de l'immigration et de la citoyenneté.

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)

CIC est responsable de gérer la migration d'une manière qui contribue au développement économique, social et culturel du Canada, tout en protégeant la santé et la sécurité des Canadiens. En vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, le CIC travaille en étroite collaboration avec l'ASFC et Sécurité publique Canada pour veiller à ce que les politiques d'admissibilité et les programmes de filtrage gèrent efficacement les risques relatifs à la sécurité, à la criminalité et à la santé qui sont associés à l'entrée d'étrangers au Canada. CIC est également responsable de prendre les décisions sur la citoyenneté et de faire la promotion des droits et des responsabilités des citoyens canadiens. CIC oeuvre pour prévenir la fraude et pour protéger la valeur de la citoyenneté canadienne, y compris par la révocation de la citoyenneté dans certains cas. CIC est aussi chargé du programme de passeport au pays et à l'étranger, afin de protéger la sécurité, la valeur et l'intégrité des passeports canadiens et des documents de voyage canadiens, au moyen de l'examen des droits et des enquêtes administratives conformément au Décret sur les passeports canadiens. En outre, CIC veille à ce que les nouveaux arrivants et les citoyens participent pleinement à l'appui d'une société intégrée.

Centre de la sécurité des télécommunications (CST)

En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, le CST a le mandat de recueillir du renseignement sur les transmissions conformément aux priorités en matière de renseignement du gouvernement du Canada. Le CST fournit aussi des avis, des conseils et des services pour aider à assurer la protection de l'information électronique et des infrastructures d'information du gouvernement. Le CST est également mandaté de fournir de l'aide technique et opérationnelle aux organismes fédéraux du renseignement et d'application de la loi dans l'exercice des fonctions que la loi leur confère.





Ministère des Finances

Le ministère des Finances est responsable de mener et de coordonner les activités de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, et est également responsable de superviser la stabilité du secteur financier, notamment de cerner les menaces à la stabilité financière qui émanent des risques opérationnels tels que les menaces à la sécurité physique et à la cybersécurité. Le ministère élabore aussi des politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, y compris à l'égard de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et de ses règlements afférents. Le ministre des Finances est responsable du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE). En outre, le ministère des Finances dirige nombre d'activités internationales, en particulier la délégation du Canada au Groupe d'action financière (GAFI), l'organisme international de normes relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD)

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement gère les relations diplomatiques du Canada avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales, mobilise et influence les acteurs internationaux pour faire avancer les intérêts politiques et économiques du Canada et promouvoir les valeurs de liberté, démocratie, droits de la personne et primauté du droit. Le MAECD offre des services consulaires et de l'information de voyage aux Canadiens. Le ministère appuie la paix et la stabilité mondiales, traite des menaces à la sécurité internationale telles que le terrorisme, le crime organisé transnational et la prolifération des armes et du matériel de destruction massive. Il dirige aussi les interventions coordonnées du gouvernement du Canada en réponse aux crises et aux catastrophes naturelles à l'étranger, y compris par la prestation d'une aide humanitaire.

Ministère de la Défense nationale (MDN) et Forces armées canadiennes (FAC)

Le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) jouent un rôle fondamental dans la défense du Canada, dans la sécurité des Canadiens et dans l'appui aux objectifs de sécurité nationale du Canada, notamment par l'affirmation de la souveraineté du Canada. À cette fin, la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* assigne aux FAC trois rôles : défendre le Canada, défendre l'Amérique du Nord et contribuer à la paix et à la sécurité internationale. Les FAC mènent de nombreuses missions et réalisent des activités pour s'acquitter de ces responsabilités, notamment la conduite d'opérations quotidiennes nationales et continentales; la surveillance du territoire du Canada et des approches aériennes et maritimes, y compris de l'Arctique, afin de détecter et d'éliminer les menaces à la sécurité du Canada dès que possible; la collecte de renseignement et la fourniture d'évaluation sur les menaces militaires envers le Canada; le soutien aux événements internationaux importants au Canada; la réponse aux attaques terroristes majeures; la fourniture d'une aide aux autorités civiles pour répondre à une grande gamme d'autres menaces, y compris les incidents de nature chimique, biologique, radiologique ou nucléaire; la conduite d'opérations militaires à l'étranger, y compris contre des menaces transnationales





contre le Canada; le déploiement de forces en réponse à des crises n'importe où au monde.

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)

Le CANAFE facilite la détection, la prévention et la dissuasion du blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, tout en assurant la protection des renseignements personnels en sa possession. Le CANAFE accomplit son mandat grâce aux activités suivantes : recevoir les déclarations d'opérations financières et les renseignements transmis volontairement conformément aux lois et aux règlements; veiller à ce que les entités déclarantes respectent leurs obligations au terme de la loi; produire des renseignements financiers utiles aux enquêtes sur le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes et les menaces à la sécurité du Canada; chercher des données dans diverses sources d'information et les analyser afin de mettre en lumière les tendances en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes; tenir un registre des entreprises de services monétaires au Canada; accroître le degré de sensibilisation et de compréhension du public à l'égard des questions de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes.

Santé Canada

Santé Canada dirige le Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire (PFUN) qui appuie une mobilisation rapide des capacités d'évaluation radiologique fédérale et d'autres capacités spécialisées pour gérer les risques possibles à la santé associés à une urgence radionucléaire. Cette mobilisation vise également les urgences ou les menaces possibles nucléaires graves en Amérique du Nord, qui requièrent l'intervention de plusieurs ministères ou de plusieurs compétences, comme les menaces réelles ou possibles impliquant des dispositifs de dispersion radiologique ou d'exposition radiologique ou d'autres scénarios équivalents. Santé Canada exploite aussi le laboratoire de radionucléides du Canada et quatre stations de surveillance des radionucléides en appui aux activités de non-prolifération nucléaire dans le cadre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN).

Bureau du Conseil privé (BCP)

Le conseiller en matière de sécurité nationale auprès du premier ministre est un secrétaire associé du BCP. Il reçoit l'appui de trois secrétariats : le Secrétariat de la sécurité et du renseignement; le Bureau de l'évaluation internationale; et le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense. Le conseiller en matière de sécurité nationale agit aussi à titre de conseiller principal auprès du premier ministre sur les questions relatives à la sécurité nationale et internationale, au renseignement, à la défense et aux affaires étrangères. Il coordonne les activités de sécurité et de renseignement des ministères et organismes fédéraux, notamment par la recommandation des priorités de sécurité nationale et de renseignement national au Cabinet et de voir à leur mise en œuvre.

Agence de la santé publique du Canada (ASPC)

Les activités de sécurité publique de l'ASPC comprennent : la surveillance des maladies et des événements résultant de l'utilisation d'agents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires ou explosifs (CBRN-E); la coordination des interventions de





santé publique par l'entremise de l'activation du Centre des opérations d'urgence du portefeuille de la Santé; le maintien du Système de la réserve nationale d'urgence, qui contient des contre-mesures médicales contre les agents CBRN-E et des fournitures médicales d'urgence à être employées en cas d'incident causant un très grand nombre de victimes; le maintien des équipes d'intervention sanitaire d'urgence pour fournir des renforts aux provinces et aux territoires; l'élaboration de cours et d'exercices pour aider à préparer les premiers intervenants et le secteur de la santé à intervenir en cas d'incident terroriste impliquant l'emploi d'agents CBRN-E; la réglementation de l'importation et de l'emploi des pathogènes dangereux pour prévenir leur importation et leur emploi par des terroristes; la collaboration internationale avec les partenaires du secteur de la santé publique sur les questions de sécurité liées à la santé.

Sécurité publique Canada

Sécurité publique Canada a été établi pour assurer la coordination entre les principaux ministères et organismes du gouvernement fédéral qui sont responsables de la sécurité nationale et la sécurité publique. Sécurité publique Canada est responsable, entre autres, de gérer le Programme de protection des passagers, de prendre des décisions liées à la sécurité nationale concernant les passeports, de traiter des cas d'immigration qui relèvent de la sécurité nationale, comme les certificats de sécurité, de découvrir les investissements par des entités étrangères qui pourraient porter atteinte à la sécurité nationale du Canada, en vertu de la *Loi sur Investissement Canada*, de dresser la liste des entités terroristes, en vertu du *Code criminel*, de dresser la liste des pays qui appuient le terrorisme, en vertu de la *Loi visant à décourager les actes de terrorisme contre le Canada et les Canadiens*, de gérer la stratégie de cybersécurité du Canada, de coordonner la stratégie en matière d'infrastructures essentielles du Canada et d'exploiter le Centre des opérations du gouvernement (COG).

Gendarmerie royale du Canada (GRC)

Au titre du service de police nationale du Canada, la GRC entreprend une grande gamme d'activités en appui à son mandat de sécurité nationale, y compris : l'application des lois fédérales; la prévention et l'enquête des crimes liés à la sécurité nationale; la collecte, l'analyse et l'entreposage de l'information et des renseignements liés à la sécurité nationale; la communication d'information et de renseignement aux organismes nationaux et internationaux; la préparation d'analyses et d'évaluation des menaces; la protection des personnes, des emplacements et des infrastructures vulnérables.

Transports Canada

Transports Canada est responsable des politiques et des programmes nationaux de transport et emploie une approche fondée sur les risques pour assurer un système de transport sûr, sécuritaire et efficace. Son objectif est de protéger les Canadiens et le système de transport par l'élaboration de mesures de sécurité qui sont conçues pour découvrir les menaces et y répondre, atténuer les risques et les vulnérabilités, tout en appuyant la circulation légitime des personnes et des biens, et de favoriser la croissance économique d'une manière qui protège les droits et la vie privée des Canadiens.





NOTE DE SYNTHÈSE STRATÉGIQUE : FINANCEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

FAITS SAILLANTS

- Le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) prévoient que leurs budgets actuels et planifiés
- En plus des grands projets d'acquisition de nouvelles capacités du MDN et des FAC, il est également nécessaire de maintenir les capacités principales existantes afin d'éviter que ces dernières ne se dégradent.
- L'établissement d'un niveau soutenable de financement pour le MDN et les FAC sera essentiel au maintien de la capacité du Canada à protéger les Canadiens et leurs intérêts au cours des années à venir.

CONTEXTE :

Le mandat de défense

La défense du Canada et de ses intérêts nationaux constitue une responsabilité fédérale principale. Bien que les gouvernements successifs aient modifié la taille et la configuration du MDN et des FAC au fil du temps, trois responsabilités fondamentales sont à la base de chaque livre blanc et de chaque énoncé de politique du ministère de la Défense nationale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : la défense du Canada, la défense de l'Amérique du Nord en partenariat avec les États-Unis et la contribution significative à la paix et à la sécurité internationale dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), de l'Organisation des Nations Unies et d'autres coalitions et partenariats multinationaux. Bien que certaines activités militaires internationales du Canada puissent être considérées comme discrétionnaires, il est essentiel de maintenir une certaine capacité et de demeurer actif dans tous ces trois rôles afin que le Canada continue de jouir de la sécurité et de son influence.

Faits en bref sur le financement du MDN/FAC :

- 6,6 % de toutes les dépenses du gouvernement et approximativement 1 % du PIB du Canada
- Effectif de près de 120 000 personnes, y compris les militaires de la Réserve et de la Force régulière ainsi que les employés civils du MDN
- 25 milliards de dollars en immobilisations – équipement (valeur comptable nette)
- 26 milliards en biens immobiliers, dont plus de 20 000 immeubles (y compris 12 000 logements militaires), 15 400 ouvrages (y compris des jetées, des pistes, des zones d'instruction et de routes) et des terres recouvrant une surface de 2,2 millions d'hectares (soit quatre fois la taille de l'Île-du-Prince-Édouard)





La toute dernière directive stratégique en matière de politique fournie au MDN et aux FAC, la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, se sert de cette structure pour établir les six « missions principales » des FAC, dont la conduite d'opérations quotidiennes nationales et continentales, la réponse à une attaque terroriste importante et la direction d'une opération internationale importante durant une période prolongée. À tout moment, les FAC doivent être prêtes à réaliser certaines de ces missions, ou toutes les six, simultanément. On leur demande fréquemment de mener deux ou trois de ces missions à la fois : mener des opérations de patrouille quotidiennes avec les États-Unis dans le cadre du NORAD, contribuer aux opérations de sécurité multinationales à l'étranger (comme les opérations en cours en Irak et en Syrie) et aider les autorités civiles dans le cadre d'interventions à la suite d'une catastrophe naturelle au pays (telle que les feux de forêt qui se sont déclarés cet été en Saskatchewan). Les FAC pourraient même être appelées à réaliser presque toutes ou toutes leurs missions principales en même temps. Ce fut le cas au début de 2010, lorsque les FAC ont réalisé des opérations importantes au sein de la coalition en Afghanistan, assuré un volet de sécurité à l'appui des Jeux olympiques de Vancouver et mené des interventions en réponse au séisme qui a frappé Haïti, tout en poursuivant leurs opérations de patrouille quotidiennes dans le cadre du NORAD et en se préparant, comme toujours, pour contrer une attaque terroriste potentielle.

Le niveau de flexibilité et d'adaptation requis pour y arriver exige que les FAC maintiennent un vaste éventail de capacités maritimes, terrestres et aériennes (et un appui croissant des capacités spatiales et dans le cyberspace). Les FAC doivent être prêtes à mener des opérations militaires dans l'ensemble du spectre, qu'il s'agisse de surveillance et de reconnaissance, de solutions techniques ou logistiques, d'aide humanitaire ou de diverses formes de combat contre divers types d'ennemi. Pour maintenir cet éventail de capacités, le MDN et les FAC doivent réaliser sans cesse des investissements dans l'acquisition, la maintenance et le remplacement de parcs d'équipement militaires ainsi que dans l'instruction et la préparation des membres des FAC.

Puisque la mise sur pied et le maintien d'un éventail complet de capacités militaires se déroulent sur plusieurs années et décennies, le MDN et les FAC comptent sur un engagement continu de ressources de la part du gouvernement, aussi bien en ce qui concerne les fonds de fonctionnement annuels nécessaires pour maintenir les capacités actuelles et mener des opérations militaires que le financement des immobilisations dans les budgets futurs qui est réservé à l'acquisition ou au remplacement de l'équipement. Le niveau de sophistication des technologies militaires augmente au fil du temps, et le prix des investissements dans l'acquisition et le maintien de ces technologies grimpe à mesure.



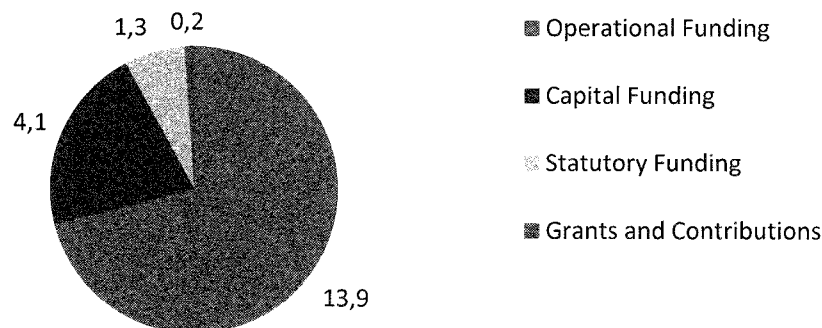
SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



Ressources budgétaires

Les ressources budgétaires du MDN et des FAC représentent les dépenses discrétionnaires les plus importantes du gouvernement, tous ministères compris. Le budget actuel du MDN et des FAC est de 19,5 milliards de dollars, et il est réparti en quatre composantes principales :

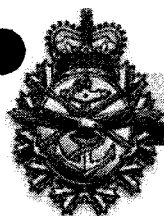
**Ressources budgétaires du MDN/des FAC
(AF 2015-2016, en G\$)**



English	Français
Operational Funding	Fonds de fonctionnement
Capital Funding	Fonds pour immobilisations
Statutory Funding	Financement prévu par la loi
Grants and Contributions	Subventions et contributions

Lorsqu'elles sont mesurées en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), les dépenses en matière de défense du Canada, qui représentent approximativement 1 % du PIB, se classent bien plus bas que celles de plusieurs alliés. Au Sommet de l'OTAN du Pays-de-Galles en 2014, les alliés se sont entendus pour chercher à augmenter leurs dépenses en matière de défense en ciblant la marque des 2% du PIB au cours de la prochaine décennie. Cela créera une pression additionnelle sur le Canada (voir annexe A).

Afin de soutenir la mise à niveau la plus importante dans le domaine de la défense depuis la guerre de Corée et en raison du rythme opérationnel élevé, les fonds octroyés au MDN et aux FAC augmentent en termes nominaux depuis 2006. Cette augmentation comprend une hausse de la croissance annuelle automatique du budget de la Défense (appelé le facteur de progression de la défense, dont le but est d'atténuer les effets de l'inflation économique), qui est passée de 1,5 % à 2 % au début de l'année financière 2011-2012. Une augmentation supplémentaire du facteur de progression de la défense



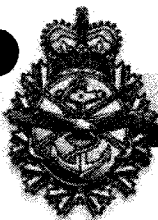


en 2017, qui passerait à 3 %, a été annoncée dans le cadre du budget de 2015. De plus, une croissance a été réalisée à l'aide de la création d'une « enveloppe selon la comptabilité d'exercice » qui comprend des fonds réservés dans le cadre financier pour le coût après amortissement de l'acquisition, le soutien et l'exploitation du nouvel équipement majeur approuvé par le gouvernement.

Bien que le facteur de progression de la défense permette d'atténuer les effets de l'inflation économique normale, il ne tient pas compte d'autres inducteurs de coût propres à la défense, dont ceux-ci :

- Le cours des devises – l'augmentation du coût d'acquisition causée par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ou d'autres devises dans lesquelles sont réalisés les achats de biens et services;
- L'inflation technologique – la hausse du coût d'acquisition de l'équipement de remplacement à mesure qu'augmente sa complexité technologique (environ 2 à 5 % plus élevée que l'inflation économique normale);
- Croissance du coût de maintien – La croissance du coût de maintien et d'exploitation de matériel de plus en plus perfectionné une fois qu'il est acheté;
- Manque de concurrence et d'options de rechange dans l'industrie – les coûts élevés d'acquisition et de maintien imposés par le petit nombre d'entreprises qui produisent le matériel militaire et le manque d'options quant à la maintenance en raison des droits de propriété intellectuelle du fabricant.

Le MDN et les FAC ont appuyé une série d'initiatives visant à équilibrer le budget qui ont abouti à des baisses de financement d'environ 2,1 milliards de dollars. Dans le cadre de l'examen stratégique et du Plan d'action pour la réduction du déficit, le MDN et les FAC ont mené une évaluation rigoureuse afin de déterminer les coûts et les activités qui représentaient une partie essentielle du mandat de la Défense nationale et celles qui ne l'étaient pas. On a mis fin aux activités jugées moins prioritaires ou non essentielles, et les fonds connexes ont été retirés des budgets subséquents. De plus, près de 1 milliard de dollars en financement continu supplémentaire a été transféré du budget du MDN et des FAC compte tenu de la mise sur pied du Centre de la sécurité des télécommunications en tant qu'entité séparée et de la centralisation de certains services offerts désormais par Services partagés Canada et l'École de la fonction publique du Canada.



SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



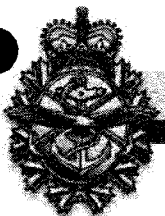
Au cours des dernières années, le MDN et les FAC ont été en mesure de couvrir certains coûts de fonctionnement en réinvestissant des fonds alloués au personnel.

Gestion des pressions financières liées au fonctionnement

En 2013, le MDN et les FAC ont lancé une initiative ambitieuse de Renouveau de la défense afin de renforcer les processus opérationnels et d'améliorer leur culture d'efficacité et de saine gestion dans le but de maximiser les résultats opérationnels. À l'aide de la société d'experts-conseil McKinsey and Company, le MDN et les FAC ont élaboré 32 initiatives de renouvellement axées sur l'amélioration du rendement et la création d'occasions de réinvestissement dans les processus opérationnels importants (y compris la maintenance et le matériel, les infrastructures et les systèmes de gestion) et la restructuration des pratiques organisationnelles afin d'accepter, de favoriser et de soutenir le changement à long terme (notamment par la clarté stratégique et l'exécution disciplinée des activités). Bien que l'on procède toujours à la validation des budgets de fonctionnement et d'immobilisations, le ministère de la Défense nationale estime que le Renouveau de la défense a produit des économies de 158 millions de dollars en 2014-2015 grâce aux mesures d'économie permanentes. On s'attend à ce que ce chiffre augmente à mesure qu'avancera le Renouveau de la défense au cours des prochaines années.

En plus des initiatives de réduction des coûts du MDN et des FAC, l'augmentation à 3 % par année du facteur de progression de la défense annoncée dans le budget de 2015 apportera un financement de 11,7 milliards de dollars supplémentaires de 2017-2018 à 2026-2027. Il convient de noter que ces nouveaux fonds ne s'appliquent pas à l'enveloppe selon la comptabilité d'exercice.

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS

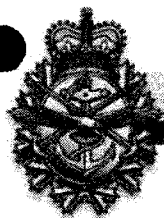




Bien qu'il soit prévu que les économies réalisées dans le cadre du Renouveau de la défense, ajoutées à l'augmentation du facteur de progression de la défense, atténuent à court terme les pressions qui s'exercent sur le budget de fonctionnement du MDN et des FAC, si une crise d'envergure éclatait ou si le gouvernement décidait d'augmenter considérablement les opérations des FAC,

Pressions financières du MDN et des FAC – Investissements en immobilisations

À compter de 2006, le gouvernement a demandé au MND et aux FAC de réaliser des investissements dans un certain nombre de projets d'approvisionnement d'envergure et d'autres grands projets d'immobilisation pour soutenir les opérations militaires en cours, d'une part, et, d'autre part, pour préparer les FAC aux difficultés qu'elles pourraient rencontrer à l'avenir.



SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



Gestion des pressions financières liées aux immobilisations

Afin de combler l'écart entre la demande en capacité future potentielle et les fonds disponibles pour les investissements, le MDN et les FAC ont entamé une analyse détaillée visant à raffiner et à classer leurs priorités en matière d'investissement. Au cœur de cette analyse se trouve l'Examen du Programme d'investissements en immobilisations (EPII), qui se sert de renseignements sur les projets et d'intrants stratégiques du portefeuille de la défense afin de produire une analyse rigoureuse et objective permettant de proposer l'ensemble de capacités optimal pour les FAC compte tenu des ressources disponibles.

Après avoir analysé projets d'immobilisations déterminés, l'EPII a abouti à la proposition d'une liste initiale de projets, d'une valeur approximative de de dollars, qui pourraient être inclus dans les plans d'investissement futurs du MDN et des FAC (dont seraient investis au cours des 20 prochaines années). Une liste initiale de projets, d'une valeur approximative de de dollars, a également été dressée. Elle représente les projets qui sont probablement compte tenu du niveau de financement actuel et prévu. Le Comité d'investissement et de gestion des ressources (CIGR) du MDN et des FAC procède à l'examen et à la précision de ces résultats. Dès que l'analyse du CIGR sera terminée, toutes décisions de financement seront prises par le détenteur du pouvoir d'approbation de projet conformément aux politiques du Conseil du Trésor.

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS





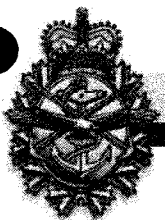
Parmi les projets qui sont potentiellement à de dollars, on trouve plusieurs besoins en investissement importants et très coûteux, dont la valeur totale s'élève

En outre, les activités d'analyse de projet du MDN et des FAC ont jusqu'à présent porté principalement sur les investissements requis pour maintenir au cours des 20 prochaines années et au-delà la capacité opérationnelle et la disponibilité opérationnelle aux niveaux affichés aujourd'hui. Elles n'ont pas tenu compte des projets ou coûts de soutien supplémentaires qui pourraient s'avérer nécessaires si le gouvernement décidait d'élargir les FAC ou d'augmenter leur taille, leurs capacités ou leur disponibilité opérationnelle afin de composer avec les menaces à la sécurité qui ne cessent d'évoluer.

CONSIDÉRATIONS

Lors de l'élaboration et de l'étude d'options visant à améliorer la durabilité du financement du MDN et des FAC, le gouvernement devrait tenir compte des facteurs suivants :

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



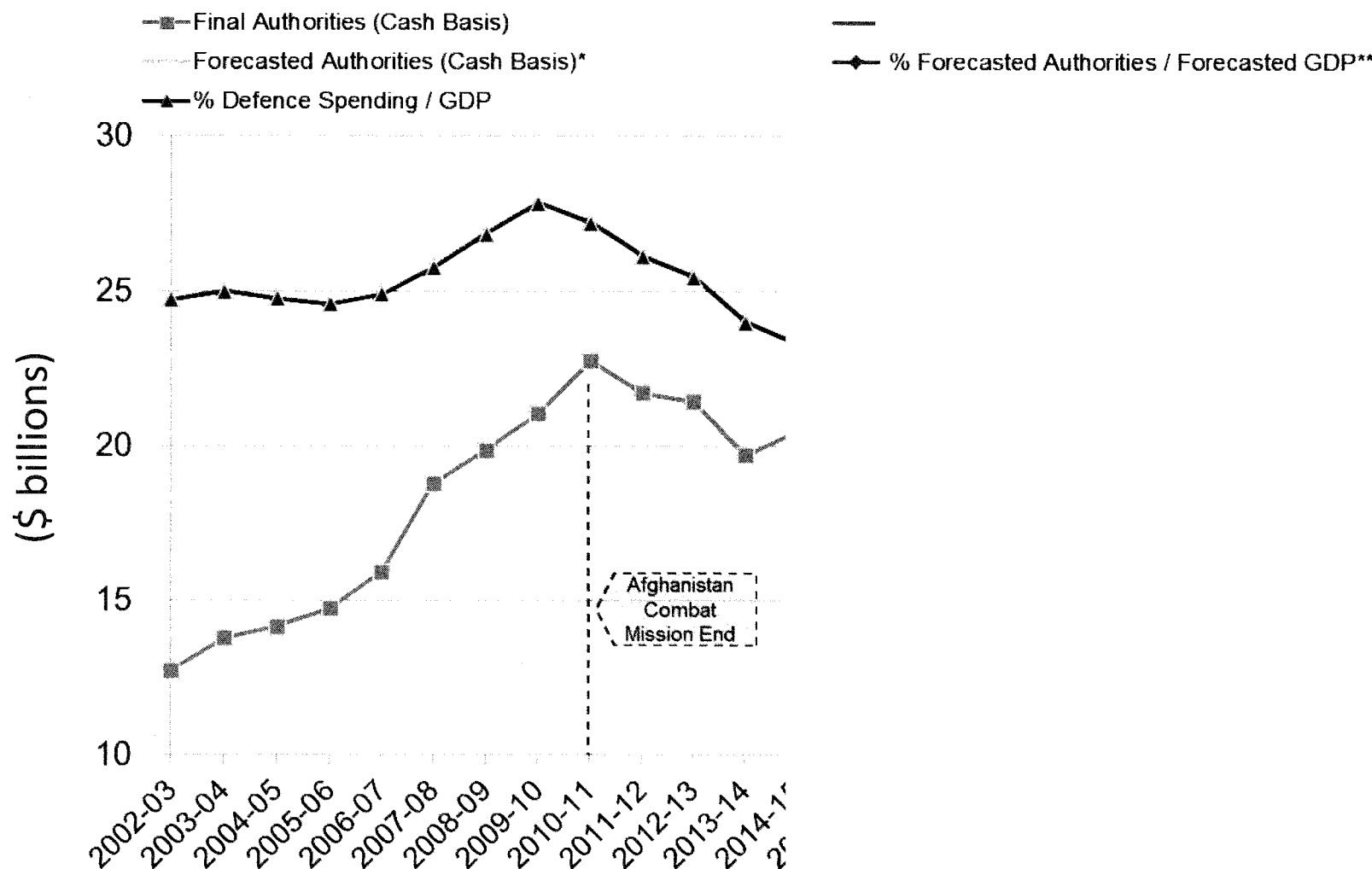
Pages 564 to / à 565
are withheld pursuant to sections
sont retenues en vertu des articles

21(1)(a), 21(1)(b)

of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information

s.21(1)(a)
 s.21(1)(b)
 s.69(1)

Annexe A: Pouvoirs financiers finaux et futurs du ministère



•Comprend le financement réservé dans le cadre financier

** Le PIB prévu est le suivant (Budget 2015)

Page 567

**is withheld pursuant to sections
est retenue en vertu des articles**

21(1)(a), 21(1)(b)

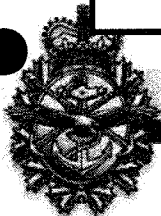
**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**



NOTE DE SYNTHÈSE : POLITIQUE SUR L'ARCTIQUE

POINTS SAILLANTS

- Au fur et à mesure que les **activités et que l'intérêt géopolitique dans l'Arctique augmenteront, il y aura également une augmentation de la demande en ressources des Forces armées canadiennes (FAC)**, particulièrement pour ce qui est de la présence des FAC dans la région, des opérations de sécurité et de leur capacité à soutenir les priorités pangouvernementales.
- Le Nord du Canada a été une grande priorité stratégique pendant de nombreuses années, particulièrement en ce qui a trait à l'exercice de la souveraineté, à la promotion du développement social et économique, à la protection de l'environnement du Nord et à l'amélioration et à la décentralisation de la gouvernance du Nord. Comme il y a plusieurs projets actuellement en cours pour améliorer les capacités des FAC dans la région, la Défense nationale est un chef de file en ce qui a trait à l'atteinte des objectifs pangouvernementaux pour le Nord.
- Plusieurs défis existants et nouveaux continuent d'avoir une incidence sur la politique de défense dans l'Arctique, notamment l'environnement opérationnel hostile
-
- Compte tenu de l'importance grandissante de la région de l'Arctique et de sa dynamique évolutive en matière de sécurité, il est recommandé que le ministre de la Défense nationale :
 -
 -
 -
 -





CONTEXTE

Quelle est l'importance de l'Arctique?

Les facteurs environnementaux changent progressivement l'Arctique et stimulent les intérêts et les activités à l'échelle internationale dans la région, y compris dans l'archipel Arctique et dans la zone économique exclusive du Canada. La glace de mer annuelle a diminué de manière constante au cours des dernières décennies, ce qui a ouvert de nouvelles voies d'accès à l'Arctique et a encouragé la navigation commerciale, l'extraction de ressources naturelles et même le tourisme. Bien que les estimations varient, il est possible que l'Arctique (c.-à-d. la région située au nord du cercle arctique, 66°33'N) contienne près de 20 à 25 p. 100 du pétrole non découvert de la planète et 1,5 mille milliards de dollars de gisements minéraux. Pour ce qui est du pétrole non découvert, 80 p. 100 de ces gisements pourraient se trouver au large, enfouis sous le fond marin.

Bien que les changements climatiques aient des

répercussions dans toute la région, les deux principales lignes de communication maritimes de l'Arctique qui risquent d'être le plus touchées au cours des prochaines décennies seront le passage du Nord-Ouest du Canada et la route maritime du Nord de la Russie. Par conséquent, des pays comme le Canada, les États-Unis et la Russie cherchent à renforcer le contrôle de leurs territoires et à développer leurs ressources dans l'Arctique sur le plan commercial. Toutefois, des pays qui ne font pas partie de l'Arctique d'aussi loin que la Chine, l'Inde et le Japon sont également intéressés à explorer le potentiel économique de l'Arctique et cherchent également à influencer la politique internationale sur l'Arctique.

Du point de vue de la défense, l'augmentation de l'activité humaine dans l'Arctique et l'intérêt international grandissant ont créé une demande plus grande pour ce qui est de la présence des FAC dans le Nord, notamment une surveillance constante et une préparation accrue des FAC en vue de mener des opérations de sécurité dans la région.

L'approche à ce jour

Politique pangouvernementale

Le Nord du Canada a été une priorité stratégique depuis de nombreuses années, particulièrement en ce qui a trait à l'exercice de la souveraineté, à la promotion du développement social et économique, à la protection de l'environnement du Nord et à

OBJECTIFS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉFENSE DANS L'ARCTIQUE

- **Exercer la la surveillance et le contrôle dans le Nord du Canada**
- **Maintenir la capacité de défendre le Nord**
- **Appuyer une coopération pangouvernementale**
- **Favoriser des relations internationales dans l'Arctique**





l'amélioration et à la décentralisation de la gouvernance du Nord. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) est l'organisme du gouvernement du Canada qui est responsable de ce dossier.

La Défense nationale joue un rôle fondamental dans l'exercice de la surveillance et du contrôle dans le Nord, particulièrement en assurant une visibilité dans la région, en maintenant une capacité à défendre le Nord et à y mener des opérations, et en fournissant une aide aux autres ministères et organismes, sur demande. De fait, la Défense nationale a adopté une approche pangouvernementale en matière de coopération dans l'Arctique; il collabore régulièrement avec AADNC, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), le ministère des Pêches et des Océans, le ministère de la Sécurité publique, Environnement Canada, la Gendarmerie royale du Canada et toute une gamme d'autres acteurs fédéraux, territoriaux et municipaux. À cette fin, la Défense nationale participe à de nombreux groupes de travail pangouvernementaux et fait participer activement ces partenaires à ses opérations et à ses exercices annuels.

Dynamique internationale

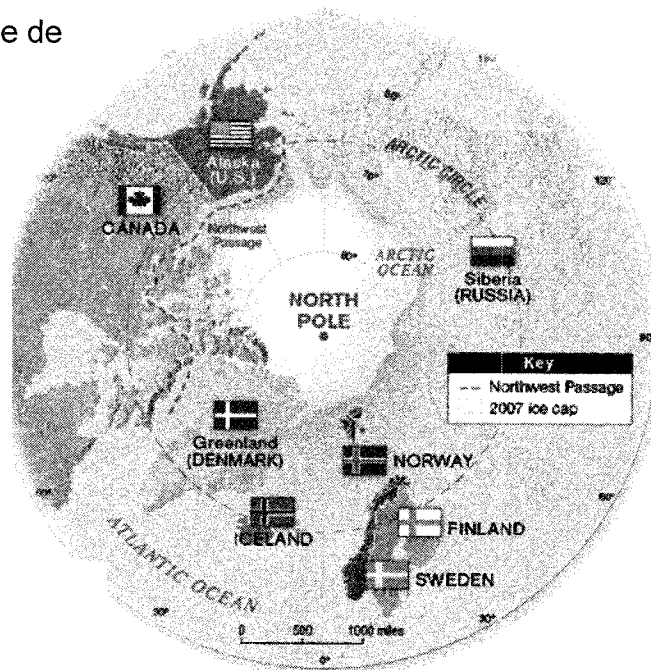
La Défense nationale joue également un rôle actif dans l'établissement de relations internationales dans l'Arctique, une question d'importance sur le plan de la politique étrangère depuis de nombreuses années. En particulier, la Défense nationale appuie le MAECD dans sa gestion de la participation du Canada au Conseil de l'Arctique, l'important forum international pour la coopération dans l'Arctique. Bien que les membres du Conseil de l'Arctique n'aient aucun mandat en matière de défense et de sécurité, ils ont signé des accords multilatéraux liés à des questions de sécurité, comme les opérations de recherche et de sauvetage et les interventions à la suite de déversements d'hydrocarbures en mer.

La Défense nationale contribue aussi aux efforts visant à établir des relations bilatérales avec les États de l'Arctique (p. ex., le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède et les États-Unis) afin d'appuyer les intérêts canadiens dans la région. Les États-Unis sont le partenaire de défense le plus important du Canada dans l'Arctique, mais la Défense nationale entretient également de solides relations avec la Norvège et le Danemark.





Le Canada croit fortement qu'une approche de collaboration, et non de confrontation, est requise pour l'Arctique et que cette région devrait demeurer un lieu où règne la paix.



Arctic circle	Cercle de l'Arctique
Siberia (Russia)	Sibérie (Russie)
North Pole	Pôle Nord
Key	Légende
Northwest Passage	Passage du Nord-Ouest
2007 ice cap	Calotte glaciaire en 2007
Norway	Norvège
Finland	Finlande
Sweden	Suède
Iceland	Islande
Greenland (Denmark)	Groenland (Danemark)
Canada	Canada
Alaska (U.S.)	Alaska (É.-U.)



Initiatives des Forces armées canadiennes dans le Nord

Les FAC maintiennent une présence importante dans l'Arctique, particulièrement en entretenant des infrastructures qui appuient les activités des FAC et du NORAD dans la région. De plus, les FAC effectuent plusieurs exercices



Les CF18 du Canada sont toujours prêts à intervenir

annuels de souveraineté, comme les opérations NANOOK, NUNAKPUT et NUNALIVUT, qui renforcent les capacités canadiennes de défense et d'intervention en cas d'urgence partout dans l'Arctique. Des partenaires fédéraux, territoriaux et internationaux, de même que des communautés autochtones locales, participent à bon nombre de ces exercices qui ont inclus, par le passé, des scénarios de recherche et de sauvetage ainsi que des interventions en cas de catastrophe environnementale.

Plusieurs nouvelles capacités seront également développées en vue d'être utilisées par les FAC au cours des prochaines années. Les FAC devraient recevoir le premier de cinq navires de patrouille extracôtier de l'Arctique (NPEA) en 2018, qui assurera une surveillance armée des eaux de l'Arctique pendant la saison navigable et augmentera la connaissance de la situation et le contrôle du gouvernement canadien dans l'Arctique.

Pour appuyer les NPEA, les FAC établiront une installation d'amarrage et de ravitaillement à Nanisivik, au Nunavut.



Conception du navire de patrouille extracôtier de l'Arctique





En plus de ces capacités, les FAC planifient la création d'une série de centres d'opérations du Nord pour faciliter le déploiement initial rapide des troupes et jusqu'à 30 jours d'opérations prolongées, si une intervention en cas d'urgence environnementale ou de catastrophe causée par l'homme était requise dans le Nord.

CONSIDÉRATIONS

Principaux défis

Les changements climatiques dans l'Arctique ont donné lieu à une augmentation de l'activité humaine dans la région, ce qui pourrait poser davantage de **risques en matière de sécurité**. Cette réalité a mis en lumière le besoin d'une surveillance constante du trafic maritime et aérien et d'une préparation accrue des FAC en vue de mener des opérations de recherche et de sauvetage et d'appuyer les autorités civiles lors de leur intervention en cas d'accidents environnementaux, de catastrophes naturelles ou de l'entrée illégale possible de personnes ou de biens au Canada.

De nombreuses initiatives actuelles des FAC dans l'Arctique visent à renforcer les capacités des FAC à exécuter ces types de mission de sécurité. Bien que d'importants progrès aient été réalisés, on prévoit que la contribution des FAC à cet égard sera de plus en plus sollicitée au fur et à mesure que l'environnement du Nord continue d'évoluer.

Malgré l'augmentation constante des activités dans l'Arctique, il est très difficile pour tout pays de mener des activités dans le Nord. Le **terrain et le climat difficiles**, les populations éparses et le manque d'infrastructure présentent des défis, même pour les activités qui seraient considérées comme routinières dans les régions du sud du Canada. Mener des activités militaires dans la région de l'Arctique nécessite des compétences uniques, un entraînement ciblé et de l'équipement spécialisé, une dynamique qui présente des coûts considérablement plus élevés et des temps requis plus longs pour presque toutes les activités. De plus, la construction et l'entretien de l'infrastructure dans le Nord posent des difficultés particulières.



Le Canada n'a pas encore fait face à un déversement d'hydrocarbures en mer dans l'Arctique



CH149 et NCSM Brandon – Exercice SAR

Les opérations militaires modernes dépendent de plus en plus des systèmes satellites pour communiquer et pour assurer la coordination entre les





forces terrestres, aériennes, maritimes et d'opérations spéciales et leurs quartiers généraux respectifs. Les capacités satellites sont aussi essentielles au partage instantané de l'information et de l'imagerie numérique, en plus d'appuyer les systèmes de navigation et d'autres activités opérationnelles.

Les États de l'Arctique travaillent souvent en étroite collaboration pour relever ces types de défis régionaux en matière de sécurité

PRINCIPAUX DÉFIS DANS LE NORD

- Possibilité accrue d'opérations de sécurité
- Terrain et climat rigoureux
- Coûteux à exploiter
-
-





Par le biais du NORAD, le Canada et les É.-U. assurent la maintenance du Système d'alerte du Nord (NWS) qui comprend 47 stations radars non habitées conçues pour détecter des menaces potentielles à l'espace aérien de l'Amérique du Nord et pour faciliter une intervention rapide des chasseurs canadiens et américains et d'autres ressources, au besoin. Le système actuel a été construit entre 1986 et 1992





Possibilités

Le Canada continue de miser sur ses principaux partenariats afin de relever les défis en matière de sécurité dans le Nord. Par exemple, la Défense nationale a intégré des **capacités pangouvernementales** dans ses opérations du Nord, plus particulièrement dans sa série d'opérations sur la souveraineté. En effet, l'Op NANOOK 2015 a mis à profit l'expertise de plus de 10 ministères et organismes du gouvernement, allant de partenaires fédéraux, territoriaux et locaux, dans le cadre de l'exercice d'une intervention du gouvernement lors d'un déversement d'hydrocarbures dans la mer de Beaufort. Le Canada invite aussi régulièrement d'autres États de l'Arctique à prendre part à l'Op NANOOK. En 2015, les É.-U. ont participé à un exercice de simulation sur table qui comprenait une intervention lors d'un déversement d'hydrocarbures. Le R.-U. et la France ont également participé à cet exercice à titre d'observateurs.

De plus, en tant que président actuel du Conseil de l'Arctique, les É.-U. ont tenu un exercice de simulation sur table en octobre 2015 et planifient un exercice réel à l'été 2016, en vue d'**exercer la mise en œuvre de l'Accord de coopération en matière de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes dans l'Arctique**, signé par tous les États du Conseil de l'Arctique en 2011.

La Défense nationale a joué un rôle important dans la coordination de la contribution du Canada à cet exercice. Cet événement a permis de faire progresser la coopération internationale sur les incidents de cette nature dans l'Arctique, incidents qui devraient augmenter dans les années à venir.

Par ailleurs, Recherche et développement pour la défense Canada participe actuellement à une Initiative de connaissance de la



situation dans tous les domaines qui permettra d'explorer

PROCHAINES ÉTAPES

Coopération avec les É.-U.

Développement des capacités



Participation internationale

Pour ce qui est de sa participation internationale.

Cela comprend la participation des représentants du MDN et des FAC aux forums existants, tels que l'instance de concertation des forces de sécurité dans l'Arctique (ICFSA) et les réunions des chefs de la Défense des pays du cercle arctique, qui se concentrent sur les questions de sécurité liées aux interventions d'urgence et à la recherche et au sauvetage. L'ICFSA, qui comprend des États non arctiques, a continué à se réunir sans la participation de la Russie, et il n'y a eu aucune réunion des chefs de la Défense des pays du cercle arctique depuis 2013.



RECOMMANDATIONS

Compte tenu de l'importance croissante de la région de l'Arctique et de sa dynamique de sécurité changeante, il est recommandé que le ministre de la Défense nationale :

-
-
-
-

**Pages 580 to / à 585
are withheld pursuant to sections
sont retenues en vertu des articles**

15(1), 21(1)(a), 21(1)(b)

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**



s.15(1)

s.21(1)(a)

s.21(1)(b)

s.69(1)

NOTE DE SYNTHÈSE : CYBERESPACE

FAITS SAILLANTS

- Le cyberspace est devenu un aspect dominant de l'environnement militaire moderne. Les militaires exploitent le cyberspace qui offre de nouvelles possibilités d'atteindre leurs objectifs, mais leur dépendance accrue à la technologie de l'information les rend également plus vulnérables aux cyberattaques.
-
-
- Le MDN et les FAC
-

CONTEXTE

Le cyberspace est devenu un instrument essentiel pour les économies et les sociétés modernes. En 2013, on estimait à trois milliards, le nombre d'utilisateurs d'Internet à l'échelon planétaire. Au Canada, environ 26 millions de personnes utilisent Internet dans leurs activités quotidiennes et près de 95 p. 100 des entreprises canadiennes fonctionnent grâce à Internet. En 2012, les revenus générés par les entreprises canadiennes qui effectuent des ventes sur Internet dépassaient déjà 100 milliards de dollars.

La connectabilité et la dépendance à la technologie de l'information sont aussi devenues une réalité militaire. Progressivement, les avantages générés par les





technologies ont été utilisés pour améliorer la gestion et intégrer les fonctions militaires, ce qui a contribué à une soi-disant « révolution des affaires militaires ».

La cybermenace

L'évolution rapide de la cybertechnologie rend extrêmement difficile d'être au diapason de la menace. On a observé une augmentation constante du nombre de pays et d'acteurs non étatiques (terroristes, criminels, pirates informatiques) qui ont la capacité d'effectuer des cyberopérations perturbatrices et une volonté de cibler des intérêts occidentaux. Cette évolution a été accompagnée par la prolifération de techniques et de cyberoutils de plus en plus sophistiqués qui peuvent être utilisés pour parvenir à une série de résultats (espionnage, vol, sabotage), à partir d'un investissement financier relativement faible. Le contexte de la menace très complexe représente des difficultés considérables pour le Canada.

SECRET





ont effacé les trois quarts des données des ordinateurs d'entreprise de la compagnie Saudi Aramco (compagnie pétrolière appartenant à l'Arabie saoudite); les données ont été remplacées par un drapeau américain en flammes. La compagnie a été contrainte d'éteindre son réseau interne, et il lui a fallu environ deux semaines pour s'en remettre. Selon les reportages, cette attaque a été parmi les plus destructrices contre une compagnie jusqu'à ce jour. D'autres exemples incluent le ciblage par les services électroniques de l'Armée syrienne des sites Web de l'Armée et des médias américains. En 2013, la Corée du Nord a également perturbé les systèmes bancaires et les réseaux des médias de la Corée du Sud. La Corée du Nord s'en est pris récemment à la société Sony Pictures aux États-Unis, et elle continue de proférer des menaces de cyberattaques contre les États-Unis et la Corée du Sud.

Les acteurs non étatiques comme les groupes terroristes cherchent aussi à utiliser le cyberspace, et ils y sont parvenus pour la propagande, la désinformation, la coordination et le recrutement, et pour faire circuler des messages haineux et mettre de l'avant des activités terroristes. Afin de favoriser son objectif global de créer et de développer un État islamique/un califat, le groupe armé État islamique a déclaré son intention de créer un « cybercalifat » et de mener un « cyberdijihad » contre les « ennemis de l'Islam ».



Les approches des forces alliées

La cybersécurité est devenue une absolue priorité pour tous les pays du monde. Les approches diffèrent, mais les militaires des pays qui sont animés par les mêmes idées ont le plus souvent un rôle d'appui dans la cybersécurité nationale, et ils mettent l'accent sur le renforcement de la résilience et la défense de leurs systèmes militaires; ils prêtent aussi main-forte aux ministères et organismes civils qui sont aux prises avec la gestion de cyberincidents.





s.15(1)
s.21(1)(a)
s.21(1)(b)

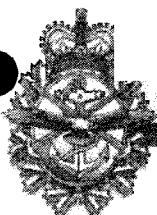
SECRET

d'opérations militaires. Ils ont aussi conscience des occasions d'exploiter les cybervulnérabilités de leurs adversaires pour atteindre leurs objectifs élargis en matière de sécurité nationale.

ÉTATS-UNIS	ROYAUME-UNI	AUSTRALIE
- En 2010, la création du Cybercommandement des États-Unis pour défendre les réseaux du département de la Défense, veiller à la liberté d'action des États-Unis dans le cyberspace, priver les adversaires de la même liberté et faciliter les opérations militaires des Américains. - Le Cybercommandement des États-Unis est intégré à la National Security Agency (NSA) (agence de sécurité nationale) et à l'organisme de cryptologie pour permettre les cyberopérations militaires. - La cyberstratégie révisée du département de la Défense a été publiée en avril 2015; il est précisé dans le document que le département de la Défense doit être en mesure d'utiliser ses cybercapacités contre un adversaire pendant un conflit ou pour répondre à un cyberincident qui touche les États-Unis, et pour avoir un effet dissuasif sur les cyberattaques.	- La stratégie sur la cybersécurité de 2011 énonce la vision pour institutionnaliser pleinement les cyberopérations dans le contexte des opérations militaires d'ici à 2015. - Le commandement des forces interarmées s'est chargé de l'« intégration des cybercapacités de la défense » en 2012, y compris une cyberunité conjointe, organisée par l'administration centrale des communications du gouvernement (ACCG) et l'organisme de cryptologie dont le rôle est, entre autres, de concevoir des techniques et des plans pour parvenir à des résultats pour les militaires. - La création d'une cyberréserve conjointe en 2013 dans le cadre de l'ensemble des cybercapacités militaires.	- En 2009 et 2013, les Livres blancs de la Défense ont souligné l'importance du cyberspace.

Les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie investissent dans de nouvelles ressources et intègrent les cyberopérations à leurs activités militaires,

SECRET





L'approche à ce jour

Le Canada

La Stratégie de cybersécurité du Canada a été publiée par Sécurité publique en octobre 2010, et une place importante a été accordée à la sécurité des systèmes du gouvernement fédéral, au partenariat pour protéger les cybersystèmes essentiels à l'extérieur du gouvernement fédéral, et pour aider les Canadiens à se protéger en ligne. La Stratégie attribue des rôles de soutien aux ministères et organismes appropriés, y compris le MDN et les FAC, qui doivent protéger leurs réseaux; travailler avec leurs partenaires fédéraux pour identifier les menaces et les réponses possibles; et œuvrer avec les militaires alliés en vue de concevoir des pratiques exemplaires, des politiques et cadres juridiques pour les aspects militaires de la cybersécurité.

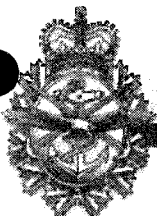
LE MDN ET LES FAC

La politique de défense actuelle reconnaît que les FAC doivent être en mesure de faire face efficacement aux menaces asymétriques, y compris les cybermenaces, mais la stratégie ne contient aucune directive supplémentaire sur les aspects liés au cyberspace. Le MDN et les FAC comprennent de mieux en mieux l'importance des cybercapacités en tant qu'aides indispensables et essentielles aux opérations militaires,

Depuis le MDN et les FAC préparent un programme de cyberopérations pour garantir l'intégrité de leurs réseaux et de leurs systèmes;

Les principaux efforts dans le cadre du Programme de cyberopérations incluent, entre autres, les cyberdéfenses;

SECRET





Par ailleurs, en le MDN et les FAC ont publié une politique intérimaire sur les cyberopérations. La politique a établi les

LES ÉCARTS ET LES DÉFIS



Les incertitudes et les complexités stratégiques

Les discussions aux échelons national et international demeurent à l'état embryonnaire sur les questions comme celles des règles de comportement pour un État responsable dans le cyberspace. De nombreuses nations s'interrogent sur la façon la plus adéquate de considérer le cyberspace à l'intérieur de leurs politiques sur la défense et la sécurité nationale, et sur la façon de définir leurs seuils pour déterminer quelles actions de nature cybernétique à leur endroit doivent être jugées inacceptables et justifier une réaction. Sur la scène internationale, même si on est de plus en plus unanime pour dire que le droit international existant, y compris le droit des conflits armés, s'applique au cyberspace, l'application précise des concepts juridiques (p. ex. la légitime défense) n'a pas encore été éprouvée dans une large mesure. De même, la communauté internationale commence seulement à se pencher sur des moyens visant à augmenter la confiance entre les États dans le contexte des cyberberactivités.

Le groupe d'experts gouvernementaux aux Nations Unies sur le cyberspace a préparé un rapport l'été dernier dans lequel il était recommandé, entre autres, aux États de ne pas effectuer d'actions cybernétiques ou de soutenir, en toute connaissance de cause, de telles actions illégales qui portent atteinte de façon intentionnelle à l'infrastructure essentielle d'autres nations, ou d'empêcher les autres nations d'intervenir lors de cyberincidents. Le rapport recommandait aussi aux États de chercher à restreindre la prolifération de cybertechniques et de cyberoutils malveillants, et d'adopter des mesures pour améliorer les communications, la transparence et la collaboration entre eux en ce qui a trait aux cybercapacités, aux cybermenaces et aux cyberincidents.

Il est important de souligner que les É.-U. et le R.-U. ont récemment conclu des accords de principes bilatéraux avec la Chine selon lesquels ils s'engagent à ne pas conduire de vol de propriété intellectuelle par Internet à des fins commerciales (ces ententes ne couvrent toutefois pas la collecte d'informations liées à la sécurité nationale).

La participation du Canada à de telles discussions multilatérales sur les règles de comportement pour l'État dans le cyberspace et les mesures propices à susciter la confiance entre les États est dirigée par d'autres ministères, comme les Affaires





étrangères et Sécurité publique. Le MDN et les FAC donnent des conseils adaptés aux forces armées et à la défense à l'appui des discussions, et le MDN et les FAC ont soutenu des prises de position du Canada selon lesquelles les États devraient utiliser le droit international existant comme base pour éclairer leurs interventions dans le cyberspace, et que des mesures visant à susciter la confiance sont les premières étapes concrètes pour favoriser une stabilité dans le cyberspace. Plus que les discussions internationales avancent dans ces domaines, et plus le MDN sera probablement susceptible de jouer un rôle de chef de file dans le cadre de l'engagement du Canada.

PROCHAINES ÉTAPES

Dans le contexte militaire moderne, il est primordial pour le MDN et les FAC, d'être en mesure d'opérer efficacement dans le cyberspace. À cette fin, le MDN et des FAC poursuivront le développement de leurs capacités

Fait digne d'intérêt, il faudra déployer un effort considérable pour inclure dans les cadres les cyberopérations qui seront menées contre des adversaires maintenant que la conception d'une telle capacité a été autorisée par le gouvernement. Le MDN et les FAC se concentreront sur les activités suivantes au cours des prochaines années :

- Un investissement continu pour renforcer sa capacité de défendre les réseaux du MDN et des FAC, par exemple, par la conception d'outils visant à améliorer la détection des menaces, et la mise en place de milieux de formation;
- La mise à jour de la politique sur les cyberopérations;
-
-
- La préparation de plans de carrière pour la main-d'œuvre cybernétique;
-





SECRET

En adoptant des positions claires sur des enjeux qui font encore l'objet d'un grand débat et d'une incertitude à l'échelon international, ces améliorations aideraient le Canada à être plus cohérent et influent dans sa participation aux discussions internationales. Comme les discussions continuent d'évoluer, notamment en ce qui concerne les règles encadrant le comportement d'un État responsable dans le cyberspace et les mesures propices à renforcer la confiance, **le MDN et les FAC devront**



SECRET



RECOMMANDATIONS –

LE MDN ET LES FAC DEVRAIENT EFFECTUER LES TÂCHES SUIVANTES :





NOTE DE SYNTHÈSE : ESPACE

FAITS SAILLANTS

- Alors que les capacités spatiales sont essentielles pour les Forces armées canadiennes et la société canadienne, elles sont de plus en plus menacées.
- De concert avec leurs alliés et partenaires, le MDN et les FAC ont établi un programme spatial robuste pour appuyer et favoriser les opérations militaires canadiennes. L'espace est de plus en plus perçu comme un domaine à part entière et il a fait l'objet d'une collaboration appréciable entre alliés.

•

•

CONTEXTE

Quelle est l'importance de cette question?

L'espace est un élément indispensable à la société et à l'économie du Canada. Par exemple, les capacités spatiales fournissent la fonction d'horodatation pour les GAB et le New York Stock Exchange, en plus d'aider au contrôle du trafic aérien et à la coordination des livraisons juste-à-temps et d'offrir des services précieux tels que les téléphones cellulaires et la télévision par satellite.

L'espace est également essentiel pour la sécurité et la défense du pays.
permettent aux FAC

et ailleurs dans le monde. Les capacités spatiales de recherche et sauvetage contribuent à la protection des forces, en plus de permettre aux FAC d'intervenir plus rapidement lorsque des Canadiens sont en détresse. En outre,



d'endroits inaccessibles, à l'appui des exigences en matière de renseignement et de connaissance de la situation.

Par conséquent, les capacités spatiales offrent incluant le Canada, un avantage militaire stratégique par rapport à

Alors

que peu de pays avancés exploitaient le domaine de l'espace, un nombre toujours croissant développe des capacités spatiales à des fins militaires. En outre, les compagnies commerciales vendent maintenant sur le marché libre des capacités spatiales de pointe telles que les télécommunications par satellite et les données optiques et radars, ce qui uniformise un tant soit peu les règles du jeu.

Par ailleurs,

Ces menaces d'origine humaine s'ajoutent à la quantité croissante de débris spatiaux en présentant une menace pour les biens spatiaux alliés.

Approche à ce jour

Politiques et capacités du MDN et des FAC

La dernière politique spatiale du MDN et des FAC a été publiée en 1998.

Conformément à la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* de 2008, les FAC doivent intervenir efficacement en cas de menaces asymétriques,

le MDN

et les FAC comprennent davantage la portée des capacités spatiales et savent que l'espace est devenu un important domaine opérationnel à part entière.

Supportés par un programme de R&D, le MDN et les FAC ont élaboré un programme spatial efficace – le plus important programme spatial du gouvernement du Canada – dont la priorité est de soutenir les opérations militaires. Ce programme est établi le long des principales lignes d'opération :

•

Le RSR dans l'espace joue un rôle important dans un grand nombre de missions pour l'ensemble du gouvernement, incluant la surveillance environnementale. C'est également primordial pour la connaissance du domaine maritime.



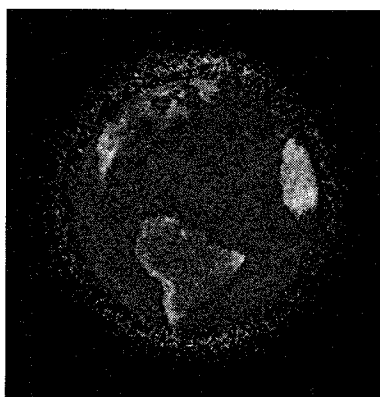
- *Localisation, navigation et synchronisation* (p. ex., accès et protection des GPS).
pour accomplir diverses tâches, dont la navigation, la coordination d'attaques et l'orientation de munitions intelligentes. Puisqu'il est important de conserver l'accès _____ les FAC collaborent avec leurs alliés pour protéger ce signal
- *Soutien spatial aux opérations et à la prise de décisions par l'entremise de la Cellule des opérations spatiales canadiennes (CANSpOC)*. En étroite coordination avec nos alliés et partenaires gouvernementaux, la CANSpOC assure la surveillance de l'espace en tout temps afin de maintenir la connaissance de l'environnement spatial,



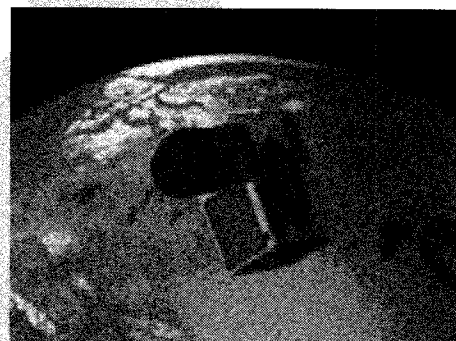
d'être un point de contact pour l'espace, d'établir une liaison avec d'importants alliés et de fournir un soutien spatial aux commandants et aux décideurs canadiens. La CANSpOC a été établie dans le cadre de modifications continues à la structure des forces. Le MDN et les FAC envisagent d'ajouter au cadre actuel travailleurs de l'espace hautement qualifiés, ainsi que membres du personnel au cours des 5 prochaines années. Ces efforts découlent de la reconnaissance du fait que l'espace n'est pas qu'un élément habilitant; il s'agit d'un domaine opérationnel et d'une partie entièrement intégrée de la planification et des opérations.

- *Connaissance de la situation dans l'espace.* Alors que l'environnement spatial est de plus en plus encombré par le nombre croissant de satellites et de débris, il est reconnu à l'échelle mondiale qu'une meilleure connaissance de la situation dans l'espace est nécessaire. Pour les forces armées, la connaissance de la situation dans l'espace est essentielle pour assurer la protection des systèmes fondamentaux et décourager les attaques contre ces derniers. Elle permet aux opérateurs de comprendre les menaces que posent les débris et les adversaires potentiels, et de détecter les activités malveillantes dans l'espace. Le premier satellite militaire canadien Sapphire est un capteur optique surveillant les objets en haute orbite terrestre. Il a été lancé en 2013 afin de fournir des données au réseau de surveillance spatiale (Space Surveillance Network) des États-Unis. Le MDN et les FAC sont les seuls partenaires non américains du réseau ayant un capteur spatial. Le satellite Sapphire est reconnu à titre de contribution hautement efficace à la connaissance de la situation dans l'espace à peu de frais. Le suivi prévu du MDN et des FAC, le projet Surveillance de l'espace (coût à déterminer), contribuera également aux efforts de connaissance de la situation dans l'espace dirigés par les États-Unis.

Image illustrant le problème de débris dans l'espace



Satellite Sapphire du MDN



- *Télécommunications par satellite (SATCOM).* Les télécommunications par satellite sont essentielles pour le commandement et le contrôle des opérations militaires, de même que la transmission



Le MDN a effectué des investissements importants dans les télécommunications militaires protégées millions de dollars)¹ et les télécommunications à large bande par satellite millions de dollars). Ces investissements incluent des partenariats SATCOM avec les États-Unis, mettant encore à profit des capacités qui autrement seraient bien au-delà de nos moyens. En outre, le MDN envisage actuellement la possibilité de travailler avec des gouvernements partenaires afin de cerner et d'établir des options d'investissement partagé dans un réseau amélioré de télécommunications par satellite

Types et utilisations des télécommunications par satellite

Définition
Utilisation

¹ Tous les tableaux à confirmer en fonction des dernières données disponibles.





CONSIDÉRATIONS

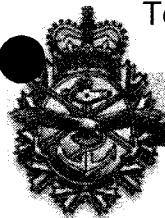
Difficultés importantes



Recours aux partenaires

Le MDN et les FAC sont particulièrement tributaires d'autres ministères et agences en ce qui concerne les questions spatiales. Par exemple, bien que le MDN et les FAC possèdent une vaste expertise dans le domaine, des programmes spatiaux commerciaux tels que le [redacted] et la [redacted] gérés par l'ASC sont souvent nécessaires pour accéder aux capacités spatiales.

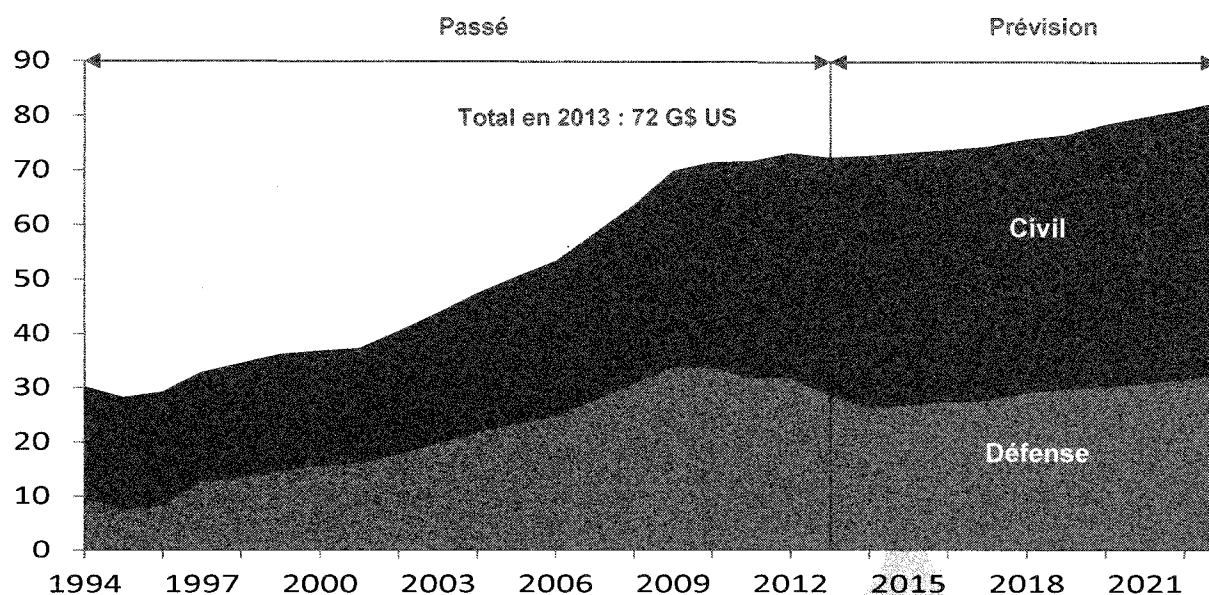
Comme il a été susmentionné, le partenariat [redacted] permet au Canada de tirer parti des capacités américaines qui dépassent de beaucoup nos moyens. Toutefois, en raison des [redacted]





Des compagnies privées deviennent plus importantes que les forces armées à titre de source première de financement et de développement dans le domaine de l'espace. Alors que le MDN et les FAC dépendent davantage des capacités du milieu privé, ils doivent faire face au défi que pose la coordination avec un grand nombre de partenaires pour protéger et promouvoir l'intérêt national.

Budgets gouvernementaux mondiaux consacrés à l'espace PRÉVISION JUSQU'EN 2023 (G\$ US)



La commercialisation de l'espace présente également des défis stratégiques à l'égard d'enjeux tels que : assurer un accès militaire sécurisé et direct; prévenir les menaces; gérer le contrôle complexe des exportations, les investissements étrangers directs, la chaîne de commandement et les questions liées au partage de l'information; réglementer les nouvelles capacités à usage multiple (p. ex., robots conçus pour réparer ou ravitailler un satellite en orbite).

Absence de consensus concernant les normes

Alors qu'il y a une dynamique internationale considérable pour établir des normes de comportement plus répandues dans le domaine de l'espace, les différences importantes dans l'approche actuelle se traduisent par des écarts du point de vue de l'idéologie et de l'intérêt national. La communauté internationale commence à adopter certaines normes en temps de paix (p. ex., ne pas causer de débris spatiaux dévastateurs à long



terme), mais l'application de nombreuses notions juridiques dans le domaine de l'espace demeure incertaine et en grande partie non testée. Ainsi, bien que les conclusions juridiques soient tirées nécessairement au cas par cas, il n'existe actuellement aucun consensus politique permettant de déterminer si des capacités spatiales non cinétiques (p. ex., télémètre laser, brouillage) seraient jugées inacceptables et d'établir leurs types. L'application des principes juridiques fondamentaux (p. ex., autodéfense) peut également s'avérer difficile sur le plan pratique, en raison du développement rapide et des caractéristiques uniques des technologies utilisées ainsi que du sous-développement du concept de recours à la force dans l'espace. Cela a des répercussions importantes et nuit à la planification opérationnelle et au développement des forces, en plus de compliquer l'établissement d'une vision claire et d'un niveau d'ambition dans des partenariats internationaux et de favoriser une fausse perception possible, une instabilité stratégique, une course aux armements et une escalade involontaire de conflits.

Principales possibilités

Renforcement des capacités des FAC



Renforcement de la collaboration internationale



Politique, planification et coordination pangouvernementale

La communauté spatiale pangouvernementale reconnaît de plus en plus les limites de l'approche spatiale actuelle, ponctuelle et en grande partie compartimentée. Le fait de saisir efficacement les occasions et de relever les défis liés à l'espace nécessite une élaboration de politiques et de lois à l'échelle du gouvernement afin de résumer et de fournir de façon complète et cohérente des directives pour les activités du Canada dans l'espace. Le MDN et le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD)

L'influence sur l'élaboration de normes internationales requiert également une approche plus stratégique et proactive qui met à profit une gamme d'expertises techniques, scientifiques, opérationnelles, juridiques et en matière de politiques.

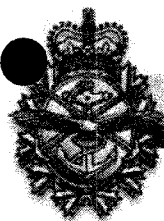


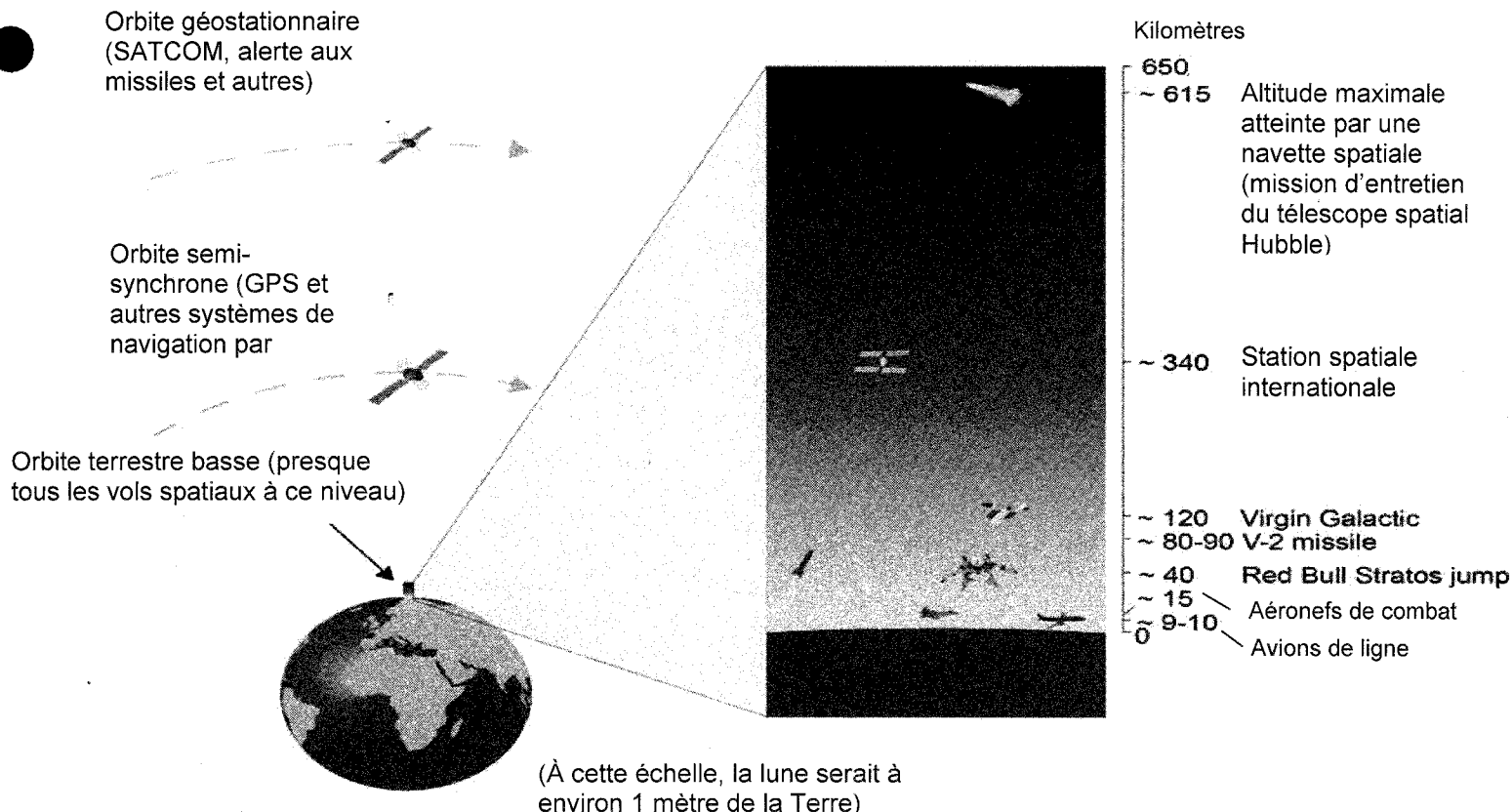
RECOMMANDATIONS

Le MDN et les FAC devraient :

Documentation sur l'espace

- Différentes orbites sont particulièrement utiles pour diverses tâches. Par exemple, l'orbite terrestre basse est souvent utilisée pour le renseignement, la surveillance et la reconnaissance en raison des périodes rapides de réobservations. Les systèmes de navigation par positionnement global (GPS) se retrouvent surtout dans l'orbite semi-synchrone (ou terrestre moyenne). L'orbite géostationnaire est utilisée pour les télécommunications par satellite (SATCOM) et les alertes aux missiles, puisque les satellites s'y trouvant se déplacent à la même vitesse que la Terre, ce qui signifie qu'ils survolent principalement une zone ponctuelle de la planète.





- Les qualités physiques uniques de l'espace ont diverses implications militaires importantes. Par exemple, les satellites sont très vulnérables aux attaques, puisque leurs trajectoires sont totalement prévisibles et que leur manœuvrabilité est très limitée. Pour les mêmes raisons, si on rate l'occasion d'utiliser un satellite (p. ex., pour prendre une image), il faut souvent attendre des heures ou des jours avant de pouvoir le faire à nouveau.
- Plus important encore, les corps de fusée, les satellites morts et d'autres débris demeurent dans l'espace (parfois pendant des décennies) et représentent une menace pour les satellites actifs. En ce moment, les États-Unis suivent environ 22 000 débris de la taille égale ou supérieure à une balle molle et ils estiment qu'il y a environ 500 000 débris de plus petite taille. Compte tenu du fait que les débris dans l'espace se déplacent à 8 km par seconde en orbite terrestre basse, même un tout petit morceau peut causer d'importants dégâts. À titre d'exemple, un débris de la taille d'un éclat de peinture a déjà pratiquement fait éclater la fenêtre d'une navette spatiale. En outre, ces débris peuvent entraîner des collisions en cascade et avoir des effets dévastateurs et à long terme.
- Les pays peuvent envoyer des satellites en orbite pour offrir des services à leurs citoyens ou espionner un territoire ennemi, puisque l'espace est une ressource commune (tout comme les voies navigables internationales et l'espace aérien).





- Le principe de liberté d'espace est important pour les opérations spatiales civiles et militaires. De plus, beaucoup sont d'avis que l'espace devrait être un sanctuaire à l'abri des conflits et utilisé au profit de tous. Il devrait nous unir plutôt que nous diviser. De l'autre côté, on constate de plus en plus que l'espace est également un domaine militaire important, tout comme la mer, l'air, la terre et le cyberspace, et qu'il faut l'exploiter et le protéger pour des raisons de sécurité nationale. Il existe une tension constante entre ces concepts.



NOTE DE SYNTHÈSE : DÉFENSE ANTIMISSILE BALISTIQUE

RÉSUMÉ

- L'importance stratégique de la défense antimissile balistique a augmenté considérablement au cours des dernières années, compte tenu surtout du nombre de pays ayant accès à la technologie des missiles balistiques.
- Conformément à sa décision de 2005, le Canada ne participe pas au système de défense antimissile balistique des États-Unis (É.-U.) pour la défense de l'Amérique du Nord.

Toutefois, le Canada participe aux discussions sur la mise au point du système de défense antimissile balistique de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) devant protéger le territoire, les populations et les forces *européens* de l'OTAN, et il contribue financièrement aux éléments du système qui sont admissibles au financement commun de l'OTAN.

notamment au sein de l'OTAN.

CONTEXTE

Quelle est l'importance de cette question?

Au cours de la dernière décennie, la défense antimissile balistique est devenue une question de plus en plus,

¹ L'OTAN estime que plus de 30 pays possèdent ou acquièrent la technologie des missiles balistiques, laquelle pourrait servir à

¹ Veuillez consulter l'« Annexe I : Au sujet des missiles balistiques » pour de plus amples renseignements sur les missiles balistiques.



transporter des ogives classiques ou, dans certains cas, des armes de destruction massive (ADM).

² Veuillez consulter l'« Annexe III : Le contexte mondial de la menace des missiles balistiques » pour un aperçu de la menace posée par balistiques en matière de missiles balistiques.





L'approche à ce jour : la décision canadienne de 2005

En 2005, le gouvernement de l'époque a décidé que le Canada ne participerait pas au système de défense antimissile balistique des É.-U. pour l'Amérique du Nord.

À l'époque, compte tenu de la technologie limitée des adversaires potentiels, le système a été considéré par plusieurs comme non nécessaire et trop onéreux, notamment en raison des nombreux comptes rendus sur ses nombreuses lacunes techniques. Le système était également perçu comme un facteur allant à l'encontre des efforts internationaux en matière de contrôle des armements,

Depuis 2005, les progrès de la technologie des missiles balistiques ont suscité une évolution des opinions internationales vers un soutien plus grand à l'égard de l'établissement de systèmes de défense antimissile balistique.

CONSIDÉRATIONS

La défense antimissile balistique continentale

En plus d'accroître leur capacité de défendre le territoire américain, les É.-U. collaborent de près avec des alliés régionaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'OTAN afin d'élaborer des solutions de coopération pour contrer la menace des missiles balistiques.

Suite à la décision prise par le Canada en 2005 de ne pas participer à la défense antimissile balistique continentale, les É.-U. ont assigné la responsabilité de l'exécution de la défense antimissile balistique pour la zone continentale des É.-U. au Commandement stratégique des É.-U. (USSTRATCOM) et au Commandement du Nord des É.-U.

Investissements des É.-U. dans la défense antimissile balistique

En 2014, les É.-U. ont annoncé leur intention de déployer 14 intercepteurs terrestres (GBI) supplémentaires à Fort Greely, en Alaska, augmentant ainsi le nombre de GBI sur le sol américain de près de 50 p. 100. Les É.-U. étudient aussi un site GBI additionnel, potentiellement sur la côte Est.

Malgré les pressions exercées sur le budget de la Défense des É.-U., la mission de défense antimissile continue d'être une priorité. Il y a lieu de noter que le Budget du président Obama pour l'année financière 2016 demande un investissement global de 9,6 milliards de dollars dans la défense antimissile. Cela comprend 8,1 milliards de dollars pour la Missile Defense Agency.





(USNORTHCOM), plutôt qu'au commandement binational du NORAD. Bien que l'*évaluation* de la menace des missiles pour l'Amérique du Nord et l'*alerte* à donner en cas d'attaque éventuelle soient un effort conjoint canado-américain par l'entremise du NORAD, le Canada ne participe pas à la *réponse* à une telle menace et n'a aucune visibilité à cet égard.





La défense antimissile balistique de l'OTAN :

En 2010, les alliés de l'OTAN ont décidé de se doter d'une capacité de défense antimissile balistique dans le cadre de la mission essentielle de l'Alliance, soit d'assurer la défense collective. Depuis lors, les membres de l'OTAN participent à des discussions actives au sujet de la mise au point du système de défense antimissile balistique de l'OTAN, notamment la couverture et la portée du système.

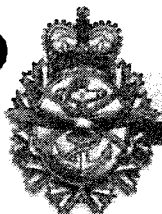
En particulier, le système de l'OTAN fait une distinction entre la défense antimissile balistique *territoriale* et la défense antimissile balistique *de théâtre* selon le but des ressources déployées.

La défense antimissile balistique territoriale vs la défense antimissile balistique de théâtre

Les ressources de *défense antimissile balistique territoriale* sont déployées uniquement pour protéger le territoire, les populations et les forces européens de l'OTAN. Ces ressources sont fournies à l'OTAN par les pays dotés de capacités de défense antimissile balistique sur une base strictement volontaire.

Les ressources de *défense antimissile balistique de théâtre* sont destinées à protéger les forces déployées de l'OTAN à l'intérieur et à l'extérieur de la zone OTAN. Les membres de l'OTAN peuvent être invités à fournir ces ressources en tant qu'objectif de contribution nationale à l'OTAN.

Toutefois, comme le Canada ne participe pas à la défense antimissile balistique de l'Amérique du Nord, il considère le système de l'OTAN comme uniquement destiné à la protection du territoire, des populations et des forces européens.





La contribution des alliés à la défense antimissile balistique de l'OTAN

Les É.-U. fournissent du soutien critique au système de défense antimissile balistique territorial de l'OTAN au moyen de l'*European Phased Adaptive Approach* (EPAA) (l'approche adaptative phasée) à trois étapes.

Dans le cadre de cette approche, les É.-U. ont signé des ententes avec la Turquie, la Roumanie et la Pologne afin d'installer des détecteurs et des intercepteurs sur ces territoires, en plus de déployer des navires Aegis de l'US Navy dans un port espagnol, dans le but d'assurer la défense antimissile de l'Europe.

Outre la contribution des É.-U., d'autres alliés de l'OTAN ont annoncé leur intention de faire d'autres investissements dans les capacités de défense antimissile balistique qui pourraient être intégrées dans le système de l'OTAN, au besoin.

Multiplication des collaborations internationales en matière de défense antimissile balistique :

En raison essentiellement de l'importance accordée par les É.-U. à la collaboration avec les alliés et partenaires sous l'administration Obama, il y a maintenant davantage d'acteurs participant à la défense antimissile balistique. Au-delà de l'OTAN, d'autres États ayant des capacités en matière de défense antimissile balistique se regroupent graduellement en tant que partenaires aux vues similaires dans le domaine de la défense antimissile afin de contribuer à l'effort général de dissuasion.

Les É.-U. sont disposés à ce que le Canada participe à des activités de simulation multinationales de faible visibilité, ce qui a permis au Canada d'avoir une meilleure connaissance des systèmes de défense antimissile balistique des É.-U. et de l'OTAN.



**Pages 617 to / à 618
are withheld pursuant to sections
sont retenues en vertu des articles**

15(1), 21(1)(a), 21(1)(b)

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**

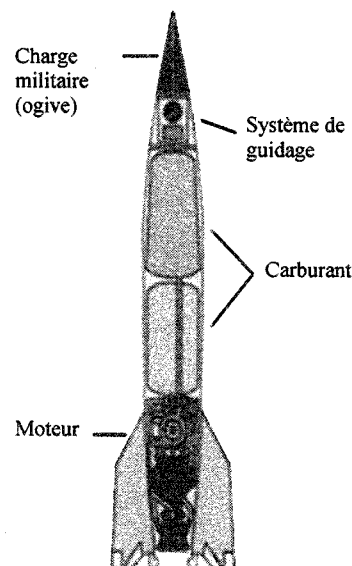


ANNEXE I : AU SUJET DES MISSILES BALISTIQUES

Un missile balistique est constitué d'une cellule, d'un moteur-fusée, d'un système de guidage et de contrôle et d'une charge militaire (ogive) qui peut être de nature nucléaire, chimique, biologique ou conventionnelle. De façon générale, les missiles balistiques sont lancés verticalement et suivent une trajectoire balistique qui doit être calculée d'avance de façon à ce que le missile atteigne l'objectif souhaité.

Contrairement aux missiles de croisière ou autres plateformes « aérobies », les missiles balistiques sont propulsés par des fusées qui n'ont pas besoin d'une source externe d'oxygène pour fonctionner. C'est cet élément de sa conception qui permet au missile balistique de quitter l'atmosphère et d'atteindre des vitesses qui frisent les 7 kilomètres à la seconde – plus la portée est longue, plus la vitesse atteinte par le missile est élevée. Les principales caractéristiques du missile balistique qui rendent les mesures défensives difficiles comprennent le court temps de vol sur une longue distance et la vitesse terminale élevée. Ses principales lacunes comprennent une position de lancement très visible et une faible précision en l'absence d'un guidage en fin de trajectoire.

Élément de base d'un missile balistique

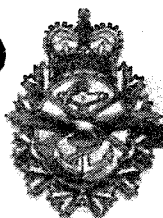


Les missiles balistiques se classent selon leur portée maximale:

- Missile balistique très courte portée (CRBM) - <300 km
- Missile balistique courte portée (SRBM) – 300-1 000 km
- Missile balistique moyenne portée (MRBM) – 1 000-3 000 km
- Missile balistique à portée intermédiaire (IRBM) – 3 000-5 500 km
- Missile balistique intercontinental (ICBM) – >5 500 km

Lance-missiles

Les missiles balistiques sont très grands et ne peuvent être lancés par un aéronef. Ils sont habituellement lancés à partir d'une installation terrestre fixe ou mobile ou à partir d'un sous-marin se trouvant en mer et conçu spécialement pour lancer des missiles. Sur terre, ces missiles sont transportés horizontalement et ensuite érigés en position verticale avant le lancement –





Trajectoire d'un missile balistique

La trajectoire d'un missile balistique comprend trois phases avant l'impact – la phase de propulsion, la phase de mi-course, et la phase terminale. Les missiles sont guidés et propulsés uniquement durant la phase de propulsion, qui commence lors du lancement et se poursuit jusqu'à ce que le moteur-fusée s'épuise. Quand le missile entame sa phase de mi-course, il dépend de la gravité pour déterminer sa course, ou sa trajectoire. Lors de la phase terminale, la charge militaire se détache du corps du missile et pénètre de nouveau dans l'atmosphère pour poursuivre sa trajectoire descendante jusqu'à la cible voulue.





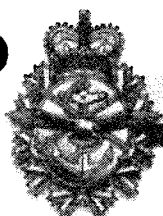
ANNEXE II : INTERCEPTION D'UN MISSILE BALISTIQUE

Une fois sur sa trajectoire, le seul moyen de stopper ou de détruire un missile balistique est de réussir une interception.

Les missiles balistiques ont des signatures importantes qui peuvent être détectées et suivies facilement une fois lancés, mais leur vitesse hypersonique (jusqu'à 7 km/s) constitue un problème important pour les systèmes de défense. Le problème est souvent décrit comme « une balle cherchant à atteindre une autre balle », et la difficulté du problème ne fait qu'accroître à mesure qu'augmente la portée du missile et par conséquent sa vitesse en fin de trajectoire.

Il y a trois stratégies possibles pour intercepter un missile balistique. Dans une interception lors de la phase de propulsion, la menace est attaquée lorsqu'elle se déplace plus lentement et avec une signature d'échappement hautement visible. Dans une interception lors de la phase de mi-course, la menace est attaquée au sommet de sa trajectoire, habituellement en dehors de l'atmosphère. Dans une interception lors de la phase terminale, la menace est attaquée lors de sa descente vers l'objectif.

Des trois, la phase de mi-course est la plus longue en temps et en espace, ce qui fait qu'elle présente le plus de possibilités pour une interception. Cette phase limite aussi la contamination par les débris de la charge militaire, une arme de destruction massive, puisqu'elle se désintègrera lors de sa rentrée dans l'atmosphère.





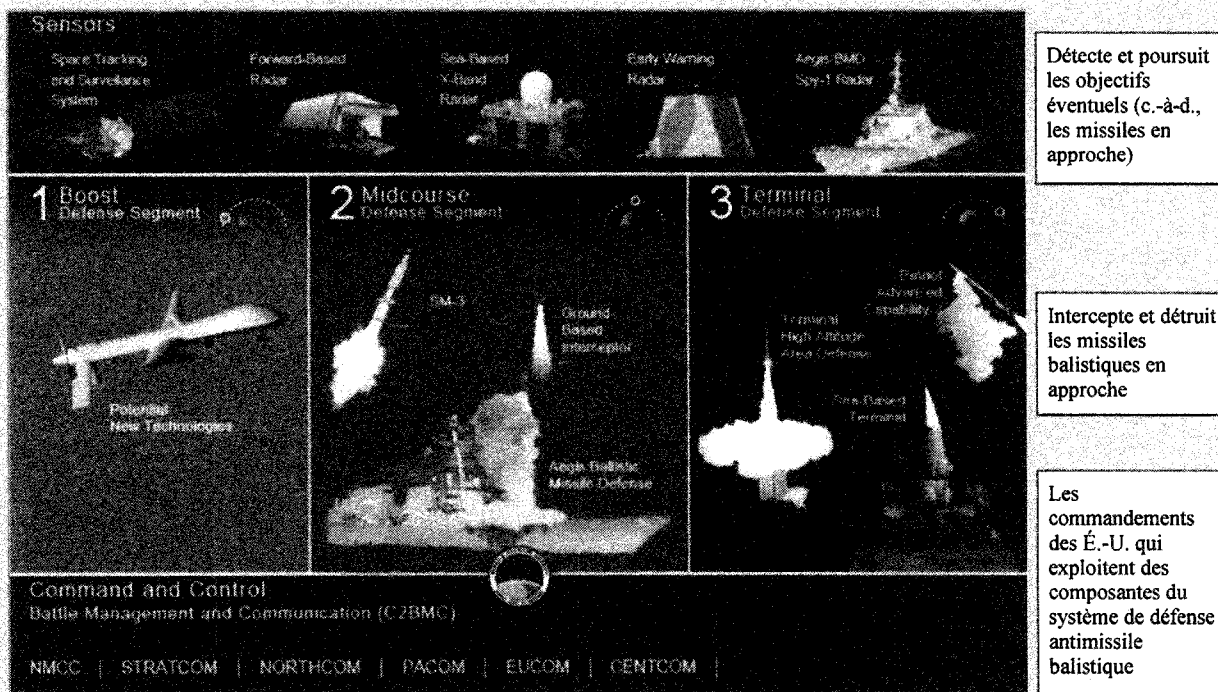
Systèmes de défense antimissile balistique des É.-U.

Le système de défense antimissile balistique des É.-U. est conçu de façon à offrir plusieurs occasions pour détruire les missiles et leurs charges militaires avant qu'ils n'atteignent leurs cibles. Il est également capable de contrer des missiles balistiques de toutes portées. Le système comprend trois types de composantes :

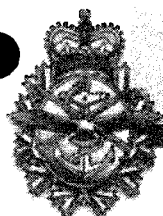
1. Un réseau de capteurs et de radars terrestres et maritimes pour la détection et la poursuite des objectifs;
2. Des missiles d'interception terrestres ou maritimes permettant de détruire un missile balistique en recourant soit à la force d'une collision directe, soit à une charge explosive à souffle et à fragmentation;
3. Un réseau de commandement et de contrôle, de gestion du combat et de communication permettant d'établir des liens entre les détecteurs et les missiles d'interception.

Le système exploite diverses ressources selon le type de missile balistique qu'il rencontre et la phase durant laquelle l'interception se produira (voir l'illustration ci-dessous pour connaître les ressources possibles). Par exemple, les intercepteurs de missile à bord des croiseurs et destroyers équipés de systèmes Aegis peuvent être utilisés pour intercepter et détruire des missiles balistiques de courte et moyenne portée lors de la phase de mi-course ou de la phase terminale de la trajectoire. De plus, les navires équipés de systèmes Aegis peuvent aussi fournir un soutien en matière de surveillance pour aider d'autres composantes du dispositif de défense antimissile balistique de contrer des missiles balistiques intercontinentaux et pour donner l'alerte pour la défense des pays, des forces déployées et des alliés.

Aux É.-U., les éléments de défense antimissile balistique sont exploités par le personnel militaire du Commandement stratégique des É.-U., du Commandement du Nord des É.-U., du Commandement du Pacifique des É.-U., des Forces américaines au Japon et du Commandement des É.-U. en Europe, entre autres. Les É.-U. ont aussi des programmes de coopération en matière de défense antimissile balistique avec un certain nombre d'alliés, dont le R.-U., l'Australie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas et la Pologne.



US Missile Defence Agency





National
Defence

Défense
nationale

s.15(1)

s.21(1)(a)

s.21(1)(b)

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS

RELEASED UNDER THE AIA - UNCLASSIFIED INFORMATION
DIVULGUE EN VERTU DE LAI - RENSEIGNEMENTS NON CLASSIFIES
DND - MDN

³ Une menace se définit comme une capacité *nuisible* et
l'*intention* d'employer cette capacité.

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS

Page 624

**is withheld pursuant to sections
est retenue en vertu des articles**

15(1), 21(1)(a), 21(1)(b)

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**



ANNEXE IV : LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE ANTIMISSILE BALISTIQUE ENTRE LES É.-U. ET DES PARTENAIRES INTERNATIONAUX

Europe

	NATO	NATO BMD Interim Capability; ALTBM; BMD (Territorial Missile Defense); Interoperability Tests with EPAA
	Czech Republic	BMD Framework Partner; RDT&E Cooperative Projects
	Denmark	BMD Framework Partner; Thule Upgraded Early Warning Radar; RDT&E Cooperative Project
	France	University to University Research; Cooperative R&D Agreement
	Germany	PAC-3
	Italy	BMD Framework Partner
	Netherlands	PAC-3; Maritime BMD studies
	Poland	Agreed to host Aegis Ashore
	Romania	Agreed to host Aegis Ashore
	Spain	Hosting BMD-capable ships to support NATO BMD and other missions
	Turkey	AN/TPY-2 radar host; University to University Research
	UK	BMD Framework Partner; Fylingdales Upgraded Early Warning Radar; Joint Project Arrangements for Cooperative Projects

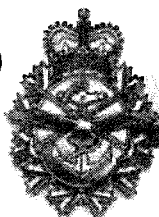
Middle East

	Israel	Arrow Deployed; Arrow System Improvement Program; development of David's Sling Weapon System; Iron Dome
	Kuwait	Missile defense discussions
	Qatar	Missile defense discussions
	Saudi Arabia	Missile defense discussions; PAC-3 purchase
	United Arab Emirates	Foreign Military Salescases for THAAD and PAC-3

Asia / Pacific

	Australia	BMD Framework Partner; R&D Cooperative Project
	Japan	BMD Framework Partner; AN/TPY-2 radar host; 21" Missile Development; 4 Aegis BMD capable ships
	ROK	Missile defense discussions

US Missile Defence Agency, 16 avril 2015





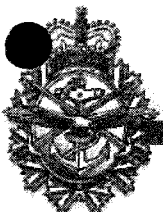
NOTE DE SYNTHÈSE : ENGAGEMENTS ET ALLIANCES À L'ÉCHELLE MONDIALE

CONTEXTE

Comme le précise la politique de défense actuelle, le mandat de la Défense comprend trois rôles permanents : défendre le Canada, défendre l'Amérique du Nord en collaboration avec les États-Unis, et contribuer à la paix et la sécurité internationales. Les engagements de la Défense permettent l'exécution de ce mandat, tout en faisant la promotion des objectifs généraux des politiques en matière de sécurité nationale, de relations étrangères et de commerce.

La Défense nationale emploie une vaste gamme d'outils à l'appui de son programme d'engagements, notamment les accords de coopération en matière de défense, les engagements de haut niveau à l'étranger, les exercices interalliés et des activités de renforcement des capacités comme l'instruction militaire (l'annexe A donne un aperçu des principaux outils d'engagement). Le Canada possède des forces armées puissantes et professionnelles ayant une expérience utile dans plusieurs domaines, notamment l'instruction militaire et le renforcement des capacités. Grâce à son excellente réputation internationale, le Canada fournit régulièrement des effets qui lui permettent de jouer dans la cour des grands, du fait de ses contributions aux engagements internationaux.

Pour orienter les activités d'engagement de la Défense de façon à maximiser les ressources limitées et à promouvoir la cohérence générale entre les politiques et les programmes, des stratégies d'engagement régionales sont en cours d'élaboration dans le but d'énoncer des intérêts et des objectifs précis en matière de défense (voir ci-dessous). Ces stratégies présentent les paramètres de l'engagement en matière de défense et recensent les secteurs où les ressources de la Défense devraient être ciblées à des fins stratégiques. Dans tous les cas, les stratégies évolutives sont planifiées et exécutées selon les priorités et les principes du gouvernement du Canada, et des besoins et modalités de la Défense : la souveraineté canadienne; la prospérité canadienne; la stabilité régionale et internationale; la primauté d'un ordre international fondé sur des règles; un réseau de partenaires de défense; la mobilité et la portée, puis l'accès à des capacités avancées.





LES INTÉRÊTS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU CANADA

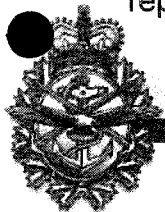
Principaux alliés et alliances

États-Unis – Intérêts stratégiques : Les États-Unis sont le plus important allié et partenaire de défense du Canada. La relation du Canada avec les États-Unis contribue directement à la souveraineté et la prospérité canadiennes, à la stabilité régionale et internationale et à la primauté d'un ordre international fondé sur des règles. Les deux pays cherchent régulièrement des possibilités d'engagement et de coopération à divers niveaux, et l'on continue d'envisager de nouveaux domaines de coopération éventuels.

La relation de défense bilatérale canado-américaine actuelle est caractérisée par un niveau élevé de coopération entre nos forces armées, auquel se superposent des engagements stratégiques réguliers par les ministres et un dialogue stratégique sur des questions géographiques et thématiques (p. ex., Amériques, Asie-Pacifique, Moyen-Orient, Russie, cyberdéfense, espace, non-prolifération et OTAN). La coopération pratique est appuyée par une série d'accords bilatéraux, notamment le Plan d'appui aux autorités civiles (PAAC), qui permet au Canada ou aux É.-U. de fournir des ressources militaires de soutien lors d'urgences civiles, de même que le Plan de défense interalliée (PDI), qui synchronise les efforts militaires des deux pays en un seul plan de défense militaire bilatéral cohérent afin de relever ensemble les défis de la défense continentale.

La coopération canado-américaine en matière de défense est particulièrement manifeste par l'entremise des travaux du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), qui renforce directement la sécurité des Canadiens alors que nos nations continuent de collaborer dans le but de contrer efficacement les nouvelles menaces qui pèsent sur le continent. Le Canada et les É.-U. se penchent sur des questions ayant une incidence sur la capacité du NORAD de remplir ses missions,

Les États-Unis sont aussi le principal partenaire du Canada dans l'Arctique. Dans le cadre de l'Accord de coopération en matière de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes dans l'Arctique, négocié par les États de l'Arctique en 2011, le Canada et les États-Unis travaillent en étroite collaboration avec d'autres États de l'Arctique – à savoir le Danemark, la Norvège, l'Islande et, dans une certaine mesure, la Russie – en vue d'accroître l'interopérabilité et la coordination des capacités nationales de recherche et sauvetage, et de s'exercer aux réponses collectives aux situations d'urgence dans la région de l'Arctique. Les États-Unis sont





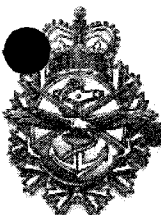
également un participant régulier à l'opération NANOOK annuelle du Canada, dont l'un des objectifs opérationnels est d'accroître l'interopérabilité entre le Canada et ses partenaires de l'Arctique.

Objectifs stratégiques :

-
-
-

OTAN – *Intérêts stratégiques* : L'OTAN est une organisation de défense collective essentielle qui sert de lien transatlantique clé, et qui est indispensable à la sécurité du Canada. L'adhésion à l'Alliance est une expression concrète des relations étroites du Canada à la fois avec les États-Unis et avec ses alliés européens. Dans un contexte de sécurité en perpétuelle évolution, l'OTAN offre à la fois un forum pour dialoguer entre alliés et un accès aux capacités interopérables de grande qualité de 28 forces armées, lesquelles constituent à la fois un effet dissuasif contre les menaces sur la sécurité des alliés, et un multiplicateur de force pour les opérations militaires. En raison de la démonstration continue, par le Canada, puis des capacités déployables et interopérables qu'apportent les FAC à l'Alliance, les alliés de l'OTAN sollicitent proactivement la participation des FAC aux initiatives, aux exercices et aux opérations de l'OTAN.

Entre autres effets, le réseau institutionnalisé des alliés de l'OTAN et des pays partenaires permet aux Forces armées canadiennes (FAC) d'avoir une portée mondiale; offre des occasions d'appuyer les exportations de l'industrie canadienne de la défense et des activités de développement commercial, puis facilite l'accès aux capacités avancées requises par les FAC pour mettre en œuvre son mandat. D'autre part, en tant que centre névralgique du dialogue sur les questions de défense et de sécurité, l'OTAN offre un forum qui complète les engagements bilatéraux avec les plus proches alliés du Canada, ou, dans les cas où les relations sont plus modestes, qui augmente la coopération bilatérale. De la même façon, elle donne accès aux décideurs et à la possibilité d'exploiter le forum multilatéral pour faire avancer un programme favorable aux intérêts canadiens. En dernier lieu, comme instrument favorisant l'interopérabilité et la normalisation, l'OTAN est un multiplicateur de force qui offre aux FAC un accès aux capacités, à l'instruction sur la défense et la sécurité et à l'expertise de l'Alliance. Bien que la nature et la portée des menaces auxquelles le Canada et nos alliés de l'OTAN sont confrontés aient changé au fil du temps, les principes de base que sont la solidarité, le dialogue et la coopération continuent de soutenir l'approche de l'Alliance à l'égard de la défense et de la sécurité.





Compte tenu des événements récents en Ukraine

le Canada a engagé une vaste gamme de capacités dans les efforts de l'Alliance visant à rassurer nos alliés en Europe centrale et orientale quant à la détermination de l'OTAN

Le Canada appuie par ailleurs l'adaptation de l'OTAN dans le but d'améliorer la disponibilité de ses forces pour contrer d'autres menaces éventuelles contre son territoire.

Objectifs stratégiques :

- Faire en sorte que l'OTAN demeure une institution transatlantique pertinente et efficace
- Renforcer l'OTAN en tant qu'alliance militaire adaptée aux besoins, flexible, interopérable et entièrement déployable

Objectifs stratégiques :

-
-
-

Portraits régionaux

Amérique latine et Caraïbes – *Intérêts stratégiques* : L'Amérique latine et les Caraïbes sont une région caractérisée par une importante diversité, formée de pays ayant des histoires, des cultures, des aspirations, des défis et des capacités très distincts. Par conséquent, l'engagement en matière de défense dans les Amériques doit tenir compte de relations, d'intérêts, de possibilités stratégiques et de défis nombreux et très disparates. Puisque les Amériques ont une importance croissante pour la prospérité, la sécurité et le bien-être régionaux, le gouvernement a désigné la région comme une priorité de la politique étrangère canadienne.

Il y a un véritable intérêt de la part des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes à collaborer avec le Canada sur les questions de défense et de sécurité. Nos partenaires hémisphériques reconnaissent que le Canada possède des forces armées modernes et professionnelles et que les FAC ont une expertise précieuse à partager.





Ainsi, en tirant parti de la nature et de la réputation des FAC, la Défense est dans une position unique où elle peut dialoguer concrètement avec des pays dans la région et ouvrir des portes pour l'équipe pangouvernementale canadienne.

Objectifs stratégiques :

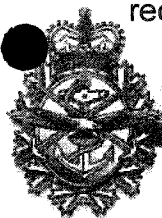
-
-
-

De façon générale, le Canada adopte une approche à plusieurs volets à l'égard de la promotion de la sécurité dans l'hémisphère, en jouant un rôle actif dans les efforts visant à moderniser l'architecture de la sécurité hémisphérique et en veillant à l'efficacité des efforts multilatéraux de lutte contre les menaces. À cette fin, la concentration des efforts sur des relations bilatérales clés et les engagements avec les institutions régionales (par exemple, le Système régional de sécurité, la Conférence des ministres de la Défense des Amériques et la Commission interaméricaine de défense) sont essentiels à la réalisation des objectifs stratégiques du MDN et des FAC dans la région. Le Canada est aussi déterminé à collaborer avec le Mexique et les États-Unis pour faire avancer la coopération trilatérale en matière de défense.

Asie-Pacifique – *Intérêts stratégiques* : Le gouvernement du Canada a désigné l'Asie comme une priorité en matière de politique étrangère, dans le but précis d'accroître la prospérité canadienne grâce à notre engagement dans la région.

Les efforts déployés par le MDN et les FAC pour établir des relations plus étroites avec des armées de la région aideront à illustrer l'intérêt accru du Canada pour l'Asie-Pacifique, ce qui aura pour avantage par la suite de promouvoir des initiatives commerciales comme le Partenariat transpacifique. D'autre part, dans la mesure où un environnement de sécurité stable favorise la croissance économique, l'essor économique et stratégique de l'Asie signifie que les questions de sécurité en Asie auront de plus en plus un impact direct sur divers intérêts canadiens. Les partenaires et alliés du Canada sollicitent l'expertise canadienne dans des domaines comme la sécurité maritime, les opérations de soutien de la paix, l'assistance humanitaire et les secours aux sinistrés.

Les intérêts stratégiques du MDN et des FAC dans la région sont également façonnés par la reconnaissance que les FAC ont été sollicitées pour qu'elles se déploient dans la





région, plus particulièrement dans le cadre de missions de secours aux sinistrés aux lendemains de catastrophes naturelles.

De surcroît, la défense du Canada et des Canadiens contre les menaces persistantes du terrorisme international, de la prolifération des armes de destruction massive et du trafic humain, nécessite que les FAC augmentent leurs connaissances de la région. et leur capacité d'y agir.

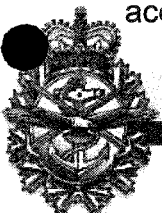
Objectifs stratégiques :

-
- Favoriser le renforcement des capacités et la promotion d'un ordre international fondé sur des règles
-
-

De plus, les commandements d'armée participent à d'autres groupes régionaux tels que le Symposium naval du Pacifique occidental. Enfin, le MDN et les FAC participent aussi à un certain nombre d'activités spéciales (p. ex., le Dialogue Shangri-La, Chefs d'état-major de la Défense du PACOM), lesquelles sont souvent perçues par nos partenaires asiatiques comme un précurseur de l'engagement du Canada dans la région.

Europe – Intérêts stratégiques : L'Europe et l'Union européenne (UE) jouent des rôles importants en ce qui concerne la paix et la sécurité internationales, et l'engagement canadien envers l'Europe demeure essentiel à l'avancée des intérêts stratégiques canadiens. L'Europe a une concentration élevée d'États relativement riches jouissant de forces armées modernes et dotées de capacités perfectionnées. Certains pays européens sont la source des partenaires les plus efficaces et fiables du Canada dans la région, et ce, dans divers domaines, et ils peuvent être des partenaires précieux compte tenu de l'emplacement stratégique de l'Europe en tant que centre de projection de puissance pour faciliter les déploiements des FAC en Afrique et au Moyen-Orient. Puisque nos alliés européens apprécient aussi notre contribution comme partenaire de défense,

Plusieurs des relations de défense les plus mûres et durables du Canada sont avec des pays européens, alors que la coopération avec certaines puissances européennes plus récentes s'est accrue considérablement.





Grâce au soutien de pays clés de l'UE l'UE a fait preuve d'un intérêt renouvelé pour s'établir comme acteur important de la défense et de la sécurité. Il est dans l'intérêt du Canada de régler les problèmes de sécurité ayant une incidence sur l'Europe, et par extension, sur la zone euro-atlantique. Qu'il s'agisse en Europe orientale ou des défis qu'affronte le sud de l'Europe, en Méditerranée, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, leurs menaces ont une incidence directe ou indirecte sur le Canada. Le Canada figure parmi les dix « partenaires stratégiques » de l'UE, un statut qui sera officialisé dans le cadre de l'Accord de partenariat stratégique entre le Canada et l'Union européenne. Cet accord ayant force d'obligation préconise une coopération au chapitre de la défense et la sécurité internationales, ainsi qu'un multilatéralisme efficace.

De plus, le Canada a soutenu l'Ukraine et adopté un certain nombre de mesures importantes pour appuyer le gouvernement ukrainien, notamment en promettant de l'aide pour stabiliser son économie et favoriser le développement économique et social, et en offrant de l'assistance et de l'instruction non létales en matière de sécurité à la force de défense ukrainienne.

Objectifs stratégiques :

- Renforcer les relations avec nos partenaires européens clés
- Favoriser la coopération et la stabilité dans la région européenne élargie
-

Moyen-Orient – *Intérêts stratégiques* : Compte tenu de la grande diversité des États qui constituent le Moyen-Orient, l'ampleur et la nature des intérêts canadiens en matière de défense et de sécurité varient considérablement. Le Canada partage avec Israël

Avec la Jordanie, le Canada partage un

Le Koweït continue

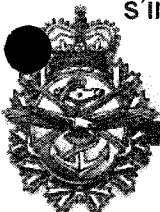
et abrite désormais le carrefour de soutien opérationnel du

MDN et des FAC.

l'Équipe de la Défense est

aux premières étapes de l'élargissement des relations de défense, nos partenaires

s'intéressant aux possibilités d'instruction canadiennes et à nos exportations de matériel de



SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



défense, tandis que le MDN et les FAC souhaitent maximiser l'accès à la région.

le MDN et les FAC répondent actuellement à une demande de soutien opérationnel contre la menace venant de militants.

Les principaux intérêts stratégiques du MDN et des FAC au Moyen-Orient sont vastes et consistent, entre autres : à contribuer à la paix et la sécurité régionales au moyen de la professionnalisation des forces armées nationales, à réduire la menace du terrorisme et à contrer la prolifération des armes de destruction massive. De plus, les partenariats dans la région sont essentiels dans la mesure où ils permettent aux FAC de mener efficacement des opérations, notamment en servant de points d'appui régionaux où il est possible de répondre à des besoins comme le ravitaillement des navires, le transbordement de matériel et le survol d'aéronefs. Il y a également des intérêts considérables en matière de commerce industriel militaire dans la région, facilité par des accords de coopération conclus par le MDN et les FAC et une présence de notre personnel dans la région.

Objectifs stratégiques :

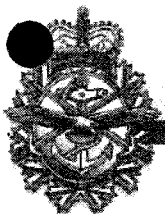
- Participer aux efforts de sécurité des Nations Unies et à d'autres efforts multinationaux, notamment à l'opération PROTEUS et à l'opération CALUMET
- Offrir du soutien en matière de renforcement des capacités et d'instruction à des partenaires clés
- Assurer la mobilité et l'accès des FAC
-

Afrique – *Intérêts stratégiques* : L'importance géopolitique de l'Afrique est liée essentiellement à son potentiel de fournir à l'économie mondiale d'innombrables ressources naturelles, notamment du pétrole et du gaz, et à l'évolution de la menace des organisations extrémistes violentes. Les économies africaines figurent parmi celles dont le taux de croissance est le plus élevé au monde, et l'engagement commercial du Canada avec l'Afrique a connu une croissance analogue.

Les engagements en matière de défense favorisent la stabilité régionale et internationale et un ordre international fondé sur des règles qui contribue à une prospérité accrue à la fois pour les Canadiens et les Africains. Le rôle du MDN et des FAC en Afrique appuie les priorités de la politique étrangère canadienne, notamment la protection des civils, la livraison d'aide humanitaire et d'assistance au développement, la lutte contre la violence sexuelle ou fondée sur le sexe et les massacres, de même que des discussions générales sur la politique de maintien de la paix des Nations Unies.

Objectifs stratégiques :

- Lutter contre les menaces qui pèsent sur le Canada à la source
- Promouvoir et appuyer le maintien d'un ordre international fondé sur des règles
- Assurer la mobilité des ressources du MDN et des FAC et l'accès à ces dernières





PROCHAINES ÉTAPES

Stratégies régionales : Les stratégies d'engagement régionales qui orientent les programmes en cours d'année (à l'étape de l'élaboration) doivent être examinées régulièrement et être mises à jour perpétuellement.

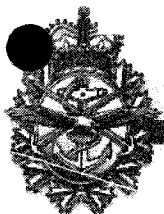
États-Unis : Pour faire avancer les objectifs de défense du Canada avec les États-Unis, l'Équipe de la Défense devrait poursuivre sur la lancée des visites de haut niveau et des dialogues stratégiques sur les politiques,
par l'entremise du Comité directeur du NORAD

Les opérations, les exercices conjoints, les engagements fonctionnels et sectoriels, de même que les échanges et les affectations de personnel, devraient également être essentiels au maintien d'un niveau de communication et d'interopérabilité militaire unique.

OTAN : Il est recommandé que

Amérique latine et Caraïbes :

Asie-Pacifique

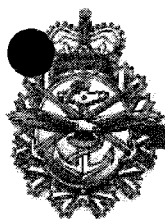




Europe :

Moyen-Orient :

Afrique :





NOTE DE SYNTHÈSE : POINTS CHAUDS D'INTÉRÊT

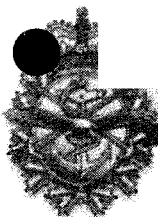
FAITS SAILLANTS

- En ce moment, le Canada et ses alliés sont confrontés à deux crises complexes et persistentes, l'une en Ukraine et l'autre en Irak/Syrie, qui représentent des menaces pour nos intérêts en matière de sécurité. Ces deux conflits ont des conséquences profondes pour la sécurité internationale qui vont bien au-delà du théâtre des opérations immédiat.
- Les Forces armées canadiennes (FAC) participent aux interventions lancées en réponse à ces deux crises en renforçant la disponibilité opérationnelle et la capacité d'intervention des forces des pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ainsi qu'en participant aux opérations de la coalition en Irak et en Syrie.
-
-

CONTEXTE

Depuis quelques années, l'environnement de sécurité mondial est caractérisé par une instabilité croissante. Aux menaces transnationales que posent le terrorisme, les cyberattaques et la prolifération d'armes s'ajoutent également des menaces plus traditionnelles qui ont refait surface. En 2014, deux grands conflits ont éclaté, et ils continuent de menacer la sécurité internationale encore aujourd'hui.

Puis en juin 2014, le groupe État islamique en Irak et en Syrie (EIS) a ravagé une grande partie de l'Irak et s'est emparé de Mossoul.





En revanche, bien qu'il affirme le contraire et qu'il tente de poser les bases d'un Etat salafiste, l'EIIS demeure un acteur non étatique. Il se sert de tactiques terroristes et son recrutement de djihadistes en herbe du monde entier lui donne une identité multinationale.

Toutefois, posent des difficultés semblables. que le groupe EIIS ont fait preuve d'une capacité sophistiquée à se servir d'Internet à des fins de propagande et de subversion, démontré leur aptitude à répandre leur idéologie.

, des forces terrestres irrégulières. Alors que le groupe EIIS emploie des tactiques terroristes afin de contrôler la population locale et de répandre son idéologie en ligne, lorsqu'il s'agit de lutter contre des forces en Syrie et en Irak, il fait appel à ses capacités terrestres traditionnelles,

Quelle est l'importance de cette question?

oints chauds posent des menaces potentielles aux intérêts du Canada en matière de sécurité, ce qui a entraîné la participation des Forces armées canadiennes aux opérations militaires.

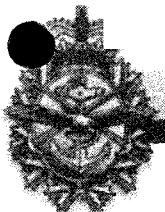


Le Traité de l'Atlantique Nord, signé le 4 avril 1949, à Washington

Article 5 : « Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord. »

En même temps, l'accent mis à l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord sur

Guerre hybride



SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



La participation du Canada aux initiatives de la coalition visant à vaincre l'EIIS est motivée par des facteurs nationaux et internationaux. L'essor de l'EIIS constitue une menace pour le Canada en raison du recrutement de combattants étrangers canadiens et de l'appel lancé aux Canadiens sur Internet pour qu'ils lancent des attaques au pays. La menace que ce groupe pose sur la stabilité au Moyen-Orient nuit également aux intérêts canadiens dans la région ainsi qu'à la sécurité internationale dans son ensemble.

L'approche à ce jour

Bien qu'elle cadre avec l'approche
de nos alliés de l'OTAN,

Canada demeure l'un des grands

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



défenseurs du gouvernement ukrainien.

En Irak et en Syrie, le Canada s'est joint à la coalition internationale afin de lutter contre le groupe EIIS. La contribution des FAC correspond à l'envoi d'environ 600 militaires et d'une force opérationnelle aérienne (six chasseurs, un ravitailleur air-air et deux appareils de surveillance) dont la mission est de réaliser des frappes contre des cibles de l'EIIS en Irak et en Syrie. Le Canada a également envoyé 69 membres des forces d'opérations spéciales afin qu'ils conseillent et assistent les forces irakiennes en ce qui concerne la planification et l'exécution de leurs opérations militaires contre le groupe EIIS.

CONSIDÉRATIONS

Russie et Ukraine

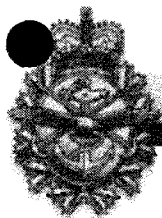
En plus de poser des actions agressives en Ukraine,

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



Difficultés

Les accords de Minsk ont été négociés par l'Allemagne et la France en février 2015 et ils ont commencé à porter fruit à la fin du mois d'août; depuis, la situation sur le terrain dans la partie orientale de l'Ukraine a été relativement calme. Un accord sur le retrait des armes lourdes a été signé par les leaders en octobre, ce qui a marqué un progrès sur le front conventionnel. Bien qu'il y ait toujours un risque de recrudescence de la violence, la situation s'est transformée en un « conflit gelé ».





Par

ailleurs, certains pays de l'Europe

ont demandé que les sanctions imposées à la Russie soient levées plus tôt que prévu, mais l'UE a accepté de prolonger les sanctions jusqu'en janvier 2016.

La Syrie et l'Irak

Les nombreux enjeux complexes et inextricablement liés qui se posent en Irak et en Syrie ont donné lieu à une instabilité généralisée et créé des conditions propices à l'essor du groupe EIIS.

La Syrie se trouve mêlée à un âpre conflit qui a commencé lorsque la vague de soulèvements populaires qui s'est déferlée sur le Moyen-Orient l'a frappée en mars 2011. La réponse du gouvernement aux manifestations contre le président Bachar Al-Assad, qui étaient attisées notamment par des récriminations au sujet de la répression, la corruption, le chômage, les salaires bas et le taux d'inflation élevé, s'est caractérisée par sa violence croissante. Depuis le conflit a dégénéré, donnant lieu à une situation bien plus compliquée où diverses forces poursuivent des buts différents. L'opposition armée – constituée d'une diversité d'acteurs pouvant autant appartenir à des groupes nationalistes plutôt laïques qu'au Front Al-Nosra, qui est affilié à Al-Qaïda – et le régime Assad se considèrent mutuellement comme des adversaires principaux. Appuyées par les Kurdes irakiens, les forces kurdes cherchent à obtenir une plus grande autonomie et se battent surtout contre l'EIIS. Après avoir pris comme cible quasi exclusive les groupes d'opposition ou kurdes afin de se créer un repaire en Syrie, le groupe EIIS a commencé à mener le combat contre le régime afin de s'accaparer de certaines ressources stratégiques, telles que les passages transfrontaliers et les champs pétrolifères dans l'Est de la Syrie. Cependant, ces relations ne constituent qu'une tendance passagère puisqu'au cours de ce conflit les divers groupes ont tendance à se rallier souvent les uns aux autres pour ensuite s'affronter.

Ni les forces de Bachar Al-Assad, ni aucune des diverses factions armées n'ont réussi à obtenir un avantage définitif en Syrie, et la conséquence est un conflit prolongé dont on ne voit pas la fin. L'ONU estime qu'il y a 7,6 millions de déplacés internes, dont la moitié sont des enfants. Environ 4 millions de réfugiés syriens sont partis chercher asile dans

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



les pays avoisinants, et l'on estime que plus de 210 000 personnes ont perdu la vie dans ce conflit. Le conflit en Syrie a également produit, dans plusieurs régions d'Europe, une crise de réfugiés comme on n'en a pas vu depuis la Seconde Guerre mondiale.

Par ailleurs, les diverses forces du conflit sont soutenues par des groupes à l'extérieur de la Syrie, ce qui donne au conflit une importance géopolitique plus vaste.

de l'Iran, qui fournit ses propres combattants et appuie d'autres groupes, notamment le Hezbollah ainsi que des milices chiites irakiennes. Plusieurs membres de la communauté internationale, dont le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Turquie, l'Arabie saoudite et le Qatar, ont réclamé la démission de Bachar Al-Assad.

Utilisation d'armes chimiques en Syrie et en Irak

- En septembre 2013, le régime syrien a admis qu'il possédait des armes chimiques et il a consenti à adhérer à la Convention sur les armes chimiques (CAC) et à démanteler son programme d'armes chimiques. La Syrie a terminé de retirer l'ensemble de son stock d'armes chimiques déclaré de son territoire en juin 2014. En mars 2015, près de 98 % de toutes les matières chimiques avait été détruit.

- L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a également conclu que le chlore a été utilisé en tant qu'arme chimique en Syrie. Le Canada juge que les résultats d'une mission d'enquête de l'OIAIC, dont le mandat n'était pas d'attribuer une responsabilité à quiconque, établissent un rapport manifeste entre l'utilisation de chlore gazeux et son largage par hélicoptère. Il s'agit là d'une capacité dont disposent seulement les forces du régime syrien. Le chlore n'est pas mentionné explicitement dans la CAC, mais celle-ci interdit l'utilisation de tout agent chimique comme arme. Le régime syrien a donc visiblement manqué à ses obligations en vertu de diverses résolutions de l'ONU et de la CAC.



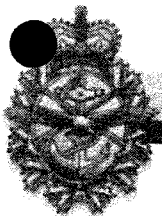
au cours de la dernière année en Irak, notamment une crise humanitaire grave, une crise financière causée par la baisse des cours du pétrole et l'augmentation des dépenses en matière de sécurité,

Il est encore trop tôt pour prédire les répercussions de l'accord sur le nucléaire conclu récemment entre l'Iran et les pays du P5+1 (c'est-à-dire les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, la Russie et la Chine) sur la crise en Syrie et en Irak. Cependant, des relations diplomatiques importantes ont été nouées grâce à cet accord, et elles pourraient favoriser des discussions au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

L'État islamique en Irak et en Syrie

La menace que pose l'EIIS comporte trois grands volets :

- la campagne axée sur le territoire en Irak et en Syrie;
- sa portée dans la région, démontrée par les nombreuses organisations en Afrique et en Asie qui ont déclaré leur allégeance en tant qu'affiliées de l'EIIS;
- sa portée mondiale par Internet, au moyen duquel ce groupe attire des combattants étrangers et inspire des attentats d'origine intérieure à l'étranger.





Le groupe EIIS a su exploiter le chaos provoqué par la révolte contre Bachar Al-Assad en Syrie et les revendications des sunnites en Irak afin de prendre le contrôle de vastes étendues de territoire par la violence. Ce groupe se sert de tactiques particulièrement brutales, notamment d'exécutions publiques massives, d'enlèvements, de violence sexuelle, de représailles contre les opposants potentiels et de la shari'a, une loi islamique stricte, qu'il impose dans les territoires conquis.

La vitesse à laquelle l'EIIS a avancé en Irak et pris Mossoul en juin 2014 et les rapports dévoilant la souffrance des populations persécutées par ce groupe ont poussé la communauté internationale à apporter de l'aide et incité les États-Unis à lancer des frappes aériennes en Irak en août 2014. En septembre 2014, les États-Unis ont dirigé la mise sur pied d'une coalition internationale contre l'EIIS qui est composée aujourd'hui de plus de 60 partenaires et qui est axée sur des initiatives pangouvernementales portant sur six grands axes: soutenir les partenaires militaires de la région; arrêter l'afflux de combattants étrangers; lutter contre le financement de l'EIIS; régler les crises humanitaires; délégitimer l'idéologie de l'EIIS; et appuyer les efforts de stabilisation dans la région.

Bien que la contribution militaire des FAC soit la ligne d'effort la plus visible du Canada en ce moment, le Canada se range parmi les plus grands donateurs en matière d'aide

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS





humanitaire en Irak et en Syrie et il a contribué aux initiatives internationales visant à aider les personnes touchées par les conflits. De plus, le Canada apporte de l'aide en matière de stabilisation et de développement dans la région et il prend des mesures pour réduire le risque que posent les individus qui sont partis à l'étranger dans le but de prendre part à des activités ou à des entraînements liés au terrorisme. Le Canada cherche également à priver l'EIIS de sources de financement, et il collabore avec ses alliés et soutient les initiatives internationales afin de contrer la propagande de l'EIIS, d'entraver ses efforts de recrutement et de réduire la radicalisation.

Une menace régionale et mondiale

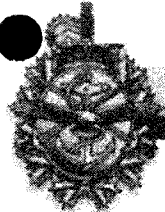
- Le groupe EIIS pose une menace à la stabilité dans l'ensemble du Moyen-Orient et du Nord de l'Afrique, tout d'abord en raison de l'afflux massif de réfugiés qu'il provoque et ensuite à cause du sentiment d'allégeance qu'il suscite chez d'autres groupes terroristes. Les groupes qui adhèrent à l'idéologie de l'EIIS ont proféré des menaces contre la Jordanie et ils ont tenté des attaques au Liban. Des groupes en Afrique du Nord, notamment au Maroc, en Algérie, en Égypte et en Tunisie, ont prêté allégeance à l'EIIS, mais la situation la plus préoccupante est l'expansion qu'a pris ce groupe en Libye, facilitée par l'instabilité qui perdure dans ce pays. Le groupe EIIS a également déclaré son intention d'« envahir l'Europe » à partir de la Lybie. Il s'agit là d'un risque qui ne peut être ignoré compte tenu du grand nombre de réfugiés qui cherchent à traverser la Méditerranée en vue de se rendre en Europe.
- Au Nigéria, Boko Haram a prêté allégeance à l'EIIS, et certains groupes en Afghanistan, au Pakistan et en Asie du Sud-Est se disent également appartenir à son réseau. L'EIIS a d'ailleurs revendiqué les attentats commis au Yémen en mars 2015.
- De plus, l'utilisation sophistiquée que fait l'EIIS d'Internet et des médias sociaux lui confèrent une portée mondiale, ce qui constitue une menace double pour le Canada et ses alliés. L'EIIS peut inciter des personnes radicalisées à commettre des attentats d'origine interne dans des pays occidentaux, comme ce fut le cas récemment au Canada, en Australie, en France et au Danemark. En outre, l'EIIS s'est avéré très adroit à attirer des combattants étrangers en Irak et en Syrie : on estime que 3 400 combattants proviennent de pays occidentaux. On court le risque que ces combattants retournent dans leur pays d'origine, aguerris après avoir suivi des entraînements, afin d'y répandre l'idéologie de l'EIIS et de planifier des attentats, comme ceux qui ont été déjoués en Belgique en janvier 2015.

Difficultés

La campagne contre le groupe EIIS ne réussira pas si l'on ne s'attaque pas à sa présence tant en Irak qu'en Syrie. Malgré les frappes aériennes menées en Syrie par certains membres de la coalition, dont le Canada,

**SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS**

La stratégie de la coalition porte principalement sur l'entraînement de forces irakiennes afin qu'elles puissent combattre la menace que pose l'EIIS,

PERSPECTIVES D'AVENIR**SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS**



tandis que l'EIS
se sert de tactiques terroristes et barbares afin d'avancer vers ses objectifs.

Dans la lutte contre le groupe EIS, puisque les pays extérieurs hésitent à y engager leurs forces terrestres en fonction de l'hypothèse communément partagée



Nous devrions également nous attendre à ce que les deux conflits continuent de faire l'objet de discussions de haut niveau à l'échelle internationale, notamment à l'OTAN en prévision du sommet des chefs d'État et de gouvernement qui aura lieu à Varsovie en juillet 2016.

Malgré le caractère apparemment insoluble de ces conflits, nous devons nous efforcer à regarder au-delà des difficultés actuelles et à penser à la meilleure façon de défendre les intérêts du Canada.

Puisque l'on prévoit que les crises en Ukraine et en Irak/Syrie perdureront, le Canada doit continuer d'évaluer l'ampleur de sa participation aux efforts de la communauté internationale visant à régler ces difficultés. En prévision du sommet de l'OTAN qui aura lieu à Varsovie en 2016,



ANNEXE A : ACTEURS PERTINENTS

IRAK/SYRIE

Forces de la coalition : Composée de plus de 60 pays, la coalition internationale menée par les États-Unis mène des opérations pangouvernementales axées sur de multiples lignes d'effort, dont celles visant à soutenir les partenaires militaires de la région, à arrêter l'afflux de combattants étrangers, à lutter contre le financement de l'EIIS, à régler les crises humanitaires, à délégitimer l'idéologie de l'EIIS et à stabiliser les régions reprises de l'EIIS. Le Canada et bon nombre de ses alliés les plus proches participent au volet militaire de la campagne de la coalition. En ce moment, la coalition cherche particulièrement à stopper la progression de l'EIIS à l'aide d'une campagne aérienne et à renforcer les capacités des forces irakiennes, y compris les forces de sécurité irakiennes et les forces de sécurité kurdes.

Russie : Le 30 septembre, suite à la demande du Président Poutine, le Conseil de la Fédération russe a approuvé l'usage des Forces armées russe à l'étranger et, quelques heures plus tard, les frappes aériennes en Syrie ont débuté. les déclarations publiques aient indiqué que l'objectif militaire de cette opération consiste uniquement à fournir un appui aérien au gouvernement syrien dans sa lutte contre l'EIIS,

EIIS : Le groupe État islamique en Irak et en Syrie (EIIS) a annoncé son « califat » le 29 juin 2014, et il cherche à établir plus fermement ou à maintenir un État islamique en Irak, au Levant et au-delà selon une interprétation extrémiste de l'Islam. Malgré ses origines en tant qu'organisme affilié à al-Qaïda en Irak (AQI), l'EIIS est maintenant bien plus qu'une simple organisation terroriste. Il cherche à fonctionner comme un État, contrôlant un territoire d'une superficie semblable à celle de la Grande-Bretagne et gouvernant une population de quelque 8 millions de personnes.

Gouvernement de l'Irak : Des gouvernements chiites détiennent le pouvoir depuis que le président Saddam Hussein a été destitué en 2003. L'actuel premier ministre de l'Irak est Haider Al-Abadi. Il détient la majorité du pouvoir exécutif et il nomme le conseil des ministres.



Forces de sécurité irakiennes : Les Forces armées irakiennes sont composées d'une armée, d'une force aérienne et d'une marine, pour un effectif total de plus de 271 000 militaires. Le ministère de l'Intérieur contrôle diverses forces paramilitaires, dont l'effectif actuel est plus de 531 000 personnes et que l'on nomme collectivement les forces de sécurité irakiennes. Les États-Unis et les alliés réalisent des investissements importants dans leur préparation et entraînement, mais les forces de sécurité irakiennes

Milices chiites irakiennes :

La majorité des groupes de combat chiites ont des liens avec l'Iran, les puissants religieux chiites irakiens ou les factions du gouvernement dominé par les chiites.

Régime Assad : Le Régime du président Bachar al-Assad garde sa puissance à Damas, la capitale de la Syrie, et aux alentours ainsi que dans une grande partie de l'Ouest et du Sud du pays. Assad compte sur l'appui de la population alaouite de la Syrie, un groupe chiite duquel fait partie la dynastie Assad et qui se trouve principalement dans l'Ouest du pays le long de la Méditerranée. Cependant, le régime Assad tourne à plein régime, tant sur le plan militaire qu'économique. Il maintient pourtant des forces armées puissantes et cohésives, et il a l'appui constant de la Russie et de l'Iran.

Front Al-Nosra : Le Front Al-Nosra cherche à faire tomber le régime Assad en Syrie et à le remplacer par un gouvernement islamiste. Il s'oppose à l'EIIS ainsi qu'à bon nombre d'éléments de l'Armée syrienne libre, qui comprend des combattants qui ont abandonné les forces du gouvernement. Le groupe partage les objectifs jihadistes d'Al-Qaïda et appuierait la création d'un califat islamique. Le Front Al-Nosra a recruté bon nombre de ses membres des régions rurales syriennes, et il s'est rapidement établi comme un groupe de combat compétent composé de Syriens qui bénéficie de manière continue du renfort de combattants étrangers.

Groupes d'opposition syriens : Une grande diversité de groupes (au moins des centaines) mène des opérations sous la bannière de l'Opposition syrienne. Bon nombre d'entre eux sont petits et agissent à l'échelle locale tandis que d'autres sont des forces puissantes comptant des affiliés partout au pays. Plusieurs de ces groupes sont aux prises avec des divisions intestines ainsi qu'avec des problèmes de financement et d'approvisionnement et doivent se plier à la volonté de leurs bailleurs de fonds



externes. L'opposition politique est également fragmentée

Bien que certains cherchent à établir une institution laïque, les partisans d'un modèle de gouvernance islamiste rigoureux sont plus nombreux.

Les Kurdes : Les Kurdes de la Turquie, de la Syrie, de l'Irak et de l'Iran aspirent tous depuis longtemps à l'établissement d'un État kurde. Les Kurdes syriens ont acquis une importance politique et militaire considérable grâce à la guerre civile en Syrie tandis que les Kurdes irakiens ont profité du vide en matière de sécurité qu'ont laissé les forces de sécurité irakiennes.

Il y a 15 millions de Kurdes turques et le gouvernement turc s'oppose à leurs aspirations à l'indépendance.

UKRAINE

Forces du gouvernement ukrainien : À la suite de de la Crimée et l'agitation croissante en Ukraine orientale, le gouvernement ukrainien a lancé une opération antiterroriste afin de contrer les forces séparatistes

la garde nationale ukrainienne, qui relève du ministère de l'Intérieur, et des bataillons de défense territoriale bénévoles ont rapidement joué un rôle prédominant dans l'opération antiterroriste. Le président ukrainien actuel, Petro Poroshenko, appuie l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN afin d'améliorer davantage la sécurité dans son pays.

Partenaires internationaux : Des partenaires internationaux ont apporté et continuent d'apporter un soutien à l'Ukraine. Les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada, qui avec l'Ukraine forment la commission interarmées multinationale, lui ont fourni de l'équipement militaire non létal et ils ont envoyé des soldats en Ukraine afin d'entraîner les forces ukrainiennes. La Pologne entraîne également des militaires ukrainiens sur son territoire.

Séparatistes prorusses : Les forces séparatistes prorusses sont organisées sous l'égide de la « république populaire de Donetsk » et de la « république populaire autoproclamée de Louhansk ». Depuis le début du conflit dans l'Est de l'Ukraine, Dernièrement, les forces

séparatistes sont devenues plus organisées



Bien que les dirigeants séparatistes aient cherché au départ la sécession de l'Ukraine des territoires sous leur contrôle, ils se sont ralliés qui consistent à obtenir un statut spécial pour les républiques sécessionnistes au sein d'une Ukraine fédéralisée.



ANNEXE B : CONTRIBUTIONS DU CANADA

IRAK/SYRIE

Transport aérien de fournitures militaires provenant de pays donateurs pour les forces de sécurité situées dans le Nord de l'Irak

- Les Forces armées canadiennes (FAC) ont déployé les capacités suivantes à la base aérienne britannique qui se trouve à Chypre afin d'assurer la livraison en Irak de fournitures militaires de pays donateurs :
 - 1 avion CC130J Hercules
 - 1 avion CC177 Globemaster III
 - Une centaine de membres des FAC, dont du personnel navigant, des techniciens et des spécialistes de la logistique.
- Du 28 août au 26 septembre 2014, on a réalisé 25 vols et livré en Irak plus de 1 600 000 de livres de fournitures militaires données par l'Albanie et la République tchèque. Cette mission est terminée.

Conseiller et assister les forces de sécurité irakiennes

- Environ 70 membres des FAC ont été envoyés en Irak afin de conseiller et d'assister les forces de sécurité irakiennes afin qu'elles puissent contrer efficacement l'EIIS.

Opérations aériennes

- Les FAC ont réalisé le déploiement de 600 militaires au plus dans le cadre de la Force de stabilisation au Moyen-Orient (FSMO) afin de réaliser ce qui suit :
 - Appuyer et mener des frappes aériennes contre l'EIIS en Irak
 - 6 chasseurs CF188 Hornet ainsi que le personnel navigant et les éléments de soutien logistique connexes
 - 1 ravitailleur air-air CC150T Polaris
 - Fournir des capacités de renseignement, surveillance et reconnaissance
 - 2 appareils de surveillance CP 140 Aurora
 - Fournir du personnel de liaison et de planification qui travaille au quartier général de la coalition dirigée par les États-Unis
- Le 20 octobre 2015, la Force opérationnelle aérienne-Irak avait réalisé 1643 sorties, dont 304 missions de reconnaissance et 286 missions de ravitaillement, assurant la livraison de près de 17 128 000 livres de carburant pour les appareils de la coalition. Les casseurs canadiens ont réalisé 1053 sorties.



UKRAINE/OTAN

Aide aux forces armées ukrainiennes

- À l'appui des services de sécurité ukrainiens, le Canada a réalisé ce qui suit :
 - Bonifier le Programme d'instruction et de coopération militaires (PICM) du MDN afin d'offrir à l'Ukraine des cours de langue, des séances de perfectionnement professionnel et de l'entraînement en matière d'opérations de soutien de la paix en plus de mener des exercices d'entraînement;
 - Fournir aux services frontaliers ukrainiens du matériel non létal (casques, gilet de protection, sacs de couchage, etc.) d'une valeur de 5 millions de dollars
 - Fournir aux forces armées ukrainiennes des uniformes d'hiver (en quantité suffisante pour habiller environ 30 000 soldats) d'une valeur de 22 millions de dollars;
 - Promettre de livrer en 2015 aux forces armées ukrainiennes du matériel non létal supplémentaire (équipement optique, radio, médical et technique) d'une valeur de 6 millions de dollars;
 - Se joindre à la commission interarmées États-Unis-Ukraine (désormais la commission interarmées multinationale, composée de l'Ukraine, les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni) sur le renforcement des capacités et signer une déclaration d'intention afin d'apporter encore plus d'aide à l'Ukraine en matière de renforcement des capacités à compter de 2015;
 -

Aide à l'entraînement des services de sécurité ukrainiens (Op UNIFIER)

- Le 14 avril 2015, l'ancien Premier ministre Harper a annoncé que le Canada mènerait une mission visant à aider les services de sécurité ukrainiens en matière d'entraînement. Cette mission d'entraînement apportera un soutien lié aux lignes d'effort suivantes :
 - Entraînement tactique individuel et de petites unités
 - Neutralisation des explosifs et munitions et lutte contre les engins explosifs improvisés
 - Professionnalisation de la police militaire
 - Sécurité des vols
 - Soutien médical
 - Professionnalisation du système logistique
 - Bonification du PICM

La majorité de ces entraînements ont déjà commencé.

Contributions aux mesures d'apaisement de l'OTAN (Op REASSURANCE)

- Le 16 avril 2014,



La contribution du Canada aux mesures d'apaisement de l'OTAN a consisté à faire ce qui suit :

- Le Canada a envoyé six chasseurs CF18 ainsi que 200 membres du personnel de soutien en Roumanie pour s'entraîner avec les alliés de l'OTAN entre avril et août 2014. En septembre, quatre de ces appareils sont allés en Lituanie afin de participer à la mission de police aérienne dans les pays baltes de l'OTAN, qui a duré jusqu'à la première semaine de janvier 2015.
- Le NCSM REGINA a été réaffecté afin qu'il se joigne au 1^{er} groupe maritime permanent OTAN dans l'Est de la Méditerranée, et le NCSM TORONTO a pris la relève en août. Au début de janvier 2015, le NCSM TORONTO a été remplacé par le NCSM FREDRICKTON, qui a été remplacé à son tour le 7 juillet 2015 par le NCSM WINNIPEG.
- Le Canada a envoyé 20 planificateurs opérationnels des Forces armées canadiennes au Grand quartier général des puissances alliées en Europe, situé à Casteau, en Belgique, et quatre au Commandement de forces interarmées à Naples, en Italie, afin de renforcer les fonctions de planification et surveiller le déroulement des événements dans la région. Les 20 planificateurs envoyés en Belgique sont rentrés au Canada à la mi-septembre 2014.
- Au départ, près de 120 soldats de l'Armée canadienne ont été envoyés en Europe orientale et centrale afin de participer à une série d'entraînements portant sur les opérations aéroportées et les compétences d'infanterie aux côtés d'alliés polonais, américains et de l'OTAN afin d'améliorer l'interopérabilité et la disponibilité opérationnelle de l'alliance.
- La force opérationnelle terrestre compte maintenant 207 soldats. Ils mènent des activités d'entraînement bilatérales et multilatérales en Pologne, en Allemagne, dans les pays baltes et dans les Balkans de l'Est. Leur mandat (et le reste de l'Op REASSURANCE) achève mi-2016.



NOTE DE SYNTHÈSE : ASIE-PACIFIQUE

POINTS IMPORTANTS

- Malgré les fluctuations, à long terme, la région de l'Asie-Pacifique continuera probablement de gagner en importance sur les plans économique, géopolitique et militaire.
- Pour le Canada, l'Asie représente une source croissante de biens, de possibilités d'investissement et de marchés. Cependant, elle pose également certains problèmes. En effet, l'Asie est liée à de nombreux enjeux de sécurité qui peuvent avoir et qui ont de sérieuses répercussions sur le Canada et sur le monde entier.
-
- L'éclatement éventuel d'un conflit découlant d'un malentendu ou d'une erreur de jugement en lien avec des questions de territoire ou de démarcation de frontières maritimes pourrait avoir de graves conséquences dans la région
-

CONTEXTE

L'Asie englobe soixante pour cent de la population mondiale et est de plus en plus urbanisée et prospère. En 2012, elle a surpassé l'Europe en tant que région commerciale la plus importante du monde. Selon Ernst & Young, les deux tiers de la classe moyenne mondiale vivront dans la région de l'Asie-Pacifique d'ici 2030. Ces tendances ont des retentissements énormes. Nous avons vu les effets qu'a eu l'ascension de la Chine sur l'économie mondiale et la géopolitique, mais nous n'avons pas encore vu l'apogée de cette croissance dans d'autres grands États asiatiques comme l'Inde et l'Indonésie. La consolidation et le raffinement de la classe moyenne de l'Asie feront en sorte que les gouvernements devront s'efforcer davantage pour s'assurer que les marchés satisfassent leurs besoins, pour trouver un équilibre entre la poursuite des objectifs environnementaux et la continuité de la croissance économique, et pour veiller à ce que les mécanismes de gouvernance nationale, régionale et mondiale répondent à leurs attentes. Pendant ce temps, beaucoup d'États asiatiques composent avec de nombreux problèmes de développement qui pourraient contribuer à l'insécurité dans la région, notamment l'inégalité socioéconomique, le manque





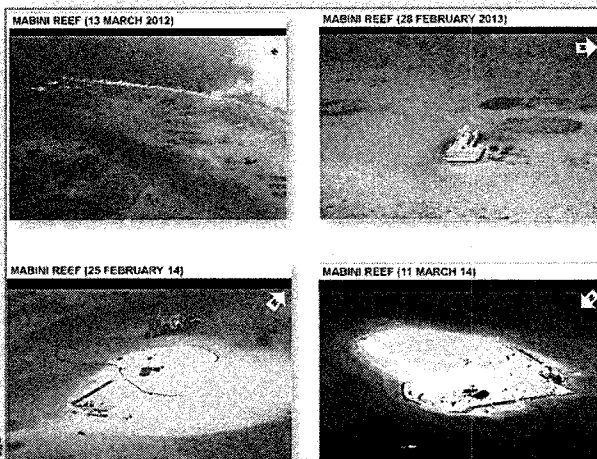
d'infrastructures, le sous-emploi et le chômage, et un manque de services de base. En conséquence, pour répondre à la demande des riches et des pauvres, les gouvernements de la région devront impérativement se montrer plus réactifs et efficaces, à défaut d'être plus démocratiques, s'ils veulent maintenir leur légitimité.

Le nationalisme est un aspect prévalent de beaucoup d'économies croissantes en Asie. C'est le résultat de nombreux facteurs complexes, notamment les animosités historiques et les souvenirs d'oppression coloniale, l'éducation parrainée par l'État aux fins d'édification de ce dernier, la fierté liée aux réalisations économiques, à la croissance de la classe moyenne et les rivalités régionales. Ces facteurs limitent les options qui s'offrent aux gouvernements de la région, en particulier lorsque vient le temps de négocier des questions comme l'intégration, le commerce et les litiges territoriaux, puisqu'une grande partie de leurs populations respectives verraient de telles transactions comme une trahison politique.

Dans un tel contexte, l'ascension de l'Asie fait désormais pencher l'échiquier géopolitique vers l'Orient.

La mer de Chine méridionale

- La Chine, Taiwan, le Vietnam, les Philippines, la Malaisie et Brunéi revendiquent tous des îles, des rochers, des récifs et des atolls de la mer de Chine méridionale, notamment les îles Paracel, les îles Spratly et le récif de Scarborough. La Chine base sa grande revendication territoriale dans la mer de Chine méridionale sur la « ligne en neuf traits ».
- Depuis 2014, Pékin a procédé à des travaux de construction et de réhabilitation dans les points d'intérêt qu'il occupe dans les îles Spratly (voir l'image en bas à gauche).
- Bien que d'autres pays (dont le Vietnam, les Philippines et Taiwan) ayant des revendications dans la mer de Chine méridionale aient aussi réalisé des travaux de réhabilitation dans les récifs et les atolls qu'ils occupent,





Les efforts de la Chine pour établir une structure parallèle

La Chine souhaite amoindrir l'influence et le pouvoir des États-Unis en Asie afin d'affermir son contrôle sur ce qu'elle considère comme étant sa sphère d'influence.

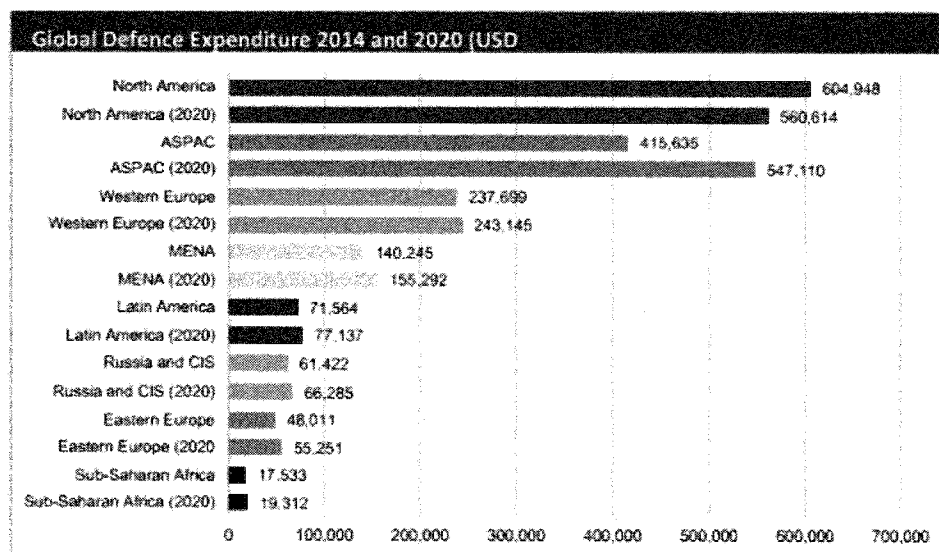
Les deux pays sont aussi enchevêtrés dans un litige territorial le long de leur frontière commune. Toutefois, cette rivalité ne les empêche pas de coopérer. Le commerce bilatéral s'est élevé à plus de 66 G\$ en 2012. Par ailleurs, Pékin et New Delhi ont effectué un exercice militaire terrestre commun pour la deuxième année consécutive en mars, et la marine indienne a participé à un exercice multilatéral à Qingdao, en Chine, lors du Symposium naval du Pacifique occidental, en avril 2014. Enfin, l'Inde et le Pakistan font tous deux partie de l'Organisation de coopération de Shanghai (leur adhésion a été approuvée le 10 juillet 2015).





Les provocations de Pyongyang
envers la Corée du Sud risquent de miner la stabilité dans la région et,
La clé pour
résoudre ces problèmes réside dans la coopération régionale;

Plusieurs pays de la région sont aussi aux prises avec des mouvements séparatistes et l'extrémisme islamique, dont la revigoration est due au groupe armé État islamique en Iraq et en Syrie (EIIS). L'intérêt renouvelé pour le djihad a causé la division des réseaux extrémistes en place en Asie du Sud-Est, puisque certains ont choisi de prêter allégeance à l'EIIS, alors que d'autres sont demeurés fidèles à Al-Qaeda. Cela engendre des difficultés pour les gouvernements de la région en ce qui concerne la monopolisation de l'emploi de la force et l'imposition de la primauté du droit.



Source : IISS





conséquences directes sur la sécurité du Canada.

En raison du contexte de sécurité en Asie, plusieurs pays de la région ont beaucoup investi dans leurs forces militaires au cours des dernières années. L'Institut international d'études stratégiques (IISS), un groupe de réflexion de Londres faisant rapport sur les affaires militaires, a confirmé en 2013 que l'Asie avait, pour la première fois, surpassé l'Europe sur le plan des dépenses militaires.

Enfin, l'Asie-Pacifique chevauche la « ceinture de feu du Pacifique » et est sujet à des catastrophes naturelles comme des tremblements de terre, des tsunamis, des éruptions volcaniques et des typhons. Vu la grande étendue des zones côtières, la forte densité de population et les mesures d'atténuation inadéquates de cette région, de tels événements peuvent souvent avoir des effets dévastateurs.

Pourquoi est-ce important?

L'Asie-Pacifique est importante pour le Canada pour de nombreuses raisons. Le Canada cherche à développer ses relations avec des pays de la région qui prennent de plus en plus d'importance, comme l'Indonésie et l'Inde,

En outre, cette région revêt une importance militaire, économique et politique capitale. Enfin, l'Asie englobe un certain nombre de nos proches partenaires, tant à l'échelle régionale que mondiale, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et la Corée du Sud.

Sur le plan de la sécurité, l'Asie-Pacifique pose certains problèmes qui pourraient avoir des conséquences graves pour le Canada si la situation venait à dégénérer.

Comme nous l'avons déjà mentionné, cette région est sujette à être touchée par des catastrophes naturelles et beaucoup de pays ne possèdent pas l'infrastructure et les moyens d'intervention nécessaires pour faire face seuls à une catastrophe majeure. Par conséquent, le Canada sera encore appelé à fournir de l'aide au lendemain de catastrophes, comme ce fut le cas aux Philippines, en 2013, et au Népal, en 2015.

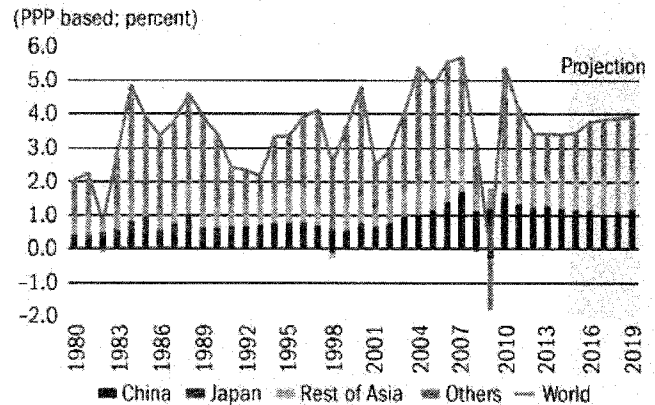




La croissance de l'Asie-Pacifique aura également des effets importants sur l'avenir de l'économie du Canada, qui dépend de plus en plus des marchés asiatiques.

Feed the World

While Asia accounts for nearly 40 percent of global output, it contributes nearly two-thirds of global growth.



Sources: IMF, World Economic Outlook database; and IMF staff projections.

Source : The Economist

Les É.-U. tentent également de refaçonner leur économie grâce au Partenariat transpacifique (pour lequel une entente de principe a été

conclue, mais qui doit encore être ratifié par certains parlements nationaux, dont le Canada) et le Canada devra donc ajuster son économie en conséquence.

Enfin, le développement des pays asiatiques a des effets sur la gouvernance mondiale. Par exemple, l'importance croissante des États asiatiques pourrait en pousser certains à abandonner les institutions et les mécanismes occidentaux de gouvernance (prenons à titre d'exemple l'établissement par la Chine de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures ou AIIB). Si un tel scénario se concrétisait, le poids et le statut du Canada sur la scène internationale diminueraient davantage.

Approche adoptée à ce jour

Le Canada a donc décidé de rehausser son activité économique et politique en Asie, notamment en élargissant ses partenariats ciblés en matière d'économie (p. ex., l'accord de libre-échange avec la Corée du Sud), de sécurité et de gouvernance; en proposant des plans d'accès aux marchés asiatiques, dont la Chine et l'Inde; et en développant son partenariat avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Le Canada a aussi exprimé son désir de faire partie du Sommet de l'Asie de l'Est (SAE) et,

Ce regroupement de ministres de la Défense a été





formé en 2010 dans le but de s'attaquer aux problèmes de sécurité régionaux et englobe les partenaires du Canada du Groupe des cinq (Five Eyes), ainsi que divers autres partenaires importants de la région comme le Japon et la Corée du Sud.

En vue d'accomplir ces grands objectifs, l'Équipe de la Défense poursuit différents intérêts stratégiques et objectifs en matière d'engagement dans la région, notamment :

- renforcer la réputation du Canada en tant que contributeur à la stabilité en Asie-Pacifique;
- atténuer les risques en ce qui concerne la sécurité du Canada et des Canadiens, notamment grâce au développement des capacités et à la préconisation d'un ordre international fondé sur des règles;
-
- élargir l'éventail des possibilités du Canada grâce à une augmentation de ses activités et de ses interactions dans la région;
- favoriser la prospérité canadienne et la conservation des capacités industrielles de défense nationale en appuyant les efforts pangouvernementaux visant à dénicher des occasions d'affaires pour les fournisseurs de matériel militaire canadiens dans le marché de l'Asie-Pacifique.

Pour y parvenir, l'Équipe de la Défense a collaboré avec des institutions multilatérales (comme le Forum régional de l'ANASE), des partenaires clés (les É.-U., l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et la Corée du Sud), les principaux pays membres de l'ANASE (l'Indonésie, la Malaisie et Singapour) et des puissances émergentes (l'Inde et la Chine).

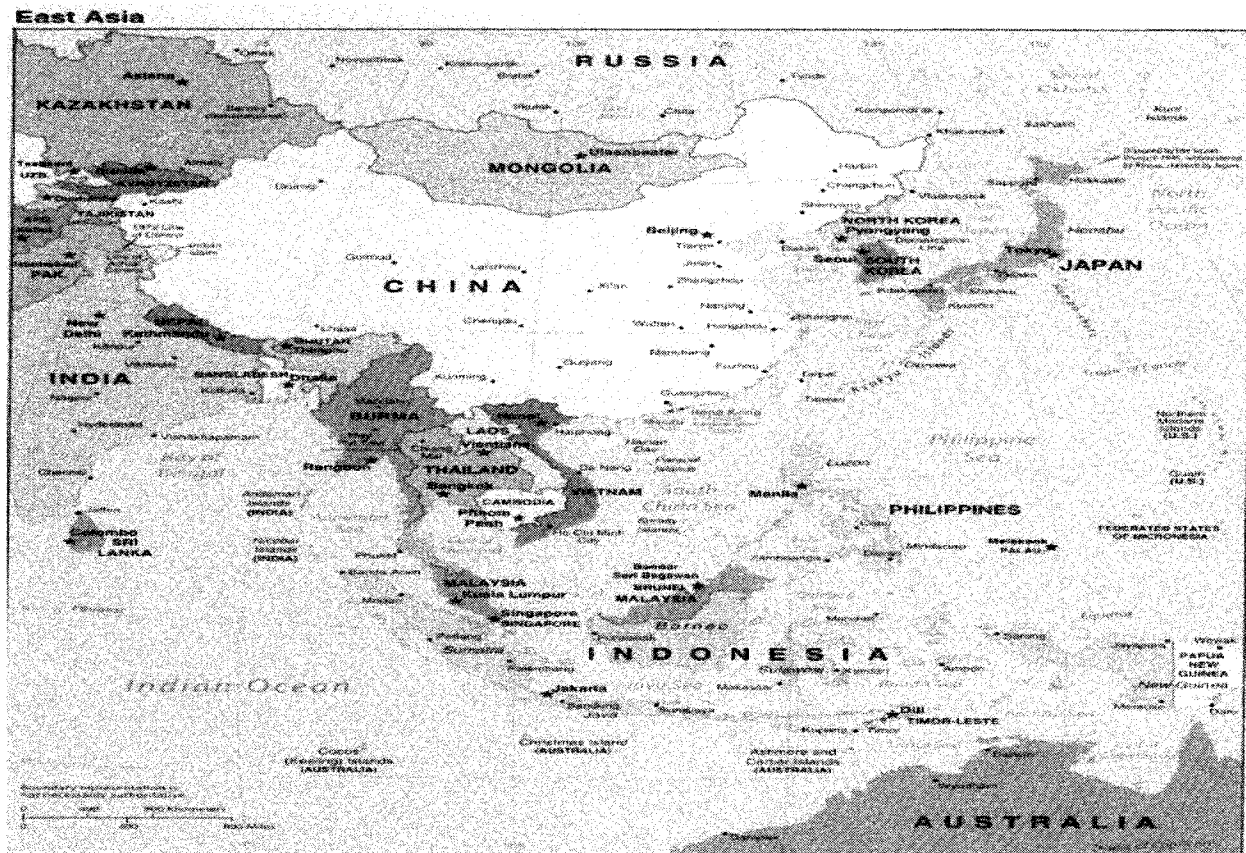
Jusqu'ici, le Canada a préconisé un engagement en matière de défense modeste, réciproque et durable dans l'Asie-Pacifique, et le ministère de la Défense nationale a réalisé certains progrès, dont la conclusion de l'Initiative de plan de coopération, qui se veut le cadre de la gestion des relations militaires avec la Chine. Par ailleurs, en 2011, le Canada était le seul pays d'origine de l'ONU autre que les É.-U. à intégrer de façon permanente des officiers d'état-major (cinq) au Commandement des Nations Unies à Séoul. La Défense nationale, par l'intermédiaire du Programme d'instruction et de coopération militaires, aide l'Indonésie à assurer la prestation de son cours sur les opérations de soutien de la paix auquel participent des militaires de l'ensemble de la région. Les Forces armées canadiennes participent également à de nombreux exercices et tribunes dans la région (voir annexe B).





CONSIDÉRATIONS

Conscients de la très grande importance de l'Asie-Pacifique, bon nombre de nos partenaires et alliés les plus proches ont récemment adopté des stratégies en ce qui concerne cette région. Depuis 2009, l'administration Obama préconise une stratégie



Asie-Pacifique qui a été officialisée sous le nom de « Asia-Pacific Rebalance » (le rééquilibrage de l'Asie-Pacifique), dont on a fait l'annonce en 2012. Cette stratégie touche à tous les aspects de la politique étrangère, dont l'économie (Partenariat transpacifique), la diplomatie (le SAE et les rencontres de dirigeants clés) et le militaire (le renforcement des alliances et des partenariats, ainsi que le remaniement du dispositif militaire).





Principaux enjeux

La Chine deviendra de plus en plus importante pour l'avenir économique du Canada en qualité de source de produits fabriqués, d'investissement et de capital, ainsi que de marché pour les exportations canadiennes.

L'ensemble de la région pose également un problème en ce qui a trait à la prolifération d'armes de destruction massive.





Les médias font souvent état du risque que la Corée du Nord cède délibérément sa technologie nucléaire à d'autres États ou à un acteur non étatique.

Certains médias ont d'ailleurs indiqué que le risque de vol de matériel nucléaire était élevé.

La présence du Canada dans la région est en outre compliquée par les héritages historiques.

Possibilités

Étant donné les nombreux problèmes complexes qui touchent l'Asie-Pacifique, plusieurs options s'offrent au Canada pour renforcer son engagement.





PROCHAINES ÉTAPES

À l'heure actuelle, l'Équipe de la Défense est en bonne posture pour remplir les exigences opérationnelles avec lesquelles elle pourrait avoir à composer en Asie : elle est prête à répondre à des crises humanitaires et à des catastrophes naturelles, ainsi qu'à exécuter des déploiements de courte durée de temps à autre.

la Défense nationale pourrait proposer différentes options pour contribuer à ces efforts.

Ainsi, l'Équipe de la Défense pourrait envisager les possibilités dont il a été question dans la section précédente.





La stabilité est essentielle au maintien du dynamisme économique dont jouit actuellement l'Asie. L'un des éléments les plus importants pour assurer la sécurité régionale est le Dialogue au Shangri-la, une rencontre qui a lieu chaque année à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin. Aussi connu sous le nom de « Sommet sur la sécurité en Asie de l'Institut international d'études stratégiques (IISS) », le Dialogue au Shangri-la réunit des ministres de la Défense, des dirigeants permanents de ministères et des dirigeants militaires de vingt-huit États de l'Asie-Pacifique. Ce sommet sert à cultiver le sentiment d'appartenance chez les plus importants décideurs de la région dans le milieu de la défense et de la sécurité.



ANNEXE A : ORGANISATIONS MULTILATÉRALES ASIATIQUES

APEC : Le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) est la plus importante tribune économique de l'Asie-Pacifique. Son but premier est de veiller à une croissance économique durable et à la prospérité dans la région de l'Asie-Pacifique. L'APEC est composé de 21 pays de la côte de l'Asie-Pacifique qui cherchent à bâtir une communauté dynamique et harmonieuse par la libéralisation et l'ouverture du commerce et de l'investissement, la promotion et l'accélération de l'intégration économique régionale, la promotion de la coopération économique et technique, l'amélioration de la sécurité humaine et l'instauration d'un climat commercial favorable et durable.

ANASE : L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) a été fondée le 8 août 1967, à Bangkok, en Thaïlande, lors de la signature de la Déclaration de l'ANASE (Déclaration de Bangkok) par ses membres fondateurs, à savoir l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Se sont ensuite ajoutés le Brunéi Darussalam, le 7 janvier 1984, le Vietnam, le 28 juillet 1995, la République démocratique populaire (RDP) du Laos et le Myanmar, le 23 juillet 1997, puis le Cambodge, le 30 avril 1999, portant ainsi à dix le nombre d'États membres de l'ANASE.

Pour guider leurs relations entre eux, les États membres de l'ANASE ont adopté les principes fondamentaux ci-dessous établis dans le Traité d'amitié et de coopération de l'Asie du Sud-Est (TAC) de 1976 :

- Le respect mutuel de l'indépendance, de la souveraineté, de l'égalité, de l'intégrité territoriale et de l'identité nationale de toutes les nations;
- Le droit de chaque État de mener son existence nationale sans ingérence, subversion ou coercition extérieure;
- La non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays;
- Le règlement pacifique des différends ou des conflits;
- La renonciation au recours à la force ou à la menace d'un tel recours;
- La coopération efficace entre chacun des pays.

Conformément à la Déclaration de l'ANASE, cette association vise, entre autres, à accélérer la croissance économique, le progrès social et le développement culturel dans la région grâce à des efforts communs dans un esprit d'égalité et de collaboration afin de solidifier la fondation sur laquelle reposent la prospérité et la paix dans les pays de l'Asie du Sud-Est. Elle vise aussi à favoriser la paix et la stabilité dans la région par le respect constant de la justice et de la primauté du droit dans les relations entre les pays de la région et par l'observation des principes de la Charte des Nations Unies. Enfin, elle cherche à promouvoir la collaboration active et l'entraide sur des sujets d'intérêt commun dans les domaines économique, social, culturel, technique, scientifique et administratif.

Forum régional de l'ANASE : Les objectifs du Forum régional de l'ANASE (FRA) sont de permettre des consultations et un dialogue constructifs à propos de questions de politique et de sécurité d'intérêt commun, et de contribuer de façon appréciable aux





efforts de renforcement de la confiance et de la diplomatie préventive dans la région de l'Asie-Pacifique.

Les participants actuels au FRA sont : l'Australie, le Bangladesh, Brunéi Darussalam, le Cambodge, le Canada, la Chine, la République populaire démocratique de Corée, l'Union européenne, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la RDP du Laos, la Malaisie, la Mongolie, le Myanmar, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la République de Corée, la Russie, Singapour, le Sri Lanka, la Thaïlande, le Timor-Leste, les États-Unis et le Vietnam.

ADMM-Plus : La Réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE (ADMM-Plus) est une plateforme permettant à l'ANASE et à ses huit partenaires de dialogue (l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, la Fédération de Russie et les États-Unis) de renforcer leur coopération en matière de défense et de sécurité pour assurer la paix, la stabilité et le développement dans la région. La première réunion a eu lieu le 12 octobre 2010, à Hanoï, au Vietnam. Les ministres de la Défense s'étaient alors entendus sur les cinq secteurs de coopération pratique sur lesquels ils avaient l'intention de se pencher, à savoir la sécurité maritime, la lutte au terrorisme, l'aide humanitaire et la gestion des catastrophes, les opérations de maintien de la paix et la médecine militaire. Afin de faciliter la coopération dans ces secteurs, on a mis sur pied cinq groupes d'experts.

Sommet de l'Asie de l'Est (SAE) : Le SAE est une rencontre au cours de laquelle les dirigeants des pays de l'Asie de l'Est engagent le dialogue et coopèrent sur les enjeux stratégiques importants qui touchent la région. Le SAE joue un rôle important dans l'avancement d'une intégration et d'une coopération régionales plus étroites à une époque particulièrement dynamique en Asie de l'Est. L'Australie participé en tant que membre fondateur au tout premier SAE, le 14 décembre 2005, à Kuala Lumpur. Le SAE réunit les dix pays membres de l'ANASE (Brunéi, Cambodge, Indonésie, RDP du Laos, Malaisie, Birmanie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam), ainsi que l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, les États-Unis et la Russie. Ensemble, les 18 pays participant au SAE représentent 55 pour cent de la population mondiale et 56 pour cent du PIB mondial.

L'organisation de coopération de Shanghai (OCS) : Les principaux buts de l'OCS sont de renforcer la confiance mutuelle et les relations de bon voisinage entre les États membres; d'encourager une coopération efficace entre ces États dans les domaines de la politique, du commerce et de l'économie, de la science et de la technologie, de la culture, de l'éducation, de l'énergie, des transports, du tourisme, de la protection de l'environnement et autres; de faire front commun pour assurer la paix, la sécurité et la stabilité dans la région; et d'œuvrer à la création d'un nouvel ordre politique et économique international plus juste et démocratique. Cette organisation est composée de la Chine, du Kazakhstan, du Kirghizstan, de la Russie, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan, en plus de l'Inde et du Pakistan en tant qu'États adhérents.

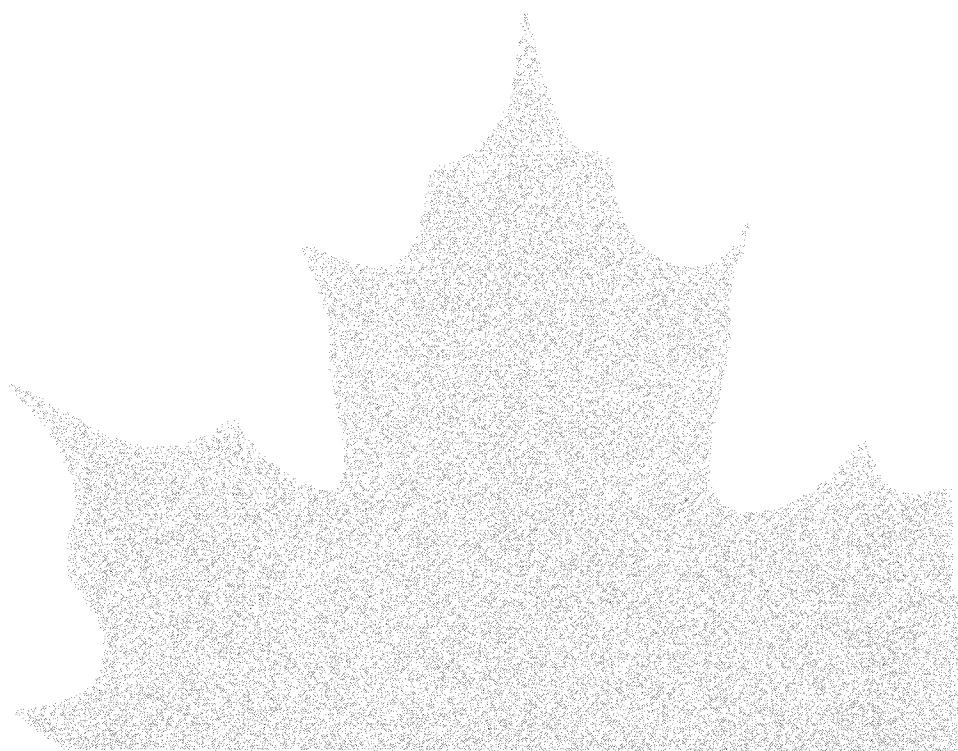
Équipe multinationale de planification et de renfort (EMPR) : L'EMPR est un programme militaire multinational de coopération mis sur pied en novembre 2000 par le





commandant du Commandement du Pacifique (Pacific Command) des É.-U. et les chefs de la Défense de divers pays de l'Asie-Pacifique à la suite d'observations faites lors d'opérations de paix au Timor-Leste. Les chefs de la Défense se sont entendus sur la nécessité d'aller au-delà des arrangements bilatéraux traditionnels dans la région afin d'y améliorer la coopération militaire multinationale. Le but de ce programme est de permettre la mise sur pied ou le renfort rapide et efficace d'un quartier général de forces multinationales ou d'autres mécanismes de coordination du personnel militaire et civilo-militaire multinational.

À l'heure actuelle, 31 pays participent aux activités de l'EMPR, soit : l'Australie, le Bangladesh, Brunéi, le Cambodge, le Canada, la France, les Fidji, l'Allemagne, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, la Corée, la Malaisie, les Maldives, la Mongolie, le Népal, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, Singapour, les îles Salomon, le Sri Lanka, la Thaïlande, le Timor-Leste, les Tonga, les Tuvalu, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Vanuatu et le Vietnam).





ANNEXE B : ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE DE LA DÉFENSE EN ASIE EN 2015-2016

Engagements en Amérique du Nord

Forum sur la sécurité internationale d'Halifax

- Ce forum donne une excellente occasion au Canada d'entrer en contact avec ses importants partenaires d'Asie afin de discuter avec eux des questions les plus pressantes en matière de défense et de sécurité. Des invitations ont été envoyées à différents partenaires d'Asie et, jusqu'à présent, le ministre de la Défense de la Nouvelle-Zélande et le vice-ministre de la Corée du Sud ont confirmé leur présence.

États-Unis

- Réunion des chefs de la Défense du Commandement du Pacifique des É.-U. : réunion annuelle des chefs de la Défense de plus de 20 pays de la côte du Pacifique permettant aux dirigeants militaires de discuter des enjeux de sécurité régionaux. La réunion a eu lieu en septembre.
-
- Cours d'orientation sur l'Asie-Pacifique : Offert par l'Asia-Pacific Centre for Security Studies (APCSS) [Centre d'études sur la sécurité de l'Asie-Pacifique] à Hawaï, ce cours donne une introduction à la dynamique de sécurité dans la région. L'APCSS réserve chaque année un nombre limité de places aux membres de l'Équipe de la Défense.

Engagements avec les pays de l'Asie du Nord-Est

Chine

-
- La Chine reçoit, par l'intermédiaire du Programme d'instruction et de coopération militaires, des cours de langue qu'elle paie à l'utilisation.
-
-

Japon





- Discussions Pol-Mil/Mil-Mil et participation du Canada au Symposium canado-japonais sur la coopération en matière de paix et de sécurité.

Mongolie

- Les FAC participent chaque année à l'exercice multilatéral Khan Quest de la Mongolie. La Mongolie fait également partie du Programme d'instruction et de coopération militaires du Canada.
- Les membres des FAC et des forces armées mongoles ont effectué une mission de vérification du contrôle des armements en Géorgie, du 6 au 9 juillet 2015.
- Le sous-ministre délégué principal a accueilli le secrétaire d'État de la Mongolie en septembre 2015.

République de Corée

- La République de Corée et le Canada tiennent tous les ans des réunions de directeurs généraux afin de discuter des façons d'améliorer les relations des deux pays en matière de défense et d'explorer des secteurs de collaboration. La Corée du Sud fait également partie du Programme d'instruction et de coopération militaires.
- Le Canada participe chaque année aux principaux exercices militaires de la Corée du Sud, c'est-à-dire les exercices Ulchi Freedom Guardian et Foal Eagle. Ces exercices visent le maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne.
- De plus, le Canada participe au Dialogue de Séoul sur la Défense (réunion de sous-ministres) et au groupe de travail connexe sur le cyberspace (réunions de directeurs), ainsi qu'à la

Engagements avec les pays de l'Asie du Sud-Est

Brunéi

- L'Aviation royale canadienne offre une instruction de pilote aux militaires du Brunéi.

Indonésie

- L'Indonésie tiendra la Conférence des chefs des armées du Pacifique (cette conférence est organisée à tour de rôle par les pays participants). Le Canada y assiste régulièrement,
- Le Canada participe aussi régulièrement au Dialogue international sur la défense de Jakarta, une rencontre ayant pour but de bâtir la confiance et la coopération entre les pays de l'Asie-Pacifique en se penchant sur différents thèmes liés à la sécurité (le Dialogue 2015 a été annulé).





- L'Équipe de la Défense appuie également le cours sur les opérations de soutien de la paix en Indonésie, offert par l'intermédiaire du Programme d'instruction et de coopération militaires, qui propose différentes formations aux forces militaires de la région.

Malaisie

- Le Canada a participé à l'exercice DIREX 2015 de l'ANASE, qui a eu lieu en Malaisie et qui était coprésidé par cette dernière et la Chine. Cet exercice aide les pays participants à coordonner plus efficacement leurs interventions en cas d'urgence ou de crise.
 - Le Canada coopère également avec la Malaisie dans le cadre d'entraînements et d'exercices conjoints
- Enfin, la Malaisie fait partie du Programme d'instruction et de coopération militaires.

Philippines

-
- Les Philippines font aussi partie du Programme d'instruction et de coopération militaires. Les Philippines ont eu droit à un cours sur l'égalité entre les sexes, la paix et la sécurité dans le cadre de ce programme.

Singapour

- La réunion inaugurale du Groupe de travail conjoint Singapour-Canada aura lieu en 2015.
-
- L'Armée canadienne donne une instruction relative au Leopard 2 à l'armée singapourienne à la base de Suffield, tandis que l'Aviation royale canadienne accueille la force aérienne de Singapour à Moose Jaw pour un entraînement. Singapour fait également partie du Programme d'instruction et de coopération militaires.
- Le Canada participe régulièrement au Dialogue au Shangri-La et aux conférences connexes Fullerton qui ont lieu à Singapour. Ces rencontres de ministres ont pour but de bâtir la confiance entre les pays participants et de développer leur compréhension des enjeux de sécurité de la région.

Thaïlande

-





Autres

- Exception faite des attachés de défense qui y sont affectés, le Canada n'entretient pas de relations appréciables en matière de défense avec le Vietnam, la Birmanie, le Cambodge ou la RDP du Laos.

Engagements avec les pays d'Asie du Sud

- Le Canada n'entretient aucune relation en matière de défense avec le Bhoutan ou les Maldives.
- La Marine royale canadienne participera au Dialogue de Galle, au Sri Lanka (novembre 2015).
- L'Afghanistan, le Bangladesh, le Népal et le Pakistan font partie du Programme d'instruction et de coopération militaires.

Inde

- Le Canada participera à la Revue internationale de la Flotte de l'Inde, en février 2016. Les relations avec ce pays en matière de défense sont limitées, mais elles se développent, notamment grâce à des discussions de haut niveau.

Engagements avec les pays de l'Océanie

Australie

•

- La Marine royale canadienne participe au Symposium sur la puissance maritime de l'Australie, tandis que l'Armée canadienne prend part à la compétition annuelle de patrouille de l'Australie.
- Le Canada et l'Australie tiennent régulièrement des discussions stratégiques entre SMA, et des militaires canadiens font régulièrement partie d'échanges éducatifs en Australie.

Timor-Leste

- Le Timor-Leste est un membre associé du Programme d'instruction et de coopération militaires.

Nouvelle-Zélande

•

- Le Canada participera à la Revue internationale de la Flotte de la Nouvelle-Zélande

Le Canada a également participé à l'exercice South Kapito, dont





l'objectif est l'amélioration de l'interopérabilité entre les alliés dans le sud-ouest du Pacifique.

•

•

Autres

- Le Canada participe également à l'exercice biennal de la France sur la Nouvelle-Calédonie appelée « Croix du Sud ».





NOTE DE SYNTHÈSE

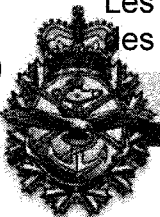
APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRE DE DÉFENSE

FAITS SAILLANTS

- La Défense nationale gère un budget de plusieurs milliards de dollars afin d'acquérir et de maintenir en puissance l'équipement des Forces armées canadiennes (FAC). Pour pouvoir fonctionner en tant que force militaire moderne, les FAC doivent posséder l'équipement qu'il lui faut pour réaliser leurs missions.
- La grande majorité des projets d'acquisition sont peu complexes et passent par les différentes phases de l'approvisionnement sans difficulté.
- Cependant, le Canada se heurte à des difficultés alors qu'il met en œuvre la plus grande recapitalisation de ses forces militaires depuis la guerre de Corée.
- La nécessité de faire des compromis entre les coûts, la capacité, l'échéancier et les avantages pour le secteur privé canadien donne lieu à des tensions internes et à des objectifs divergents et souvent concurrents parmi les ministères gouvernementaux concernés.
- La Défense nationale, en partenariat avec tous les intervenants du système d'approvisionnement en matière de défense, s'efforce de surmonter ces difficultés par un certain nombre d'initiatives, y compris la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense (SAMD), la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN) et des mesures internes, y compris le renouvellement de la Défense.
- Bien que ces initiatives en soient toujours aux premières phases de la mise en œuvre, plusieurs examens à venir aideront à voir si elles ont une incidence positive sur le processus d'acquisition.
- Entre-temps, des décisions clés concernant de grands projets d'acquisition devront être prises au cours de la prochaine année.

CONTEXTE

Les Forces armées canadiennes (FAC) doivent se tenir prêtes à mener toute la gamme des opérations militaires, depuis les activités de surveillance et de reconnaissance





SANS CLASSIFICATION

jusqu'à la vérification de solutions d'ingénierie et de logistique, en passant par la fourniture de secours humanitaire et la participation à des missions de combat. Le ministère de la Défense nationale (MDN) doit, pour maintenir cet éventail de capacités, procéder à des investissements constants tant dans l'entretien et le remplacement de ses capacités opérationnelles existantes que dans l'acquisition et l'intégration de nouvelles capacités au fur et à mesure de l'évolution des technologies et des exigences opérationnelles.

L'acquisition de matériel militaire à la fine pointe de la technologie que les FAC pourront déployer au Canada comme à l'étranger, souvent pour une période prévue de 20 à 30 ans, est un processus complexe et ardu. Dans le cas des grands projets d'acquisition, il faut généralement des années pour réaliser le travail nécessaire au franchissement des étapes allant du concept au contrat afin de garantir que le gouvernement en a pour son argent et qu'il obtient la capacité voulue. D'autre part, comme les technologies militaires se font de plus en plus complexes, il devient toujours plus coûteux d'investir dans leur acquisition et dans leur soutien en service. Par ailleurs, puisque le matériel nécessite un soutien pendant toute la durée de sa vie utile, un investissement important en nouvel équipement exige des investissements proportionnels en personnel de gestion de projet ainsi qu'en entretien et réparation.

Pour ces raisons, le MDN compte sur un engagement soutenu de ressources du gouvernement fédéral. Ces ressources comprennent les fonds d'exploitation annuels destinés au maintien des capacités actuelles et à la conduite des opérations militaires, ainsi que les fonds réservés dans les budgets à venir pour les dépenses en capital aux fins d'acquisition de nouveaux équipements et d'équipements de remplacement.

Suite à la fin de la stratégie de réduction de la dette mise en œuvre par le gouvernement fédéral au cours des années 1990 et à la rééquilibration des budgets, le gouvernement a procédé à d'importantes hausses du budget de la Défense nationale. En 2006, le gouvernement fédéral a demandé à la Défense nationale d'investir dans un certain nombre de projets d'acquisition de grande envergure et dans d'autres grands

Au cours de la dernière année, le gouvernement du Canada :

- a entamé la construction du premier navire de patrouille extracôtier de l'Arctique;
- a émis une demande de propositions visant un parc de nouveaux aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe;
- a reçu tous les hélicoptères Chinook CH147F;
- a acquis un cinquième aéronef C17;
- a reçu six de ses 28 hélicoptères Cyclone CH148;
- a attribué un marché pour l'obtention de nouveaux camions de type militaire standard;
- a livré plus de 250 véhicules blindés légers modernisés.



SANS CLASSIFICATION



SANS CLASSIFICATION

projets d'immobilisations, tant pour soutenir les opérations militaires en cours que pour préparer les FAC aux défis qui les attendent. Le gouvernement prévoit consacrer à ces projets 100 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années.

Un niveau d'investissement soutenu et important est nécessaire pour conserver une force militaire moderne dotée de la vaste gamme de capacités qui lui permettront de fonctionner efficacement dans un environnement de sécurité en constante évolution. Dans le domaine maritime, la modernisation des frégates de la classe HALIFAX et l'acquisition prévue de navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique, de navires de soutien interarmées et de navires de combat de surface canadiens permettront de redonner un deuxième souffle à la Marine royale canadienne (MRC). Des améliorations aux parcs de véhicules et d'aéronefs de l'Armée canadienne (AC), notamment l'achat de véhicules de patrouille blindés et la mise en service d'hélicoptères Chinook, ont permis à l'AC de transporter avec plus d'efficacité des marchandises et des militaires dans le cadre d'opérations au Canada et à l'étranger. D'autre part, la revitalisation et la capacité accrue des parcs de transport aérien ont permis aux FAC d'atteindre des zones éloignées au Canada et dans le monde entier.

Les plus importants des projets à venir sont le remplacement prévu des chasseurs CF18 du Canada et, pour la MRC, l'acquisition d'un nouveau parc de navires de combat de surface. En 2015, la majeure partie du budget d'immobilisations de la Défense nationale pour les 20 prochaines années (2014-2034) est déjà attribuée et différents grands projets d'immobilisations seront réalisés dans les années à venir.

L'an dernier, le Groupe des matériels de la Défense nationale a investi 5,6 milliards de dollars en recapitalisation et en fourniture de soutien en service de parcs d'équipement militaire. Un peu plus de la moitié de ce budget (3 milliards de dollars) a servi à financer les quelque 200 projets actifs d'acquisition de nouveaux équipements et de mises à niveau ou de modifications de parcs existants, notamment ceux de l'avion de transport stratégique C17, des véhicules logistiques lourds, des hélicoptères Chinook C147F et des frégates modernisées.

Le Groupe des matériels exprimé en chiffres :

- effectif de 4 000 civils et militaires répartis dans tout le Canada;
- 25 milliards de dollars en biens d'équipement;
- 6,4 milliards de dollars de stocks;
- supervision de plus de 12 000 marchés;
- gestion de tous les aspects, depuis les vêtements, les rations et les munitions jusqu'aux navires, aux véhicules blindés et aux aéronefs.

Le reste du budget (2,6 milliards dollars) a servi au maintien en puissance des navires, aéronefs et véhicules et à l'achat de munitions, de pièces de rechange et de matériel commun permettant la réalisation des opérations des FAC. Cela a représenté un total de plus de 10 000 marchés pour une gamme complète de produits et de services, y compris la révision des chasseurs, navires et véhicules et l'acquisition de camps



SANS CLASSIFICATION



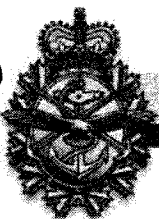
SANS CLASSIFICATION

déployables, de conteneurs maritimes, d'armes légères (comme des carabines) et de produits d'alimentation pour les opérations de déploiement.

Exemples de programmes d'entretien et de réparation

- Une **solution d'habillement gérée** pour la gestion et la distribution de plus de 600 articles liés aux uniformes non opérationnels; cette solution permet notamment aux militaires de commander eux-mêmes et de se faire livrer directement des pièces d'habillement. Le programme a nettement réduit les besoins des militaires en gestion technique et en gestion des acquisitions, ce qui place le suivi d'un plus grand nombre d'articles entre les mains de moins de membres du personnel.
- Une **solution de carénage et d'entrée au bassin des sous-marins** qui prévoit un cycle de cale sèche prolongée pour les sous-marins de la classe VICTORIA, cet entretien consistant en environ un million d'heures-personnes de travail menant à un processus rigoureux d'homologation du matériel.
- Une **solution de certification de navigabilité** de tous les parcs d'aéronefs de l'ARC au moyen de programmes, conçus par des professionnels, de maintien en puissance des parcs. En collaboration avec de nombreux intervenants, le Groupe des matériels élabore et exécute les activités nécessaires en recourant à un programme soigneusement adapté comprenant un soutien contractuel. Un exemple de cette solution pourrait être le parc canadien de 17 aéronefs CC130J, pour lequel un marché pluriannuel de soutien en service (SES) a été conclu pour assurer la prestation des services d'ingénierie et d'entretien et le ravitaillement en composants essentiels. On peut compter parmi les activités représentatives de ce mode de fonctionnement l'inspection détaillée et la réparation des aéronefs, des moteurs et des systèmes électroniques ainsi que le remplacement et la modification de composants, au besoin. Le programme vise à faire en sorte que le parc soit en mesure d'accomplir toutes ses missions de façon sécuritaire et cohérente et que le Canada en ait pour son argent grâce à la disponibilité optimisée du parc d'appareils, à la qualité des produits et des services et à la réduction du coût total de propriété.

Bien que l'attention soit surtout accordée aux acquisitions à grande échelle de plusieurs millions de dollars et que ces acquisitions puissent poser des défis pour le gouvernement, la grande majorité des achats n'est pas si complexe et franchit sans problème les phases d'acquisition. Pour pouvoir fonctionner en tant que force militaire moderne, les FAC doivent posséder l'équipement qu'il lui faut pour réaliser leurs missions.



SANS CLASSIFICATION



SANS CLASSIFICATION

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

L'approvisionnement en matière de défense est un processus complexe auquel prennent part, en plus du MDN, plusieurs ministères et organismes fédéraux, dont Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), Industrie Canada (IC), le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) et le Bureau du Conseil privé (BCP). Chacun d'eux est responsable d'éléments distincts de la démarche d'approvisionnement en matière de défense.

- Ce sont les FAC qui définissent les exigences opérationnelles. La Défense nationale participe (avec TPSGC) au processus d'acquisition, obtient l'autorisation de dépenser et est responsable des inspections et certifications après livraison, de l'entretien et des réparations et de l'élimination au terme de la vie utile.
- TPSGC est responsable de l'appel d'offres, du processus de passation des marchés et de l'administration des marchés. En plus de son rôle d'agent central des achats de tout le gouvernement, le ministre de TPSGC a le pouvoir exclusif, en vertu de la *Loi sur la production de défense*, de faire l'acquisition, notamment par achat, du matériel de défense. Cet arrangement est propre à la Défense nationale.
- IC est responsable de la coordination et de l'administration du Programme des retombées industrielles et technologiques, qui permet au gouvernement fédéral de produire des retombées industrielles et économiques pour l'industrie canadienne de la défense et de générer des activités économiques dans tout le Canada.
- Le SCT est responsable, entre autres choses, des politiques, directives et lignes directrices générales du gouvernement en matière d'approvisionnement, de l'approbation du financement préliminaire des grands projets d'immobilisations acceptés par le Cabinet, de l'octroi du pouvoir de dépenser et de passer des marchés et, finalement, de la supervision financière.
- Le BCP conseille le premier ministre, le Cabinet et son propre greffier sur les questions clés de politique liées à la défense et à l'économie, y compris les grands projets d'approvisionnement en matière de défense; il joue aussi un rôle crucial dans la surveillance et dans la coordination de la mise en œuvre pangouvernementale des politiques et stratégies en matière d'approvisionnement.
- D'autres ministères et organismes fédéraux participent à différentes étapes du processus d'approvisionnement en matière de défense, comme le ministère des Finances et le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD).



SANS CLASSIFICATION



SANS CLASSIFICATION

Il doit y avoir coordination entre tous les ministères et organismes concernés pour assurer une démarche sans heurts au chapitre des approvisionnements.

DÉFIS

Le gouvernement doit surmonter de nombreux défis quand il entreprend de grands projets d'approvisionnement en matière de défense. Le besoin d'établir un juste équilibre entre les coûts, la capacité, l'échéancier et les retombées positives pour le Canada se trouve au cœur de tout grand projet d'approvisionnement en matière de défense. Aucun projet, sans égard à la qualité de sa conception, ne peut être également performant dans ces quatre domaines. Les projets, par exemple, qui doivent être réalisés rapidement sont souvent plus coûteux tandis que les projets ayant notamment pour but de maximiser la participation du secteur privé canadien sont plus lents à se réaliser.

À l'heure actuelle, tous les participants au processus d'approvisionnement, subissent des contraintes liées à la disponibilité et au degré d'expertise du personnel. Compte tenu de l'expertise technique dont il faut disposer pour mettre en œuvre un grand projet d'acquisition, les fluctuations des investissements en matériel militaire ont d'importantes conséquences. L'injection de fonds en vue de l'achat de biens exige une capacité suffisante dans tout le système d'approvisionnement en matière de défense. L'expertise technique n'est pas toujours disponible et il faut parfois beaucoup de temps pour engager des experts, les former et les rendre productifs. Dans le même ordre d'idées, le retrait de financement par suite de modifications aux priorités



SANS CLASSIFICATION



SANS CLASSIFICATION

se répercute dans tout le système, car le personnel est alors affecté à d'autres priorités. Le besoin de coordonner les grands projets d'acquisition entre plusieurs ministères gouvernementaux a aussi des effets sur la capacité.

Plusieurs facteurs externes, d'autre part, rendent l'approvisionnement en matière de défense particulièrement difficile. Tout d'abord, la définition des besoins d'équipement nouveau est compliquée, car il n'est pas simple de prédire ce dont les militaires auront besoin pour fonctionner dans l'environnement de sécurité à venir sachant que l'environnement actuel est déjà en évolution constante.

l'acquisition

d'équipement de défense se fait beaucoup plus lentement que les acquisitions destinées au secteur civil. L'équipement militaire est complexe et très spécialisé; il repose sur des technologies de pointe qui exigent souvent l'intégration de plusieurs systèmes et sous-systèmes. La période qui s'écoule entre la conception d'une nouvelle capacité et la livraison de l'équipement peut se mesurer en années, voire en décennies. À titre d'exemple, le dernier-né de la nouvelle classe de navires de guerre de la MRC, le navire de combat de surface canadien ne sera pas livré avant les années 2040. La phase de conception, à elle seule, nécessite une série de processus concurrentiels de détermination des sources d'approvisionnement du matériel, des systèmes et des sous-systèmes requis. Les FAC, d'autre part, exploitent leur équipement pendant des décennies,

On comprendra que la planification des coûts et des ressources nécessaires à un équipement appelé à servir si longtemps soit pour le moins complexe.

Troisièmement, l'approvisionnement en matière de défense coûte cher. Ce processus est coûteux en raison des quantités acquises (la Défense nationale, par exemple, acquiert en ce moment 500 véhicules blindés tactiques et assortit cette acquisition d'une option d'achat d'un maximum de 100 autres véhicules) et du coût de chaque unité. Les coûts à l'unité sont directement liés à l'exigence voulant que l'équipement militaire soit technologiquement avancé et qu'il évolue constamment au fil des changements à survenir dans le contexte stratégique et dans les capacités des adversaires. Les fabricants, par conséquent, doivent procéder à des investissements initiaux substantiels en recherche, développement et matériel de fabrication. De surcroît, le marché de la défense se limite à des clients gouvernementaux qui tous ont des exigences particulières quant à leurs capacités militaires, pour des motifs de géographie, de climat et de budget. Du coup, certains équipements ne sont produits que pendant une brève période et pour un seul client, ce qui en fait grimper les coûts. Il est important, par contre, de mettre les dépenses dans le domaine de l'approvisionnement en matière de défense en perspective. Le Canada dépense environ 1% de son produit intérieur brut dans le domaine de la défense et, de ce montant, seulement 15% est alloué à l'acquisition d'actifs.



SANS CLASSIFICATION



SANS CLASSIFICATION

Inducteurs de coûts propres à la défense

- **Taux de change.** Hausse des coûts d'acquisition résultant de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à d'autres devises dans lesquelles se font les achats de biens et de services.
- **Inflation en technologie.** Hausse des coûts d'acquisition des équipements de remplacement, qui gagnent en complexité technologique (de 2 p. 100 à 5 p. 100, environ, de plus que l'inflation économique standard).
- **Croissance des coûts de maintien en puissance.** Coût régulièrement croissant du maintien en puissance et de l'exploitation d'équipement de plus en plus avancé, une fois celui-ci acquis.

Il règne d'autre part beaucoup d'incertitude en ce qui a trait aux coûts associés aux approvisionnements en matière de défense. des sociétés à l'égard de la formation concurrentielle des prix, les fluctuations de la valeur du dollar canadien pendant la durée d'un marché et l'inflation associée au secteur de la défense peuvent, lorsque combinés, exercer une influence importante sur les coûts. L'estimation initiale des coûts peut, par conséquent, différer très nettement du coût final d'acquisition. De plus, l'ordre de grandeur approximatif publié quant au coût estimé tend à être perçu comme devant être le coût maximal. Le dialogue avec la population au sujet des approvisionnements en matière de défense ne tient souvent pas compte du fait que les estimations initiales sont élaborées avant la prise de décisions finales en fonction des besoins, de l'échéancier et des retombées industrielles et, par conséquent, comporte une importante marge d'erreur (de l'ordre, souvent, de + / - 50 p. 100). Cela augmente la pression exercée sur le gouvernement pour demeurer proche de l'estimation initiale,

Quatrièmement, la complexité de la technologie utilisée et la rapidité de l'évolution de cette technologie posent également des problèmes. La technologie exacte à acquérir peut être inconnue au moment où le gouvernement lance un projet d'acquisition et le délai qui s'écoulera entre l'élaboration des exigences et la livraison de l'équipement peut être tel qu'il faille y apporter des mises à jour. Tout cela sans compter que cette technologie doit être tenue à jour pendant toute la durée de vie du parc d'équipement, c'est-à-dire parfois 40 ou 50 ans.



SANS CLASSIFICATION



SANS CLASSIFICATION

RELEVER LES DÉFIS

Un certain nombre de mesures et d'initiatives ont été prises pour relever les défis associés à l'approvisionnement en matière de défense, dont la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense (SAMD), la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN) et différentes mesures propres à la Défense nationale, y compris le renouvellement de la Défense.

Stratégie d'approvisionnement en matière de défense (SAMD). Annoncée en février 2014, la SAMD a pour objet de rationaliser et de coordonner la prise de décisions concernant les grands projets d'acquisition de matériel militaire au moyen d'un nouveau régime de gouvernance de l'approvisionnement en matière de défense. Cette initiative a donné lieu à es grands projets d'acquisition de matériel militaire au moyen d'un nouveau régime dla mise sur pied d'un groupe de travail permanent formé de ministres dont la tâche est de s'assurer que les obligations redditionnelles partagées en ce qui a trait aux approvisionnements en matière de défense soient exercées de façon plus efficace et collaborative. Ce groupe de travail sert également de forum de discussion et de tribune pour la formulation de conseils et le règlement de problèmes liés à la mise en œuvre des grands projets d'acquisition.

Ce groupe de travail trouve son reflet dans des groupes semblables aux niveaux des sous-ministres et des sous-ministres adjoints qui agissent à titre de décideurs clés au chapitre de la mise en œuvre de la SAMD et qui tentent d'assurer une prise de décisions opportunes et équilibrées parmi des objectifs concurrents. Un secrétariat permanent de la SAMD au sein de TPSGC a été mis sur pied pour appuyer ces comités.

La SAMD a trois grands objectifs :

- fournir aux FAC l'équipement qu'il leur faut en temps opportun;
- tirer parti de l'achat de matériel de défense pour créer des emplois et stimuler la croissance économique au Canada;
- rationaliser le processus d'approvisionnement en matière de défense.

La SAMD prévoit également une nouvelle fonction d'analyse critique au sein de la Défense nationale, qui appuie l'examen des projets et de l'attribution des ressources. Établie en juin 2015, la Commission d'examen indépendante d'acquisition de la Défense (CEIAD) examine les exigences des grands projets de la Défense au début du processus et fournit à leur sujet des avis au ministre de la Défense nationale dans le but d'assurer davantage de clarté dès le début. On s'attend à ce que la CEIAD aide à valider les besoins militaires et accélère l'attribution des marchés. Des renseignements supplémentaires à son sujet figurent à l'annexe A.

Par ailleurs, dans le cadre de la SAMD, TPSGC de 25 000 \$ à au-delà duquel la Défense nationale doit demander à TPSGC d'agir à titre d'autorité contractante pour l'obtention de biens. En sa qualité d'autorité



SANS CLASSIFICATION



SANS CLASSIFICATION

contractante, TPSGC a souvent refait une bonne partie des travaux préparatoires déjà réalisés par la Défense nationale dans le cadre de la démarche d'approbation de projet. L'augmentation du pouvoir de passation de marchés de la Défense nationale permettra d'éliminer les chevauchements pour des milliers de dossiers chaque année, libérant ainsi les employés de TPSGC qui pourront dès lors se concentrer sur des projets plus complexes et de plus grande valeur.

ce qui aura un impact important car la vaste majorité des marchés nationaux d'approvisionnement en matière de défense sont de moins de de dollars (plus de

Enfin, puisque le secteur privé de la défense est un partenaire clé du système d'approvisionnement en matière de défense et, conséquemment, qu'il doit y participer tôt et continuellement pendant toute la démarche pour garantir sa capacité de fournir à temps l'équipement qu'il faut, la Défense nationale publie le Guide d'acquisition de la Défense (GAD), où sont énoncés les futurs besoins potentiels des FAC et les projets connexes d'approvisionnement sur une période de cinq à vingt ans. On s'attend à ce que le GAD positionne mieux le secteur privé canadien pour la fourniture d'équipement et de services aux FAC, à ce qu'il l'aide à mieux se situer pour entrer en concurrence en vue de décrocher des marchés, canadiens et étrangers, d'approvisionnement en matière de défense et lui permette, à lui et à des soumissionnaires potentiels, de procéder à des investissements éclairés en recherche et développement et à prendre des décisions de partenariat stratégique. Cette initiative vient compléter les efforts déployés actuellement par la Défense nationale pour obtenir le concours du secteur privé tôt et souvent au cours du processus d'acquisition. La première édition du GAD a été publiée en juin 2014 et sa première mise à jour a été apportée en juin 2015. Compte tenu de la nature de ce document, la rétroaction du secteur privé a été variable. Le secteur privé désire toujours en savoir davantage sur les projets à venir et les renseignements que lui fournit le GAD constituent un progrès important en ce sens.

Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN). Après l'échec de plusieurs demandes de propositions visant à fournir des navires aux FAC et à la Garde côtière canadienne (GCC), le gouvernement a décrété, en 2008, une suspension stratégique de deux ans de tous les grands projets d'acquisition de navires pour se donner le temps de repenser à son approche de la construction navale au Canada. En juin 2010, le gouvernement a présenté la SNACN, passant d'une approche de projet en projet à une stratégie à longue échéance qui appuierait le développement d'un robuste secteur canadien de la construction navale. La SNACN vise à créer un carnet de commandes constant à long terme dans le secteur de la construction navale afin de maintenir des emplois et une capacité industrielle hautement spécialisés au bénéfice des Canadiens. En vertu de la SNACN, le gouvernement a établi une relation stratégique avec deux chantiers navals canadiens en vue du renouvellement de grands navires de la MRC et de la GCC : la société Irving Shipbuilding a été choisie pour construire les navires de combat et la société Vancouver Shipyards, pour la construction de navires non destinés au combat.



SANS CLASSIFICATION



s.21(1)(a)

s.21(1)(b) **SANS CLASSIFICATION**

La SNACN traite du défi associé à une hausse soudaine des dépenses qui dépasse la capacité du système et au maintien d'un effectif bien formé en offrant un environnement stable et prévisible de dépenses gouvernementales dans lequel les dirigeants des chantiers navals pourront prendre des décisions éclairées.

Renouvellement de la Défense et autres mesures internes. La Défense nationale s'affaire en ce moment à mettre en œuvre une initiative exhaustive de renouvellement centrée sur la minimisation des pratiques non efficaces, la rationalisation des processus fonctionnels et la maximisation des résultats opérationnels. À cette fin, la Défense nationale renouvelle entièrement son programme d'entretien et de matériel, ce qui donne lieu à des modifications dans la manière dont les activités se déroulent tant au quartier général que dans les unités, bases et escadres. L'accent est mis sur l'optimisation de la gestion des stocks, le rajustement de la taille des entrepôts et des installations de distribution, ainsi que sur la mise en œuvre de pratiques exemplaires tant en ce qui a trait à la conception du programme d'entretien qu'à l'approvisionnement ministériel.

Déjà, l'amélioration de la gestion des stocks a généré des économies qui servent actuellement à l'achat de pièces de rechange fonctionnelles. D'autre part, l'amélioration de la prévision en matière d'entretien a permis aux FAC de recourir à des transports routiers et ferroviaires moins coûteux pour déplacer des pièces de rechange dans tout le pays. Grâce au projet de remaniement du processus d'approbation des projets, la Défense nationale rationalise le processus décisionnel d'approbation et de livraison de l'équipement important afin de réduire la durée du cycle et de maximiser le pouvoir d'achat des fonds servant aux acquisitions.

Enfin, au fil des cinq prochaines années, la Défense nationale collaborera avec TPSGC et IC à la rationalisation des programmes d'entretien et à l'amélioration de la façon dont sont attribués les marchés de biens et de services, notamment en simplifiant les devis, en faisant correspondre l'achat au besoin opérationnel minimum, en comprenant le coût total de propriété et en consolidant les achats.

pour donner une certaine stabilité budgétaire au processus d'acquisition grâce à des attributions théoriques plus fermes selon un plan d'activités triennal.



SANS CLASSIFICATION



SANS CLASSIFICATION

CONTEXTE INTERNATIONAL

Cette approche multiministérielle qui attribue la responsabilité de la passation de marchés à un ministère et la responsabilité de la définition des besoins à un autre ministère est propre au Canada et elle pose des défis particuliers. Cela dit, le Canada n'est pas le seul pays en quête de façons d'améliorer ses processus d'approvisionnement en matière de défense. Confrontés aux difficultés et aux retards associés aux grands projets d'acquisition, les alliés du Canada sont nombreux à mettre en œuvre des mesures de réforme et de rationalisation de leurs organisations et méthodes d'approvisionnement en matière de défense. Les modèles qu'emploient les alliés du Canada peuvent être regroupés en trois grandes catégories : l'approvisionnement par les différentes forces armées, l'approvisionnement par des organismes gouvernementaux centralisés et l'approvisionnement par des sociétés civiles indépendantes¹.

- **Forces armées.** Dans différents pays, y compris les États-Unis, l'approvisionnement en matière de défense est décentralisé et chaque armée (force terrestre, maritime et aérienne) est responsable de l'acquisition de ses propres systèmes d'armes et de son propre équipement militaire. Aux États-Unis, des politiques et règlements généraux sont élaborés et gérés par le ministère américain de la Défense.
- **Organismes gouvernementaux centralisés.** D'autres pays, dont le Royaume-Uni et, jusqu'à tout dernièrement, l'Australie, ont établi des organismes gouvernementaux centralisés responsables de l'acquisition de tous les systèmes d'armes et de tout l'équipement militaire. La plupart de ces organismes relèvent du ministère de la Défense (bien qu'ils demeurent généralement indépendants des forces militaires et aient leur propre budget), tandis que d'autres agissent à titre d'organismes autonomes.
- **Sociétés civiles indépendantes.** Et finalement, dans des pays comme la Suède et la Suisse, l'approvisionnement en matière de défense est confié, dans le cadre de marchés, à des organisations civiles qui appartiennent à l'État ou font partie du secteur privé.

PROCHAINES ÉTAPES

La SAMD, la SNACN et la stratégie de renouvellement de la Défense en sont toutes aux premières étapes de leur mise en œuvre et, bien que leur succès demeure à déterminer, on croit qu'elles continueront de produire des dividendes au fil des années à venir. Même si la SNACN en est à sa cinquième année d'existence et a maintenant entamé sa phase de mise en œuvre par le lancement, cet été, de la construction de la

¹AUGER, Martin. *Les organismes d'approvisionnement en matière de défense : comparaison entre pays*, Bibliothèque du Parlement, 2014.





SANS CLASSIFICATION

première classe de navires de combat, la SAMD ne fait que commencer et il faudra du temps pour comprendre les différents processus et renforcer le système.

Les résultats de cet examen devraient être accessibles en décembre 2015. La SAMD comprend une disposition d'évaluation quinquennale visant à vérifier si elle fonctionne comme prévu. Les ministres présentent au premier ministre un bilan annuel des progrès de la mise en œuvre.

D'ici là, il reste des décisions clés à prendre au cours de la prochaine année sur plusieurs projets d'approvisionnement fortement médiatisés. Ces points sont expliqués en détail à l'annexe B.



SANS CLASSIFICATION



SANS CLASSIFICATION

ANNEXE A

COMMISSION D'EXAMEN INDÉPENDANTE D'ACQUISITION DE LA DÉFENSE (CEIAD)

La CEIAD rassemble les connaissances, l'expérience et l'expertise nécessaires pour valider les exigences des grands projets d'approvisionnement militaire et pour fournir des avis indépendants au ministre de la Défense nationale.

La Commission a pour président M. Larry Murray, qui a occupé différents postes supérieurs au sein des FAC et dans la fonction publique. Au fil de sa carrière dans les FAC, M. Murray a servi à bord de divers navires et a occupé un certain nombre de postes supérieurs, notamment ceux de sous-chef d'état-major de la défense, de commandant du Commandement maritime, de vice-chef d'état-major de la défense et, finalement, de chef intérimaire de l'état-major de la défense, d'octobre 1996 à septembre 1997. Il a pris sa retraite des FAC en 1997 et s'est joint à la fonction publique à titre de sous-ministre délégué aux Pêches et aux Océans. Il a été nommé sous-ministre d'Anciens combattants Canada en 1999 et sous-ministre de Pêches et Océans en 2003. Il s'est retiré de la fonction publique canadienne en 2007.

Le gouverneur en conseil a nommé pour la CEIAD les membres suivants :

- **M. Martin Gagné.** M. Gagné a passé 17 ans chez CAE avant de prendre sa retraite, en 2012. Pendant sa carrière au sein de cette entreprise, il a tenu différents rôles, notamment ceux de vice-président, Systèmes visuels, de vice-président, Mise en marché et ventes auprès du secteur militaire, et de premier vice-président, Simulation et formation auprès du secteur civil. Il avait acquis auparavant, pendant ses 23 ans de service dans les FAC, une vaste expérience de la gestion et du leadership.
- **M^{me} Renée Jolicœur.** M^{me} Jolicœur a quitté la fonction publique en 2014; elle était alors sous-ministre déléguée de TPSGC. Avant de se joindre à TPSGC, M^{me} Jolicœur avait été cadre à la Défense nationale, d'abord à titre de directrice, Vérification interne et examen, et après une promotion, à titre de responsable de l'administration de la rémunération et des pensions des militaires.
- **M. Philippe Lagassé.** M. Lagassé est professeur agrégé en affaires publiques et internationales à l'Université d'Ottawa. Il a réalisé dernièrement des missions de consultation auprès du Cabinet du Juge-avocat général des Forces canadiennes et du Bureau du vérificateur général du Canada et a été examinateur indépendant de l'évaluation des options de remplacement de l'avion de chasse CF18 du Canada.



SANS CLASSIFICATION



ANNEXE B

**PROJETS NÉCESSITANT DES APPROBATIONS OU DES MESURES DE LA PART
DU GOUVERNEMENT DU CANADA À COURT TERME**

Le projet d'acquisition de **pétroliers ravitailleurs d'escadre** permettra d'offrir à la Marine royale canadienne (MRC) un service de ravitaillement en mer. La MRC est tributaire de la capacité de pétroliers ravitailleurs d'escadre pour l'approvisionnement de ses navires et groupes opérationnels navals, ainsi que pour l'appui des hélicoptères de ses groupes opérationnels en carburant, munitions, eau, pièces de rechange et réserves alimentaires.

La MRC a annoncé la mise au rancart de ses navires de la classe PROTECTEUR et la reprise de la capacité des pétroliers ravitailleurs d'escadre par les navires de soutien interarmées (NSI). On ne croit pas que les NSI atteindront la capacité opérationnelle totale avant la fin de 2021,

Comme la voie de l'avenir des FAC demeure le projet NSI,

et la fourniture de services de concert avec le secteur privé pour appuyer les navires de guerre canadiens en mer.

En vertu du contrat de service qui devrait être attribué vers la fin de 2015, l'entrepreneur convertira un cargo porte-conteneurs commercial en ravitailleur d'escadre; il sera propriétaire de ce navire, l'exploitera et l'entretiendra et il fournira à la MRC des services de ravitaillement en mer. Le service sera requis pendant une période de cinq ans, plus deux années facultatives, jusqu'à ce que le deuxième NSI soit opérationnel. Le ravitailleur d'escadre fournira une capacité plus modeste que celle d'un SNI et il ne participera pas à toute la gamme des opérations militaires dans des environnements à risque élevé.

Le 31 juillet 2015, le gouvernement du Canada a signé une lettre d'intention avec le Chantier Davie Canada Incorporated et avec Project Resolve Incorporated (une société de gestion créée par le Chantier Davie pour fournir le service) pour poursuivre les discussions sur la conclusion d'un marché de soutien en mer. La lettre d'intention confère au Chantier Davie et à Project Resolve la capacité d'entreprendre des activités limitées pour comprimer l'échéancier. Elle accorde également au chantier naval une certaine protection financière quant à ces dépenses, au cas où il n'y aurait pas d'attribution de marché.

Le projet de **navire de combat de surface canadien** recapitalisera le parc de navires de combat de surface du Canada par le remplacement des destroyers de la





classe IROQUOIS et des frégates de la classe HALIFAX, ainsi que par la fourniture du soutien logistique intégré nécessaire pour les navires et pour les infrastructures physiques. En gros, le budget du projet qui sert à lui donner un ordre de grandeur est de 26,2 milliards de dollars et la livraison des navires devrait débiter au milieu de la prochaine décennie. La stratégie d'approvisionnement du projet a été approuvée en 2015 et on a annoncé que l'entrepreneur principal serait la société Irving Shipbuilding Incorporated aux stades tant de la définition que de la mise en œuvre du projet, sous réserve de la réussite des pourparlers et de l'obtention des approbations du Conseil du Trésor (CT) au chapitre des dépenses et du pouvoir de passation des marchés. La conception, la construction et la livraison des navires de guerre de la Marine sont d'une complexité supérieure à celle d'autres acquisitions commerciales ou militaires. Les navires de guerre de la Marine sont ordinairement grands, complexes et de conception hautement spécialisée car ils doivent satisfaire aux objectifs stratégiques et aux exigences opérationnelles géopolitiques du Canada. Le projet Navire de combat de surface canadien, au fil de ses progrès à la phase de définition, raffine les exigences opérationnelles et confirme les exigences techniques dans le but de concilier la capacité et le coût.

Le projet en est à la phase de définition. Les échanges se poursuivent avec la société Irving Shipbuilding Incorporated afin de concilier, et ensuite de confirmer, par l'entremise de la CEIAD, les exigences opérationnelles et techniques de rendement. Les travaux sont également en cours quant au raffinement et à la validation, par le Dirigeant principal des finances et par un tiers indépendant, du coût estimé des travaux de conception de la définition afin de soutenir une mise à jour de la politique et une présentation au CT.

Le potentiel d'un écart entre l'échéancier et la construction du navire de patrouille extracôtier pour l'Arctique et du navire de combat de surface canadien constitue un risque identifié par la société Irving Shipbuilding Inc., que gèrent activement le Secrétariat national d'approvisionnement en matière de construction navale et le bureau de gestion du projet. Tous les intéressés s'affairent à examiner les options d'accélération de l'échéancier du navire de combat de surface canadien afin de minimiser ce risque.

Le projet des **aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe (ARSVF)** vise le remplacement de la capacité en avions de recherche et de sauvetage assurée, en ce moment, par des appareils CC115 Buffalo et CC130H Hercules. Ce remplacement





corriger les faiblesses opérationnelles de la capacité actuelle tout en éliminant les problèmes de soutenabilité et d'abordabilité associés à ces aéronefs plus anciens. L'équipe du projet réalise une stratégie d'approvisionnement concurrentielle et axée sur la capacité dans le cadre de laquelle le secteur privé proposera le nombre et le type des aéronefs et où les aéronefs seront basés (de trois à cinq bases sont permises) afin d'obtenir les résultats requis en recherche et sauvetage. Le budget total du projet a été établi en 2011 à _____ de dollars, soit 1,8 milliard de dollars pour l'acquisition et _____ dollars pour 20 ans de soutien en service. Le marché devrait être attribué en 2016 et le premier aéronef devrait être livré en 2019, tandis que la capacité opérationnelle totale sera atteinte en 2022.

Entre 2012 et 2015, de vastes échanges ont eu lieu avec le secteur privé au sujet de la Demande de propositions. Celle-ci a été publiée en mars 2015 et les trois soumissionnaires actifs sont Airbus Defence and Space (C-295), Alenia Aermacchi (C-27J) et Embraer (KC-390).

Les trois soumissionnaires actifs ont demandé le report de la date de clôture des soumissions (28 septembre 2015) et ont obtenu ce report au 11 janvier 2016.

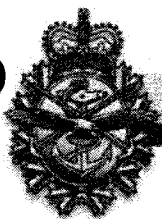
Les grandes difficultés auxquelles risque de se heurter le projet se situent





Au cours de la prochaine année, les grands points de prise de décision consisteront à approuver le projet aux fins de la mise en œuvre et à approuver l'attribution d'un marché au soumissionnaire retenu.

Le projet **Capacité des futurs chasseurs** (PCFC) a pour objectif de remplacer le parc de CF18, quand il arrivera en fin de vie, de manière à conserver la capacité en chasseurs avec pilote nécessaire à la défense du Canada et de l'Amérique du Nord ainsi qu'aux opérations expéditionnaires collectives des FAC. Le 3 avril 2012, le gouvernement du Canada a publié une réponse exhaustive au chapitre 2 du Rapport du vérificateur général du Canada (printemps 2012); cette réponse comprenait un plan en sept points de réponse à la recommandation, formulée par le vérificateur général, de remplacement du parc canadien de CF18. Le Secrétariat national d'approvisionnement en chasseurs (SNAC) a donc été mis sur pied pour assurer la supervision et la coordination des ministères et organismes prenant part à la mise en œuvre de ce plan, dont un élément clé est l'évaluation des options d'étude et d'examen de tous les chasseurs possibles. L'Aviation royale canadienne a terminé l'évaluation des options, qu'un comité d'étude indépendant a révisée. Aucune décision n'a été prise sur le remplacement du parc canadien de chasseurs; le projet en est présentement à la phase d'analyse des options. Pour garantir que le Canada conserve une capacité de chasseurs pendant la transition vers le prochain parc, la Défense nationale travaille à prolonger la vie utile des CF18 jusqu'en 2025. D'ici là, le Canada demeure membre du programme américain de l'avion de combat interarmées pour se ménager la possibilité d'y recourir et de donner à des sociétés canadiennes l'occasion de prendre part à des concours d'octroi de marchés liés au F35. Comme le signalait la Mise à jour annuelle de 2014, l'enveloppe d'acquisition réservée à ce projet demeure gelée à 9 milliards de dollars. Des renseignements supplémentaires sur ce projet figurent dans le Livre 2.





NOTE DE SYNTHÈSE : PROJET DE REMPLACEMENT DES AVIONS DE CHASSE



SECRET (RÉSERVÉ AUX CANADIENS)

**Pages 696 to / à 702
are withheld pursuant to sections
sont retenues en vertu des articles**

15(1), 21(1)(a), 21(1)(b)

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**

Page 703

**is withheld pursuant to sections
est retenue en vertu des articles**

15(1), 21(1)(a), 21(1)(b), 23

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**

**Pages 704 to / à 709
are withheld pursuant to sections
sont retenues en vertu des articles**

15(1), 21(1)(a), 21(1)(b)

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**



ANNEXE B : Résumé de l'évaluation des options

En avril 2012, le gouvernement du Canada a entrepris un examen exhaustif du processus de remplacement de la flotte de CF-18 du Canada. Le point 4 du Plan à sept volets demandait au ministère de la Défense nationale (MDN) d'évaluer des options en vue de maintenir une capacité en matière d'avions de chasse pendant une bonne partie du 21^e siècle. De novembre 2012 à avril 2014, l'évaluation des options, dirigée par l'Aviation royale canadienne (ARC), a examiné et évalué quatre avions de chasse produits actuellement ou devant être produits prochainement. Ce travail a donné lieu à une analyse détaillée et exhaustive en s'appuyant sur les meilleurs renseignements disponibles sur chacune des options envisagées, y compris l'information fournie par d'éventuels fournisseurs de programmes de développement ultérieurs pour les chasseurs en question. Ce travail a été éclairé par de nombreux experts en la matière venant de tous les secteurs du MDN et des FAC, appuyé par le Secrétariat national d'approvisionnement en chasseurs, et guidé par le Panel d'examineurs externes formé d'intervenants de l'extérieur du gouvernement.

La SDCCD, qui énonce les trois rôles et six missions essentielles des FAC, était, pour le gouvernement du Canada, le fondement stratégique de l'évaluation des options. L'évaluation s'est traduite par une analyse des options axée sur les risques de mission dans le cadre de laquelle on a évalué la capacité de chacun des quatre chasseurs en lice (le F/A-18 Super Hornet de Boeing, le Rafale de Dassault, le Typhoon d'Eurofighter, et le F-35 Joint Strike Fighter de Lockheed Martin) d'exécuter des missions de combat dans deux périodes distinctes (2020-2030 et après 2030).

Le plan de travail de haut niveau comprenait une étude sur une flotte mixte, une analyse des menaces, une analyse des besoins de mission, une analyse des capacités des chasseurs, une mise à jour sur la durée de vie attendue du CF-18, une évaluation des risques en matière de capacités opérationnelles, une évaluation des risques en matière de facteurs habilitants, ainsi que l'évaluation intégrée des risques.

L'objectif de l'évaluation de l'ARC n'était pas de comparer les quatre appareils, ni de déterminer la meilleure option. Il s'agissait plutôt de présenter un résumé de l'évaluation axée sur les risques de la capacité de chaque avion d'exécuter avec succès les missions définies dans la SDCCD. Tout au long du processus d'évaluation, l'ARC a utilisé une échelle à cinq cotes pour identifier les risques de mission : Faible (F), Moyen (M), Important (I), Élevé (É) et Très élevé (TÉ). L'évaluation de chaque chasseur a commencé par une évaluation opérationnelle portant sur les capacités individuelles des aéronefs en matière de rendement, suivie d'une évaluation des facteurs habilitants critiques axée sur les mesures nécessaires pour maintenir l'ensemble des capacités opérationnelles du chasseur tout au long de sa durée de vie. Les tableaux qui suivent résument l'évaluation intégrée des risques, qui présente l'évaluation des risques de mission de chaque avion, pour deux périodes distinctes et pour chacune des six missions essentielles énoncées dans la SDCCD :

**Pages 711 to / à 713
are withheld pursuant to sections
sont retenues en vertu des articles**

15(1), 21(1)(a), 21(1)(b)

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**



ANNEXE C : Le Programme de l'avion de combat interarmées et l'historique de la participation canadienne

Le F-35 a été développé par Lockheed Martin et des partenaires dans le cadre du Programme de l'avion de combat interarmées (*Joint Strike Fighter*, JSF), un effort multinational ayant pour objet de construire et de soutenir un avion de chasse furtif de prochaine génération qui est abordable et polyvalent. Les partenaires du programme comprennent : les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Italie, la Turquie, le Danemark, la Norvège et l'Australie. Le programme JSF est le plus important programme de chasseur de l'histoire. La valeur totale du programme devrait dépasser les 383 milliards de dollars américains; les partenaires du programme JSF devraient acquérir plus de 3 100 appareils.

Le Canada est un participant actif au programme JSF depuis 1997. Le Canada s'est joint à la phase de démonstration de concept avec une contribution de 15,2 millions de dollars. Le Canada a également participé à la deuxième phase, Développement et démonstration des systèmes, en 2002, en versant 139,4 millions de dollars supplémentaires. De plus, le Canada a investi 77,9 millions de dollars dans les industries aérospatiales canadiennes par l'entremise de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) d'Industrie Canada, qui s'appelait autrefois Partenariat technologique Canada. Les contributions faites dans le cadre de l'ISAD doivent être remboursées au Canada par l'industrie. La participation canadienne à ces phases initiales du Programme de l'avion de combat interarmées a donné au Canada accès à des technologies et à des données, à de nouvelles approches en matière de gestion et de génie, ainsi qu'à davantage de possibilités pour l'industrie canadienne de soumissionner pour des contrats liés à l'avion de combat interarmées.

En 2003, les États-Unis ont invité les partenaires actuels à participer à la phase de production, de soutien et de développement subséquent du programme. En décembre 2006, le Canada a signé le Protocole d'entente sur la production, le soutien et le développement subséquent (PE PSDS). Les contributions apportées dans le cadre de ce PE servent à payer les coûts partagés par les participants au Programme de l'avion de combat interarmées, notamment l'administration du programme et le développement des modifications et des modernisations futures de l'appareil. Le PE PSDS consigne la contribution maximale de chaque pays participant. En 2006, le coût global de la participation à ce programme sur toute sa durée (soit jusqu'en 2052) était évalué, pour le Canada, à 551 millions de dollars américains. Toutefois, les estimations du programme sont continuellement actualisées pour tenir compte de changements imprévus en ce qui concerne les besoins en personnel, l'outillage ou l'infrastructure. Les estimations les plus récentes (septembre 2014) indiquent que le coût global de l'ensemble du cycle de vie augmentera. En échange d'avoir contribué sa juste part aux coûts financiers et non financiers du programme, le Canada recevra sa juste part des résultats du programme. Il s'agit, entre autres, d'un rôle actif dans la structure de gestion du programme, d'un accès aux débouchés pour l'industrie canadienne et la réception de redevances sur les ventes de F-35 à des tiers.

Page 715

**is withheld pursuant to sections
est retenue en vertu des articles**

15(1), 21(1)(a), 21(1)(b)

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**

Page 716

**is withheld pursuant to sections
est retenue en vertu des articles**

15(1), 20(1)(b), 20(1)(c), 21(1)(a), 21(1)(b)

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**

**Pages 717 to / à 718
are withheld pursuant to sections
sont retenues en vertu des articles**

15(1), 21(1)(a), 21(1)(b)

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**

Page 719

**is withheld pursuant to sections
est retenue en vertu des articles**

20(1)(b), 20(1)(c), 21(1)(a), 21(1)(b)

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**

Page 720

**is withheld pursuant to section
est retenue en vertu de l'article**

23

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**



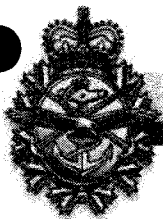
NOTE DE SYNTHÈSE : LES CAPACITÉS MARITIMES DU CANADA

- Le Canada a besoin d'une marine puissante pour protéger sa souveraineté et ses intérêts.
- Cependant, au cours des dernières années, la Marine royale canadienne (MRC) a connu un déclin de ses capacités en raison du retrait de plusieurs navires et de l'impact du retrait de frégates du service pour qu'elles subissent les travaux prévus dans le cadre du Projet de modernisation de la classe Halifax.
- La MRC relève ces défis et vit actuellement la période de modernisation et de renouvellement de la flotte la plus intensive et la plus exhaustive de son histoire en temps de paix.
- Les capacités maritimes du Canada sont en voie de renouvellement par l'entremise d'un certain nombre de programmes, notamment la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale.

CONTEXTE

Le Canada est un pays maritime. Nous avons le littoral le plus long au monde, puisqu'il s'élève à 243 000 kilomètres sur trois océans distincts. Le territoire océanique du Canada (qui englobe les eaux intérieures et territoriales, de même que la zone économique exclusive [ZEE] du Canada et le plateau continental) couvre près de 4 p. 100 de la surface de la Terre, dont le quart se trouve dans l'océan Arctique. Une bonne partie de notre prospérité économique dépend du commerce maritime et du libre accès aux voies maritimes internationales. Par exemple, le transport maritime compte pour 20 p. 100 du commerce du Canada avec les États-Unis (É.-U.), de même que 97 p. 100 des exportations canadiennes vers des pays autres que les É.-U. et 73 p. 100 des importations en provenance de ces pays.

La responsabilité première de la Marine royale canadienne est de défendre le pays en protégeant et en affirmant la souveraineté canadienne dans les trois approches océaniques du Canada et en faisant valoir l'autorité et le droit canadiens en appuyant d'autres ministères fédéraux. Par la même occasion, la MRC est chargée de défendre les approches maritimes de l'Amérique du Nord en partenariat avec les É.-U.

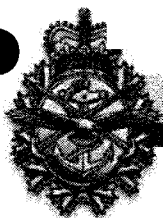




Toutefois, la nécessité de défendre le Canada va bien au-delà de nos propres approches maritimes. En tant que nation commerçante, notre santé économique dépend d'un environnement maritime mondial sécuritaire. En tant qu'un des plus vastes États côtiers au monde, puissance économique et chef de file de la communauté internationale, le Canada est profondément concerné par les normes, les institutions et le cadre juridique de l'environnement maritime international. Par conséquent, le Canada a besoin d'une marine autonome et polyvalente pouvant être déployée partout sur la planète, puis dotée des bonnes capacités lui permettant de maintenir une bonne connaissance de la situation de son territoire océanique, de manifester sa présence partout où la situation l'exige, et de brandir une force latente ou réelle en mer.

Le contexte de la sécurité maritime évolue, devenant plus incertain et plus dangereux. Le centre de gravité économique, politique et démographique du monde se déplace vers la région de l'Asie-Pacifique – un domaine essentiellement maritime. Certains États ont commencé à faire valoir une autre interprétation du droit maritime international en ce qui a trait aux droits des ZEE. Cela engendre une instabilité, une insécurité et une tension accrues, comme nous pouvons le constater en mer de Chine méridionale et en mer de Chine orientale. Les États de la région se dotent de marines plus substantielles sur les plans qualitatif et quantitatif. Il est dans l'intérêt du Canada de jouer un rôle en assurant la sécurité et la liberté des mers.

comme
 en témoignent le développement de capacités et de doctrine « océaniques », de même que son intérêt pour l'établissement d'infrastructures économiques et militaires bien en dehors de ses frontières.





En dernier lieu, les menaces contre un environnement maritime mondial sécuritaire vont au-delà de celles posées par les grandes puissances disposant de grandes marines. Des acteurs non-étatiques comme des terroristes et des criminels s'adonnant à des actes de piraterie et au trafic illicite de personnes et de stupéfiants posent des menaces distinctes pour l'état de droit à l'échelle internationale. L'afflux de migrants clandestins vers les pays européens, notamment par mer, est devenu récemment un problème de sécurité maritime pour nos alliés de l'OTAN. Des enjeux comme la concurrence entre États maritimes pour les ressources sous-marines lucratives, comme des minéraux, des hydrocarbures et des fruits de mer, ont le potentiel de susciter des conflits dans le futur. Il est probable que les changements climatiques accroissent ce potentiel de conflit en modifiant la nature des littoraux et des fonds océaniques, ce qui augmenterait la concurrence entre les États, ainsi que le nombre et l'ampleur des crises humanitaires nécessitant une intervention humanitaire maritime.

MARINE ROYALE CANADIENNE : RÔLES ET CAPACITÉS

La MRC exploite plusieurs classes de navires à l'appui de la souveraineté et de la défense maritimes du Canada, notamment : les frégates de la classe Halifax; les navires de défense côtière (NDC) de la classe Kingston; les sous-marins de la classe Victoria et un destroyer de la classe Iroquois. Les navires polyvalents de la classe Halifax sont la cheville ouvrière de la MRC, et grâce à leurs hélicoptères maritimes embarqués, offrent une excellente capacité de surveillance, de présence et d'intervention dans les eaux canadiennes. Leurs capacités anti-sous-marines et de défense contre les menaces de surface et aériennes, en font des navires particulièrement utiles lorsqu'ils sont déployés dans des forces opérationnelles navales. Ces navires subissent actuellement des travaux de modernisation qui accroîtront leur capacité de mener des missions de défense et de souveraineté en améliorant, entre autres choses, leurs radars et autres détecteurs de surface.



Les missions principales des NDC de la classe Kingston sont la surveillance des côtes et les patrouilles de souveraineté. Les sous-marins de la classe Victoria sont un élément essentiel des missions de souveraineté et de défense maritimes de la MRC. Furtifs, ces sous-marins sont en mesure de mener discrètement des activités de surveillance et de protection des approches maritimes canadiennes et étrangères et des activités de guerre sous-marine, en plus d'appuyer les forces d'opérations spéciales. Les sous-marins constituent une capacité essentielle de la MRC et une ressource stratégique du Canada, à la fois pour leur impact dissuasif et leur effet opérationnel sur le reste de la flotte. De plus, il reste un destroyer de la classe Iroquois dans la flotte, mais ce navire a des capacités très limitées. La MRC doit également gérer la maintenance de ces plateformes, ce qui exige à la fois d'importantes infrastructures physiques et un système complexe de gestion du personnel englobant l'instruction et l'établissement des équipages.

Marine royale canadienne :

- Environ 9 000 membres de la Force régulière; 2 700 réservistes; 4 000 civils
- Flotte actuelle : navires partagés à peu près équitablement entre les deux côtes et comprenant 12 frégates; 4 sous-marins; 1 destroyer; 12 navires de patrouille côtière
- Bases principales : Côte pacifique, BFC Esquimalt; Côte atlantique, BFC Halifax

La MRC a plusieurs rôles et responsabilités de base. Sa principale mission est de mettre sur pied et de maintenir des forces maritimes polyvalentes et aptes au combat dans le but de protéger le Canada et de faire avancer les intérêts canadiens. À l'échelle nationale, ces opérations peuvent être menées avec d'autres ministères à l'appui de la souveraineté canadienne ou lors d'une crise nationale, ou en collaboration avec la Marine américaine ou la Garde côtière des É.-U. à l'appui de la défense de l'Amérique du Nord. À l'échelle internationale, la MRC se déploie dans le cadre d'opérations à l'appui du droit international (notamment pour assurer l'application des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies), pour assurer une réponse aux crises humanitaires et aux catastrophes naturelles, pour rassurer nos alliés, pour accroître la confiance entre États dans des régions d'intérêt stratégique, pour dissuader ceux qui agiraient contre nos intérêts, et en bout de ligne, dans l'éventualité où la dissuasion ne serait pas efficace, pour remporter des combats. La majorité de ces opérations internationales sont menées en collaboration avec nos principaux alliés dans le cadre d'une coalition. Par conséquent, il est essentiel que la Marine canadienne soit interopérable avec la Marine américaine, et d'autres alliés, afin d'assurer une intégration harmonieuse lors d'efforts communs et pour exploiter davantage nos capacités collectives.

À l'appui de la souveraineté canadienne, tous les navires de la MRC, lorsqu'ils sont en mer, participent à l'effort visant à donner au gouvernement du Canada un portrait détaillé du territoire maritime du Canada, en plus d'exécuter leurs tâches principales. La MRC participe à plusieurs opérations nationales récurrentes, notamment le soutien à Pêches et Océans Canada et à la Gendarmerie royale du Canada, les opérations d'affirmation de la souveraineté dans l'Arctique comme les opérations NANOOK et





NUNALIVUT, de même que le soutien à la Garde côtière canadienne, au besoin, notamment lors d'opérations de recherche et sauvetage maritimes.

À l'échelle internationale, des ressources de la MRC ont été déployées dans les eaux européennes à l'appui de l'opération REASSURANCE, les activités militaires entreprises par les Forces armées canadiennes (FAC) à l'appui des mesures d'assurance de l'OTAN en Europe centrale et orientale, en réponse à l'agression et à la provocation russes en Ukraine. Au cours de la dernière année, les frégates NCSM *Regina*, NCSM *Fredericton* et NCSM *Winnipeg* ont joint la Force navale permanente de l'OTAN et mené des patrouilles dans les mers Méditerranée, Baltique et Noire. La MRC participe aussi régulièrement à des missions d'assistance humanitaire, comme en Haïti aux lendemains du tremblement de terre de 2010, quand le NCSM *Athabaskan* et le NCSM *Halifax* sont arrivés sur place en quelques jours pour offrir des secours aux sinistrés. Les ressources navales contribuent aussi grandement à la diplomatie de défense partout dans le monde au moyen d'escales dans des ports, lesquelles offrent des occasions pour des engagements pangouvernementaux.

Jusqu'à récemment, la MRC a joué un rôle clé dans les opérations internationales de lutte contre le terrorisme et de sécurité maritime en mer Rouge, dans le golfe d'Aden, dans le golfe d'Oman et dans l'océan Indien. Dans le cadre de l'opération ARTEMIS, le Canada a clairement démontré sa solidarité avec ses partenaires et alliés dans la grande région du Moyen-Orient. Cette région comprend certaines des routes maritimes les plus importantes au monde. Il est dans l'intérêt du Canada de participer aux efforts multinationaux visant à lutter contre les organisations terroristes qui financent leurs activités au moyen du trafic d'armes et de produits illicites et de la piraterie, dans le but d'assurer la sécurité des navires marchands légitimes naviguant dans le secteur.

De plus, la MRC participe à l'opération CARIBBE, la contribution du Canada à la campagne multinationale de lutte contre le trafic de drogues illicites par le crime organisé transnational en mer des Caraïbes et dans l'est de l'océan Pacifique. Un nombre important de ressources des FAC – destroyers, frégates, NDC et avions CP140 *Aurora* – a été déployé depuis le début de l'opération CARIBBE en 2006, et nos ressources ont réussi à repérer et à suivre des navires d'intérêt. Depuis le début de 2015, ces ressources ont participé à l'interception de plus de 8 000 kg de stupéfiants en mer.

CONSIDÉRATIONS

Difficultés actuelles et le renouvellement de la flotte. Au cours des dernières années, la MRC a connu une diminution considérable de ses capacités. La MRC a été contrainte de hâter, en 2015, les dates de dessaisissement prévues des destroyers de la classe Iroquois et des pétroliers ravitailleurs d'escadre de la classe *Protecteur* en raison d'un certain nombre d'événements imprévus, comme la collision entre l'*Algonquin* et le *Protecteur* en 2013, l'incendie à bord du *Protecteur* en 2014, de même que les inspections ayant décelé des niveaux de corrosion plus élevés que prévu et une





dégradation de l'intégrité structurale des navires vieillissants. Ces dessaisissements ont engendré des limites sur les capacités de la flotte et, dans le cas des pétroliers ravitailleurs d'escadre, ont laissé la MRC sans la capacité essentielle de se ravitailler en mer. Bien que la Marine ait prévu un écart gérable au chapitre des capacités entre le retrait des deux pétroliers ravitailleurs d'escadre et la mise en service des navires de soutien interarmées, leur retrait soudain du service l'année dernière a engendré un écart de capacité plus de deux fois plus long que prévu. Ensemble, le manque de destroyers et l'absence de capacité de ravitaillement d'escadre a diminué la capacité du Canada d'assurer, de façon autonome, le commandement de forces opérationnelles navales. Par ailleurs, la possibilité du Canada de mener des opérations internationales devient tributaire des ressources de ravitaillement en mer de nos alliés et partenaires ou de leur disposition à donner aux navires de guerre canadiens un accès plus fréquent à leurs eaux territoriales et à leurs ports pour se ravitailler.

De plus, la nécessité de retirer des frégates du service opérationnel afin qu'elles subissent les travaux prévus dans le cadre du Projet de modernisation de la classe Halifax a initialement réduit leur disponibilité, obligeant la MRC à se tourner plus souvent vers la classe Kingston pour les opérations nationales et continentales. Toutefois, cette année, les dernières frégates sont entrées dans le programme de modernisation, et le premier déploiement opérationnel des frégates modernisées a eu lieu. Dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN) et d'autres programmes, la MRC est prête à relever ces défis et connaît actuellement la période de modernisation et de renouvellement de la flotte la plus intense et la plus exhaustive de son histoire en temps de paix.

Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale. En juin 2010, le gouvernement du Canada a annoncé la SNACN. L'objectif de la SNACN est de procurer de façon efficace et efficiente des navires pour la MRC et la Garde côtière canadienne, tout en soutenant et en renforçant l'industrie canadienne de la construction navale et en assurant, à long terme, des travaux continus pour les chantiers navals canadiens, de façon à assurer des emplois hautement spécialisés dans l'ensemble du secteur. La SNACN comprend les projets suivants :

Navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique. En 2007, le gouvernement a annoncé son intention d'acquérir une flotte de navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique (NPEA). Cette nouvelle classe de navires donnera à la MRC la flexibilité d'opérer dans les environnements océaniques de l'Arctique et de l'Amérique du Nord. La flotte sera exploitée tout au long de l'année pour divers rôles, notamment pour les opérations nationales de surveillance, de recherche et sauvetage et de soutien aux autres ministères. Plus important encore, la flotte de NPEA donnera à la MRC une capacité sans précédent d'opérer dans des eaux glacées, aussi bien dans le Bas-Arctique que le Haut-Arctique, et d'assurer une présence continue dans l'Arctique, une région où les activités s'intensifient. L'intention est d'employer les NPEA principalement durant la saison de navigation où les glaces sont relativement absentes, bien que ces navires soient capables de maintenir une



vitesse de trios nœuds en brisant jusqu'à un mètre de glace continue de première année. La pleine production du premier NPEA a débuté en septembre 2015, et la livraison du premier navire devrait avoir lieu en 2018.

Navire de combat de surface canadien. Le Projet du navire de combat de surface canadien permettra de remettre à neuf la flotte de navires de combat du Canada en remplaçant les capacités des destroyers de la classe Iroquois et des frégates de la classe Halifax, et en assurant le soutien logistique intégré nécessaire pour les navires ainsi que les infrastructures physiques. Il s'agit de l'élément le plus complexe de la SNACN. La flotte de navires de combat de surface est indispensable à la capacité des FAC de contrôler et de défendre les approches maritimes du Canada, de défendre l'Amérique du Nord, de respecter nos engagements au sein de nos alliances, et d'assumer un rôle de chef de file dans le cadre de diverses opérations internationales, des interventions en cas de catastrophe aux opérations de combat de haute intensité. Le projet est actuellement à la phase de définition, et à mesure que cette phase progressera, des décisions devront être prises quant à la taille de la flotte, au budget et au calendrier d'acquisition. La taille cible de la flotte est de quinze navires. Ce nombre est fondé sur de multiples études internes exhaustives effectuées par Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) et sont appuyées par des analyses externes. Ce nombre est également déterminé par l'emploi historique des navires de la MRC, par les exigences continues en matière de posture des forces et de disponibilité opérationnelle des FAC et de la MRC, et par l'examen du contexte futur de la sécurité maritime.

La livraison du premier navire est prévue pour 2026, et un autre navire devrait être livré tous les 18 mois par la suite. La durée de vie de chaque coque est évaluée à environ 30 ans.

Navire de soutien interarmées. Le Projet du navire de soutien interarmées (NSI) doit permettre de remplacer les capacités des pétroliers ravitailleurs d'escadre qui ont été retirées l'année dernière. Le projet livrera des navires capables de fournir du carburant, des munitions, de l'eau, de la nourriture et des pièces de rechange à des navires individuels ou à des forces opérationnelles navales. Le projet prévoit l'acquisition de deux nouveaux navires de soutien, avec l'option d'acquérir un troisième navire s'il est abordable ou si des fonds supplémentaires sont libérés. Le projet est actuellement à la phase de définition, en collaboration avec Vancouver Shipyards Co. Ltd. Ces navires seront construits selon la conception des ravitailleurs de la classe BERLIN de la Marine allemande, et les importantes activités initiales d'examen de la conception viennent d'être achevées. La Défense nationale attend la livraison du premier navire en 2019-2020.

Modernisation de la classe Halifax. Le Projet de modernisation de la classe Halifax apporte des améliorations à la flotte canadienne de 12 frégates de la classe Halifax, notamment un nouveau système de gestion du combat, de nouveaux radars, un





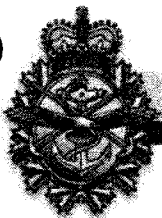
nouveau système de guerre électronique et des technologies de communication améliorées, de façon à maintenir leur utilité opérationnelle jusqu'à la livraison des nouveaux navires de combat de surface canadiens à la fin des années 2020. Ces améliorations permettront aux navires de relever de nouveaux défis, notamment réagir aux menaces plus petites, plus rapides et plus furtives qui se sont manifestées depuis la mise en service des frégates, en plus d'opérer plus souvent le long de littoraux. La mise en œuvre du programme de modernisation est bien entamée, et ce, dans le respect du budget et du calendrier d'exécution des travaux dont la fin est prévue pour 2019. Tous les navires ont soit terminé, soit commencé à subir les travaux de modernisation.

Capacité temporaire de ravitaillement en mer. Le retrait soudain des NCSM *Protecteur* et *Preserver* a donné lieu à un écart au chapitre des capacités plus long que prévu avant la livraison des NSI. Les FAC dépendent des capacités assurées par les pétroliers ravitailleurs d'escadre pour permettre la conduite d'opérations soutenues à l'échelle mondiale en fournissant du carburant, des munitions, de l'eau, de la nourriture et des pièces de rechange aux navires individuels ou aux forces opérationnelles navales. Pour réduire le délai entre le retrait des pétroliers ravitailleurs d'escadre et l'arrivée du NSI, les FAC font l'acquisition d'une capacité temporaire de ravitaillement en mer, qui assurera à la MRC un service de ravitaillement en mer. Le gouvernement du Canada a récemment signé une lettre d'intention avec Chantier Davie incorporée en vue de poursuivre les discussions devant mener à un contrat de services de soutien en mer. Dans le cadre du contrat de service, l'entrepreneur convertira un porte-conteneur commercial en pétrolier ravitailleur d'escadre temporaire; possèdera, exploitera et entretiendra le navire, puis fournira des services de ravitaillement en mer à la MRC. Il y a lieu de noter que la capacité temporaire de ravitaillement en mer ne serait pas en mesure d'effectuer l'ensemble des opérations militaires dans les milieux où la menace est très élevée. La livraison d'une capacité temporaire de ravitaillement en mer sera requise jusqu'à ce que les navires de soutien interarmées atteignent leur capacité opérationnelle totale.

ACCROÎTRE LES CAPACITÉS MILITAIRES FUTURES DES FAC

Compte tenu de la montée récente et envisagée de la puissance navale partout dans le monde, puis de l'évolution incertaine de la situation stratégique maritime, les FAC préconisent de se doter de capacités supplémentaires. L'un des ajouts potentiels qui avaient été envisagés était les navires français de la classe Mistral. Cependant, le 23 septembre dernier, la France a annoncé que les deux navires initialement construits pour la vente à la Russie seraient plutôt vendus à l'Égypte, avec une livraison initiale en mars 2016.

Il y a deux autres questions qui pourraient nécessiter une décision à long terme, et qui ne font pas partie de la SNACN. Comme il est probable que les besoins en matière de plateformes de surveillance des côtes et de présence en mer augmentent au cours des





prochaines décennies, il serait important de planifier la prolongation de la durée de vie et/ou le remplacement adéquat des NDC pour compléter les capacités des NPEA et des navires de combat de surface canadiens. Enfin, bien que la flotte de sous-marins de la classe Victoria soit maintenant opérationnelle et dans un état stable, la flotte atteindra la fin de sa durée de vie prévue entre 2026 et 2031. La MRC examine des options en vue de prolonger la durée de vie utile des sous-marins, de même qu'un éventuel projet de remplacement.

CONCLUSION

Le Canada a besoin d'une marine puissante pour protéger sa souveraineté, contribuer à la défense de l'Amérique du Nord et jouer son rôle dans le cadre d'opérations internationales. Bien que le désarmement précoce de plusieurs navires clés et le programme de modernisation de la classe Halifax en cours aient réduit temporairement les capacités de la MRC, la Défense nationale entreprend un programme exhaustif de renouvellement qui fera en sorte que les FAC disposeront des capacités dont elles ont besoin pour continuer de s'acquitter de leurs rôles et missions dans l'avenir.

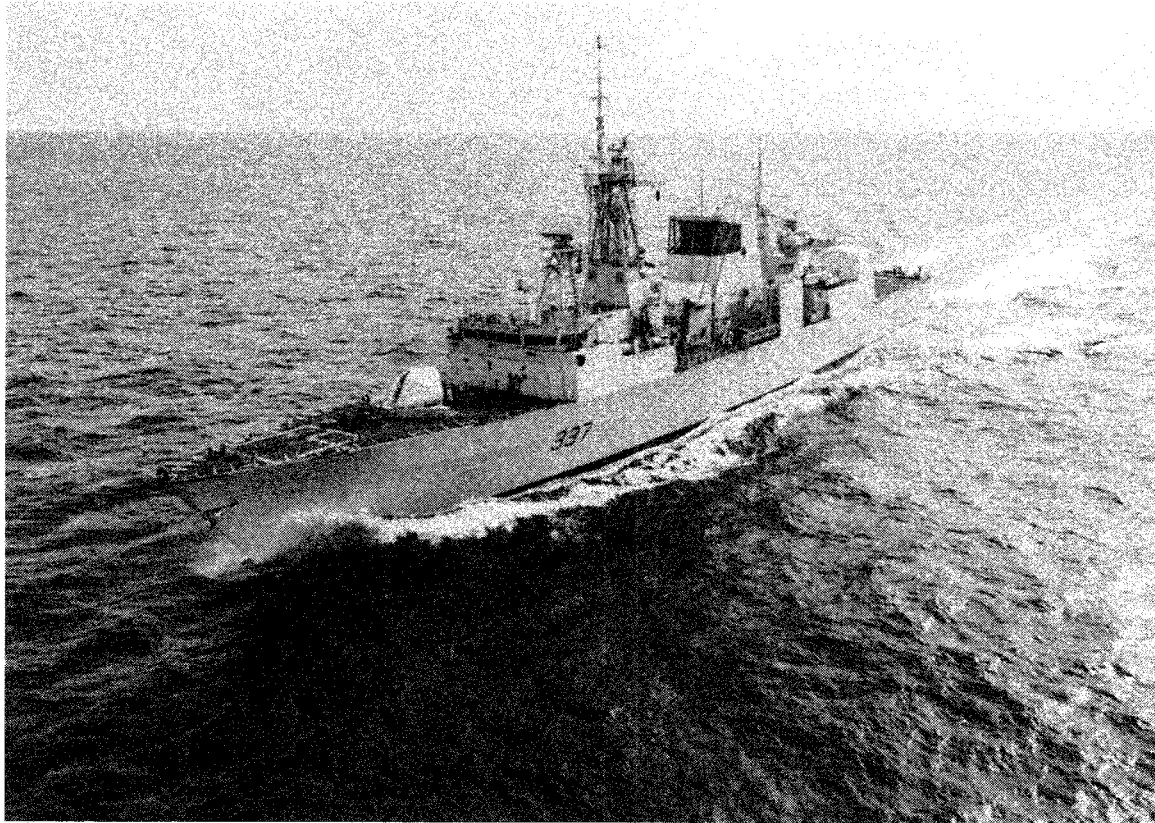
La doctrine navale du Canada est très axée sur l'importance de l'interopérabilité lors d'opérations interarmées et interalliés avec les forces alliées. Les forces maritimes opèrent selon le principe du « plus grand que la somme des parties », des groupes de navires travaillant ensemble pour accroître de façon exponentielle leur puissance au sein d'une force opérationnelle. Puisqu'un grand nombre des problèmes de sécurité et des menaces dans le domaine maritime sont communs à plusieurs États, la collaboration avec les marines de pays aux vues similaires signifie que le Canada sera nettement plus apte à affronter les nouveaux défis. Les projets de revitalisation actuels et à venir sont essentiels si la MRC doit demeurer une marine pertinente à l'échelle internationale et si le Canada doit demeurer un État maritime important.



NOTE DE SYNTHÈSE : LES CAPACITÉS MARITIMES DU CANADA

ANNEXE

La classe Halifax





La classe Kingston



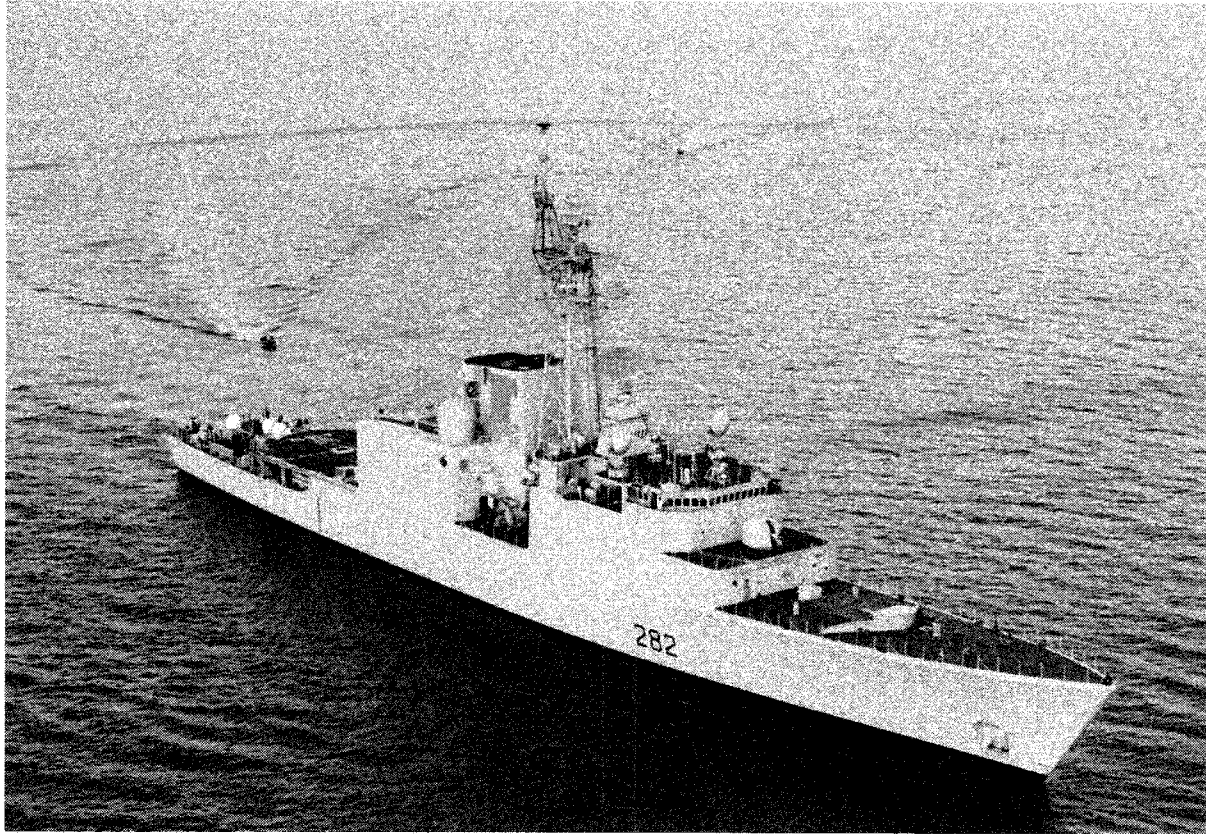


La classe Victoria





La classe Iroquois





Navire de patrouille extracôtier de l'Arctique (NPEA)





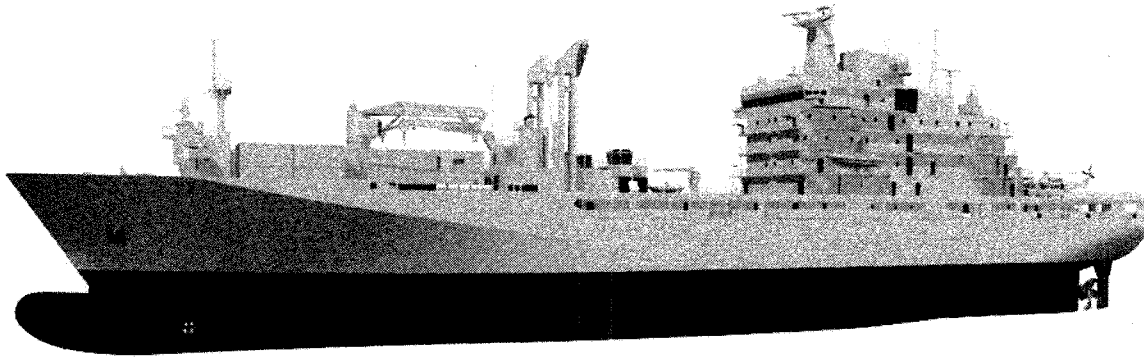
Navire de combat de surface canadien



SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



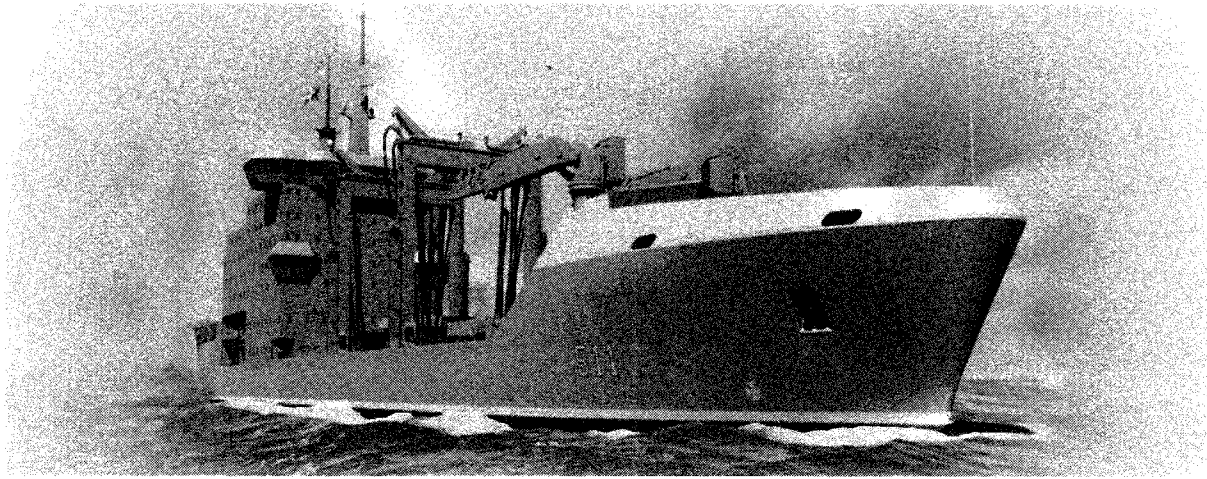
Navire de soutien interarmées



SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



Capacité temporaire en matière de ravitaillement d'escadre



Page 738

**is withheld pursuant to sections
est retenue en vertu des articles**

15(1), 21(1)(a), 21(1)(b)

**of the Access to Information Act
de la Loi sur l'accès à l'information**



NOTE DE SYNTHÈSE : PERSONNEL MILITAIRE

ENJEU

- Le personnel militaire touche à peu près à tous les éléments du service militaire, qu'il s'agisse du recrutement et de la sélection, de la planification des déménagements au sein du Canada et partout dans le monde, ou des programmes de formation et d'enseignement visant l'acquisition des compétences nécessaires à l'accomplissement du mandat des FAC. Les FAC veillent au bien-être physique, psychologique et spirituel de leurs membres, négocient leurs soldes, leur offrent une rémunération et des avantages sociaux justes, et les aident à faire la transition lorsqu'ils quittent la vie militaire.
- La Défense nationale gère efficacement les questions aussi diversifiées que complexes en lien avec le personnel, aidant ainsi directement les FAC à maintenir l'état de préparation nécessaire à l'accomplissement de leurs rôles, de leurs missions et de leurs tâches.
- Malgré les difficultés qui surviennent parfois vu l'étendue et la profondeur de la question, les FAC demeurent flexibles et prêtes à faire ce qu'il faut pour que leurs membres jouissent d'un soutien adéquat tout au long de leur carrière.

CONTEXTE

Les Forces armées canadiennes (FAC) comptent sur un effectif relativement petit, mais très professionnel qui couvre un éventail complet de professions et de compétences (docteurs, mécaniciens, spécialistes de la TI, etc.) et qui est déployé partout au Canada et dans le monde. La gestion du personnel d'une organisation aussi diversifiée n'est pas une mince affaire. Une gestion efficace est primordiale pour que les FAC puissent maintenir l'état de préparation requis pour accomplir les rôles, les missions et les tâches que lui confie le gouvernement du Canada.

Les problèmes liés à la gestion du personnel sont souvent l'objet d'un grand intérêt dans les médias ainsi qu'au Parlement. Les sacrifices des FAC en Afghanistan, les récents suicides de militaires rapportés dans les médias, la sensibilité accrue au trouble de stress post-traumatique, la contribution aux autres missions internationales et d'aide humanitaire, ainsi que la mort des deux membres des FAC à l'automne 2014, sont tous des sujets qui ont attiré l'attention des Canadiens sur le travail des FAC et ses effets sur les militaires. Le travail soutenu des parlementaires – notamment les études et les rapports réalisés par les comités parlementaires ainsi que les rapports du vérificateur général du Canada – et les pressions exercées par des organismes tels que *La Compagnie Canada* et la fondation *La patrie gravée sur le cœur* ont également contribué à garder ces questions sous les projecteurs et on s'attend à ce que cela continue ainsi.



La Défense nationale réussit à gérer ces questions diverses qui sont essentielles à la capacité des FAC d'accomplir les rôles et les missions qui leur sont confiés, et elle continue de faire tout ce qu'elle peut pour conserver la confiance de son personnel, du Parlement et de la population canadienne. Ainsi, les membres des FAC bénéficient d'un soutien complet tout au long de leur carrière. De leur enrôlement jusqu'à leur retraite et leur retour à la vie civile, la Défense nationale veille à ce qu'ils reçoivent une instruction de premier ordre pour qu'ils soient en mesure d'appliquer avec expertise la doctrine et les procédures militaires et techniques, et qu'ils soient capables d'improviser lorsqu'il le faut et de s'adapter aux circonstances changeantes, y compris aux nouveaux enjeux en matière de sécurité et de défense, notamment dans les domaines de l'espace et du cyberspace. Les membres des FAC profitent également de l'un des meilleurs systèmes de soins de santé au Canada. Par exemple, les FAC font des progrès dans la recherche sur la santé mentale et explorent la possibilité d'établir un partenariat de recherche avec l'hôpital Royal Ottawa sur la technologie de l'imagerie cérébrale qui aidera à mieux déceler et diagnostiquer les troubles mentaux. Cet engagement d'amélioration continue se reflète également dans l'initiative globale de renouvellement de la Défense lancée en 2013, laquelle englobe différentes initiatives visant tout particulièrement l'optimisation du recrutement, de l'instruction et de la gestion du personnel.

Il n'en reste pas moins qu'avec un portefeuille aussi ample et diversifié, les problèmes sont inévitables. Les FAC continuent de s'attaquer aux plus importantes priorités liées à la gestion du personnel, comme l'inconduite sexuelle, la rémunération et les avantages sociaux offerts aux membres de la Force régulière et de la Réserve, la transition vers la vie civile, l'amélioration continue des soins de santé et des services de soutien social pour les militaires, le logement des militaires et de leurs familles, et le recrutement.

Le rapport Deschamps sur l'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes

En mai 2014, un article très critique paru dans le magazine Maclean's a mis sous les projecteurs la question des comportements sexuels inappropriés dans les FAC. En réponse à cela, le chef d'état-major de la défense (CEMD) a exigé la tenue d'un examen indépendant externe, qui fut dirigé par M^{me} Marie Deschamps, ancienne juge de la Cour suprême du Canada, pour enquêter sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les FAC. Dans le rapport publié en mars 2015 au terme de cet examen, M^{me} Deschamps indiquait que les comportements sexuels inappropriés constituaient un problème grave dans les FAC et formulait dix recommandations précises visant essentiellement un changement dans la culture institutionnelle, une sensibilisation accrue du personnel, un meilleur soutien pour les victimes, une responsabilisation accrue, la clarification des politiques et la facilitation du signalement des incidents.

Conformément aux engagements pris par le gouvernement, la Défense nationale tient à ce que son environnement de travail soit exempt de tout comportement sexuel inapproprié. Le CEMD a lancé l'opération HONOUR dans le but de fournir une orientation sans équivoque relativement à la mise en œuvre des recommandations du

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



Rapport Deschamps, appelant ainsi les dirigeants de tous les niveaux à se pencher sur les problèmes mentionnés dans ce rapport. Le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle, un centre indépendant dont la mise sur pied fut recommandée par la responsable de l'examen externe, est opérationnel depuis le 15 septembre 2015. Les autres recommandations seront mises en œuvre d'ici septembre 2016 au moyen d'un plan d'action.

Le succès opérationnel continu des FAC repose sur un éthos professionnel solide et sur une confiance et une cohésion inébranlables parmi leurs membres. En outre, les constatations du Rapport Deschamps et la façon dont les FAC s'attaqueront au problème de l'inconduite sexuelle n'ont certainement pas fini de susciter l'attention du public, des parlementaires et des médias.

Rémunération et avantages sociaux

Le cadre de rémunération et d'avantages sociaux des membres de la Force régulière et de la Réserve tient compte des besoins uniques liés au service militaire. Cette question, qui a une incidence directe sur le recrutement et le maintien en poste, a suscité beaucoup d'attention de la part du public, plus particulièrement dans le contexte de la mission en Afghanistan, où les réservistes ayant accompli des rôles similaires à leurs confrères de la Force régulière n'ont pas joui des mêmes avantages sociaux que ces derniers. Cette question a refait surface lorsque le Cpl Nathan Cirillo a été tué sur la Colline du Parlement, le 22 octobre 2014. En effet, l'indemnité de décès du Cpl Cirillo, un réserviste, était différente de celle d'un membre de la Force régulière.

La rémunération et les avantages sociaux offerts aux membres des FAC sont déterminés en fonction de leurs conditions de service, à savoir s'ils font partie de la Force régulière ou de la Réserve. Cependant, pour prévenir toute iniquité éventuelle, les FAC ont entrepris, en décembre 2014, une étude dont l'objectif était d'examiner et, le cas échéant, d'harmoniser les politiques de la Réserve et de la Force régulière. Ces travaux devraient mener à l'établissement d'un modèle reflétant mieux les réalités actuelles du service dans la Réserve, en particulier lorsque les membres de la Première réserve exécutent des fonctions comparables à celles des membres de la Force régulière. Une fois cet examen terminé, des demandes de modifications aux avantages sociaux seront présentées au Conseil du Trésor pour approbation et exécution.

La Défense nationale a aussi été critiquée pour le temps qu'il faut pour que les anciens combattants commencent à toucher leur pension. Afin d'améliorer ce processus, et en réponse au rapport de 2014 du Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes (ACVA), on a modifié la *Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes* (la Nouvelle Charte des anciens combattants) de façon à donner au ministère des Anciens Combattants le pouvoir de statuer sur la demande de prestations d'un membre des FAC avant sa date de libération réelle. Cela devrait réduire le délai de réception des prestations pour les nouveaux retraités. Par ailleurs, comme nous l'indiquons plus bas, afin de faciliter la transition vers la vie civile, on a mis sur pied, à l'automne 2015, un projet pilote



d'intégration du personnel du ministère des Anciens Combattants au sein de la Défense nationale. Ce projet devrait avoir une incidence directe et positive sur la réduction des délais de traitement des prestations versées aux militaires libérés pour des raisons médicales.

Dans le rapport de l'ACVA, on note également des incohérences entre la rémunération et les avantages sociaux offerts par le Régime d'assurance-revenu militaire (RARM) de la Défense nationale et ceux offerts par le ministère des Anciens Combattants aux militaires retournés à la vie civile. Par conséquent, la Défense nationale et le ministère des Anciens Combattants se sont entendus pour soumettre leurs programmes respectifs à une évaluation indépendante. Bien qu'on ne sache pas encore quand aura lieu cette évaluation et quelle en sera la portée, elle est conforme aux engagements pris par le gouvernement visant à assurer une offre de soutien adéquate aux membres des FAC et aux anciens combattants. Il est probable que cela exige des efforts considérables et une collaboration étroite entre la Défense nationale et le ministère des Anciens Combattants à court terme.

Chaque année, plus de 10 000 militaires déménagent dans le cadre du Programme de réinstallation intégré (PRI) du gouvernement du Canada. Le contrat actuel du PRI expirera en novembre 2016. Le processus de passation du contrat de 2006 avait été scruté à la loupe par le Bureau du vérificateur général, ce qui avait engendré un litige ayant coûté environ 40 millions de dollars au gouvernement, puisqu'on avait jugé que l'entrepreneur retenu avait bénéficié d'un avantage indu. Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise, la Défense nationale collabore étroitement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour que la méthode d'approvisionnement éclairé soit rigoureusement appliquée pendant le processus de 2016.

De façon similaire, l'Ombudsman des Forces canadiennes a soulevé ses inquiétudes dans son rapport d'octobre 2014 quant à la possibilité que les membres des FAC ne soient pas adéquatement indemnisés par l'indemnité de vie chère en région (IVCR). Cette indemnité atténue le fardeau financier et stabilise le coût de la vie des membres des FAC affectés dans des régions où le coût de la vie est plus élevé. Gelés depuis 2008 par le Secrétariat du Conseil du Trésor, les taux de l'IVCR ne correspondent plus au coût de la vie dans les régions qui ont changé considérablement depuis, ce qui a engendré des iniquités dans les prestations d'IVCR et une augmentation des coûts du programme. Une nouvelle enquête sur le coût de la vie a été réalisée auprès des membres des FAC afin de savoir si ces derniers étaient indemnisés de façon juste et les résultats ont été transmis au Secrétariat du Conseil du Trésor. La Défense nationale, en étroite collaboration avec ses partenaires internes et externes, se penche sur la façon dont ces indemnités sont attribuées et soumettra sous peu une proposition au Conseil du Trésor pour approbation.

Transition vers la vie civile

La transition de la vie militaire à la vie civile est une période stressante dans la vie des membres des FAC et de leurs familles. Le vérificateur général du Canada et les





ombudsmans de la Défense nationale et du ministère des Anciens Combattants ont critiqué dans des rapports la complexité et les délais souvent très longs des processus de transition des deux ministères. La critique visait plus particulièrement le trop petit nombre d'agents affectés aux dossiers – entraînant ainsi des retards dans le versement des prestations et dans le transfert des dossiers personnels (y compris les dossiers médicaux) – ainsi que l'incohérence des politiques et des indemnités.

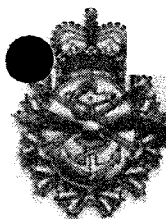
La Défense nationale et le ministère des Anciens Combattants s'efforcent toujours à assurer une transition sans heurts pour les militaires retournant à la vie civile. Des initiatives ont été mises sur pied et seront mises en œuvre au cours des 12 prochains mois dans le but d'améliorer le processus de transition pour les militaires et leurs familles. Par exemple, la Défense nationale et le ministère des Anciens Combattants lanceront un projet pilote qui étendra l'accès au Programme de services aux familles des militaires, notamment grâce à l'instauration de sept centres de ressources pour les familles des militaires. Ce projet permettra aux militaires libérés pour des motifs médicaux et à leurs familles d'avoir accès au soutien et aux services offerts dans un milieu familial. La Défense nationale cherche aussi à embaucher 15 nouvelles personnes qui seront chargées de traiter les dossiers médicaux des militaires libérés pour motifs médicaux et de les transférer en temps voulu au ministère des Anciens Combattants. De plus, bien que le temps d'attente pour qu'une décision soit rendue quant à l'admissibilité d'un militaire en transition aux indemnités offertes par le ministère des Anciens Combattants ait considérablement diminué au cours des 12 derniers mois (de 71 à 21 jours), un projet pilote d'intégration d'analystes du ministère des Anciens Combattants au sein de la Défense nationale a été mis sur pied en septembre 2015 afin d'accélérer davantage ce processus.

Les militaires retraités peuvent également éprouver de la difficulté à trouver de l'emploi au civil. Pour les aider pendant cette transition, la Défense nationale et le ministère des Anciens Combattants travaillent étroitement avec le secteur privé ou des organisations de tierce partie pour s'assurer que ces personnes reçoivent un soutien adéquat et bénéficient de multiples options pour faciliter le commencement de leur seconde carrière.

Services de soins de santé et de soutien social

Les FAC jouissent de l'un des meilleurs systèmes de soins de santé au Canada à un coût directement comparable à celui du régime d'assurance-maladie civil. Les différents centres de services offrent une grande variété de programmes aux militaires et à leurs familles et pourvoient à leurs besoins particuliers découlant des exigences auxquelles ils doivent répondre en étant au service du Canada.

Il est essentiel que cet excellent système demeure tel qu'il est pour assurer la santé mentale et physique du personnel militaire.





Pour remédier à cette situation, les FAC ont proposé un plan solide selon lequel les recruteurs de spécialistes de la santé s'efforceront activement d'attirer des professionnels de la santé civils au sein de l'Équipe de la Défense. Les FAC font également appel à des fournisseurs de soins de santé contractuels pour pallier les lacunes que ne peuvent combler les professionnels militaires ou ceux de la fonction publique.

L'importance de ce système de santé est ressortie récemment à la suite d'une période où le rythme opérationnel était élevé et durant laquelle le déploiement de nombreux militaires en Afghanistan ont attiré l'attention sur les conséquences de la guerre sur la santé mentale. Quoique minoritaires, les membres des FAC souffrant de troubles de santé mentale sont nombreux; en effet, des études ont révélé que les taux de dépression et de troubles d'anxiété chez les militaires étaient presque deux fois plus élevés que dans le reste de la population. Comme c'est le cas dans la société en général, la plupart des militaires qui se suicident souffrent d'un trouble mental sous-jacent et passent à l'action lorsqu'un élément déclencheur aigu se présente, comme une rupture amoureuse. À chaque suicide, un examen médicotechnique professionnel est effectué pour chercher des moyens de prévenir d'autres suicides éventuels. La sensibilisation au suicide est aussi un sujet abordé dans les programmes de formation des FAC, notamment « Sensibilisation à la santé mentale et au suicide » et « En route vers la préparation mentale ». Les supérieurs disposent également d'outils supplémentaires qui les aident à identifier les personnes à risque et à les aider à obtenir des soins. L'attention portée au problème du suicide dans les FAC devrait se poursuivre, puisque les FAC publieront notamment bientôt leur rapport annuel sur le suicide chez les militaires dans lequel elles examineront les liens entre le déploiement et le suicide.

La Défense nationale a donc élaboré une démarche complète pour améliorer les soins de santé mentale et combattre les préjugés relatifs aux troubles mentaux, conformément aux engagements du gouvernement concernant le bien-être des FAC l'offre adéquate de services de soutien en santé mentale. Le solide système de soins de santé des FAC repose sur trois piliers : la connaissance (surveillance et recherche); l'éducation (enseignement et formation); et les soins (programmes et services). Appuyé par des initiatives comme le programme « En route vers la préparation mentale » et par un partenariat de recherche et d'éducation sur la santé mentale avec l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans (ICRSMV), pour ne nommer que ceux-là, ce système offre aux membres des FAC le soutien dont ils ont besoin pour combattre la maladie mentale.

Le système de soins de santé des FAC s'est révélé efficace à plusieurs égards. Il fournit notamment des soins spécialisés en santé mentale dans 31 endroits, aux quatre coins du pays. Sept des plus grandes cliniques comportent un centre de soutien pour trauma et stress opérationnels (CSTSO) qui possèdent l'expertise nécessaire pour diagnostiquer et gérer les cas complexes de trouble lié au stress opérationnel (TSO).

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



Par ailleurs, l'Unité interarmées de soutien du personnel (UISP) offre de l'aide à plus de 5 000 militaires et vétérans blessés, ainsi qu'à leurs familles. Plus de 1 500 d'entre eux sont affectés à l'UISP pour récupérer et poursuivre leur réadaptation en vue de reprendre le service actif ou d'effectuer une transition vers la vie civile. Les FAC poursuivent leurs efforts pour s'assurer que leurs membres reçoivent les meilleurs soins de santé mentale possible et qu'ils se sentent plus à l'aise de parler ouvertement de la maladie mentale.

Logement

Comme les membres des FAC peuvent être affectés partout au pays à court préavis, il est essentiel de veiller à ce que leurs familles et eux soient logés de façon adéquate en temps voulu, car cela a une incidence sur l'état de préparation des FAC. Cela est aussi un facteur important du bien-être et du moral des militaires et de leurs familles, en plus d'avoir une incidence directe sur la conservation à long terme d'un personnel compétent et qualifié.

Pour répondre à ce besoin, la Défense nationale détient environ 12 000 logements à plus de 30 endroits aux quatre coins du pays. Ces logements sont gérés par l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC). Au cours des dix dernières années, plus de 730 millions de dollars ont été investis dans la construction et dans la rénovation de logements. Malgré cet investissement, la qualité et la disponibilité des logements militaires ont été passées au crible ces dernières années. En date de juillet 2014, la majorité des logements étaient considérés comme étant dans un état mauvais ou acceptable.

Des améliorations sont en cours. En fait, au cours des trois dernières années, l'état des logements s'est amélioré, notamment en raison de la mise en œuvre de projets de remplacement, de réfection, de construction et d'élimination. L'ALFC a reçu 102,75 M\$ du montant alloué à la Défense nationale dans le cadre du Plan fédéral d'investissement dans les infrastructures pour améliorer les logements dans dix endroits précis au cours des deux prochaines années. D'autre part, l'ALFC cherche à déterminer s'il existe des logements excédentaires. Grâce à cette information, l'ALFC sera en mesure de réduire son parc immobilier aux endroits où la demande est plus faible pour ensuite, s'il y a lieu, réinvestir ces ressources dans les endroits où la demande est plus forte et les temps d'attente plus longs. Le MDN et les FAC examineront également des stratégies de prestation des services de logement adaptées aux réalités locales. Ces stratégies viseront à déterminer où le secteur privé pourra être mis à contribution ou encouragé à aider les FAC à combler leurs besoins en matière de logement, et ce, soit directement, soit au moyen de différentes solutions comme des partenariats ou des accords sur la prestation de services.

Tandis que ces efforts se poursuivent, le vérificateur général déposera un rapport au cours des prochains mois dans lequel il déterminera si la Défense nationale gère les logements militaires de manière à répondre aux besoins, en conformité avec la politique et les règlements gouvernementaux et avec un souci d'économie. Ce rapport reviendra sur les problèmes de logement et présentera une occasion d'examiner plus en



profondeur les initiatives actuelles et éventuelles afin d'assurer la qualité et la disponibilité continues des logements pour les membres des FAC.

Recrutement

Afin que les FAC demeurent des forces armées modernes et de premier ordre, elles doivent concentrer leurs efforts sur la mise sur pied d'une main-d'œuvre axée sur le savoir et qui est capable de s'adapter à des rôles, à des missions et à des tâches en constante évolution. Ceci est particulièrement difficile compte tenu du marché du travail restreint, et cette situation est exacerbée par un certain nombre de problèmes internes. En fait, le rapport du vérificateur général de 2002 et la vérification de suivi effectuée en 2006 sur le recrutement et le maintien en poste des militaires ont mis en lumière certains points à améliorer, notamment les retards dans le processus de recrutement et les pénuries de personnel dans certains groupes professionnels, en plus de recommander une approche plus stratégique pour la gestion de l'attrition. Le vérificateur général a entamé une autre vérification de suivi, dont le rapport sera publié à l'automne 2016. Ainsi, il est important de continuer sur cette lancée en cherchant des solutions innovatrices à ces problèmes, entre autres.

L'attrition est un facteur important dont il faut tenir compte lorsqu'on cherche à déterminer les besoins en matière de recrutement. Le taux d'attrition de l'année financière 2014-2015 fut de 7,9 %, soit plus élevé que prévu. Cela est attribuable à l'effort délibéré pour éliminer l'arriéré des dossiers de libération pour motifs médicaux qui s'étaient accumulés lorsque les ressources des FAC étaient monopolisées pour soutenir la mission en Afghanistan; le taux d'attrition devrait revenir à sa moyenne annuelle historique de 7 %. Il n'en reste pas moins que cette hausse a fait en sorte que les FAC ont dû recruter et former plus de 600 nouveaux militaires pour maintenir la taille cible de son effectif. Les données montrent aussi que le taux d'attrition est plus élevé chez les militaires qui en sont à leurs premières années de service, notamment alors qu'ils reçoivent leur instruction initiale et qu'ils s'adaptent aux rigueurs de la vie militaire, venant compliquer encore davantage le recrutement.

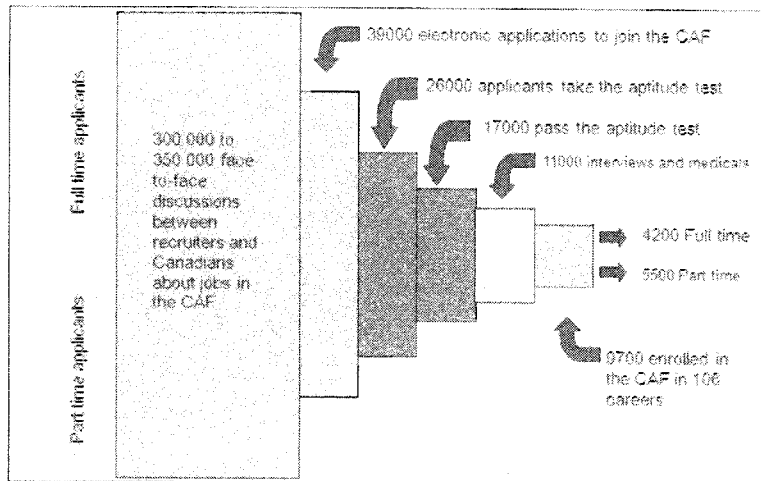
Au cours de l'année financière 2015-2016, les FAC tenteront de recruter 4 200 nouveaux membres de la Force régulière (personnel à temps plein) et 5 500 réservistes. Cet effort de recrutement vise à maintenir une force compétente capable d'accomplir une grande variété de fonctions, ainsi qu'à cibler les groupes professionnels dans lesquels il semble y avoir pénurie de personnel, notamment certains groupes spécialisés comme les médecins militaires (docteurs), les dentistes, les pharmaciens et les travailleurs sociaux. Tous ces groupes professionnels sont à court d'au moins 10 % de personnel de la Force régulière selon leurs cibles. Le recrutement dans les FAC vise à doter ces dernières d'un effectif aux compétences variées, notamment dans des domaines en plein essor comme l'espace et le cyberspace. On cherche aussi à constituer un effectif diversifié représentatif de la population canadienne.

Pour répondre à ces besoins et atteindre ses cibles en matière d'effectif, les FAC doivent compter sur un système de recrutement solide qui leur permet de traiter le

SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



grand nombre de candidatures qu'elles reçoivent chaque année, et ainsi, d'accueillir des recrues de haut calibre. En fait, bien que les FAC reçoivent 35 000 à 40 000 candidatures chaque année par l'intermédiaire des détachements de recrutement répartis dans l'ensemble du Canada ou par l'intermédiaire du système de demandes en ligne, seulement 9 700 personnes environ sont enrôlées dans la Force régulière et dans la Réserve après avoir passé l'évaluation médicale, l'évaluation de la condition physique, le test d'aptitudes et autres tests de présélection visant à vérifier la qualité des candidats.



Comme l'a indiqué le vérificateur général, cependant, il existe certains problèmes systémiques internes qui engendrent de longs délais de traitement et, pendant ce temps, beaucoup de recrues perdent leur intérêt ou trouvent un autre emploi.

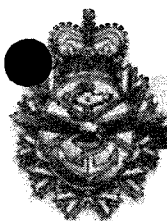
Le Groupe du recrutement des Forces canadiennes (GRFC) joue un rôle de premier plan en veillant à la satisfaction des besoins des FAC en matière de recrutement et exerce une fonction importante de centralisation afin d'assurer le maintien des normes communes. Le GRFC mène actuellement un examen du processus de recrutement dans le but de déterminer quelles étapes pourraient être éliminées, combinées ou inversées de manière à établir un cadre de recrutement simplifié et standardisé. En ce qui concerne le recrutement dans la Réserve, certaines tâches ont été déléguées à des unités ou à des centres de recrutement locaux, ce qui devrait avoir pour effet d'augmenter le débit de traitement des demandes et, de fait, de réduire les délais.

Dans la même veine, et conformément à l'engagement de la Défense nationale en ce qui concerne l'amélioration continue et la modernisation du processus de recrutement des FAC, le GRFC a lancé, dans le cadre du renouvellement de la Défense, des outils améliorés de demandes en ligne, en plus d'exploiter les médias sociaux afin de communiquer plus efficacement les possibilités d'emploi dans tout le pays. Le nouveau système de gestion de l'information sur le recrutement a rehaussé l'efficacité de la gestion des dossiers et réduit considérablement les délais de traitement, permettant ainsi aux recruteurs de choisir les meilleurs candidats.



PROCHAINES ÉTAPES

la Défense nationale
demeure résolue à fournir aux membres des FAC tout le soutien et tous les soins dont
ils ont besoin pour accomplir leur mandat dans un contexte de sécurité en constante
évolution, et pour qu'ils puissent jouir d'une carrière militaire valorisante.



SECRET RÉSERVÉ AUX CANADIENS



FICHE DE RENSEIGNEMENTS : LA GESTION DU PERSONNEL MILITAIRE EN CHIFFRES

Aperçu de l'effectif total de la Force régulière (juin 2015)

	Force régulière
Marine royale canadienne	9 012
Armée canadienne	22 822
Aviation royale canadienne	13 625
Autres	20 322
Total	65 781

Aperçu de l'effectif rémunéré de la Réserve (août 2015)

Effectif de la première réserve	
Réserve navale	2,746
Réserve de l'Armée	15,270
Réserve de l'air	1,848
Autres	1,682
Total	21,546

Autres éléments de la Force de réserve – Aperçu de l'effectif total (juin 2015)

Réserve supplémentaire	15,586
Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC)	8,083
Rangers canadiens	5,282

Système de soins de santé des FAC

- 37 cliniques et détachements de soins primaires (dont 31 offrent des services spécialisés en santé mentale)
- 44 cliniques dentaires et sept centres de soutien pour trauma et stress opérationnels
- 32 centres de ressources pour les familles des militaires (bien qu'ils ne fassent pas partie du système de santé des FAC, les centres jouent un rôle primordial en termes de soin et de soutien au membres des FAC et à leurs familles)
- 24 centres intégrés de soutien du personnel

Autorités et structure

Le Chef du personnel militaire (CPM) assure l'orientation fonctionnelle des FAC sur toutes les questions de gestion du personnel militaire et veille au respect des politiques des FAC en matière de gestion du personnel. Pour répondre aux divers besoins des membres de la Force régulière et de la Réserve, le CPM élabore des stratégies, des politiques et des programmes qui présentent et maintiennent la profession des armes comme une carrière honorable et souhaitable. Dans le cadre de cette fonction, le CPM est responsable de l'efficacité de la gestion du système de gestion du personnel des



FAC et de veiller à ce qu'il soit axé sur les opérations, à ce qu'il réponde aux besoins des militaires et à ce qu'il soit représentatif des priorités de l'organisation. Ce système est centré sur cinq lignes d'effort, à savoir : recruter, former et éduquer, préparer, soutenir, et honorer et reconnaître le personnel des FAC.

Plus précisément, ce système est conçu pour optimiser le recrutement, la formation et le perfectionnement professionnel dans les FAC en garantissant une sélection efficace des meilleurs candidats, c'est-à-dire choisir au bon moment les bonnes personnes possédant les bonnes compétences pour les bons postes. Il prend aussi soin des militaires et de leurs familles en leur offrant, de concert avec nos partenaires et les différents intervenants, des programmes et des services qui les aident à avoir une carrière valorisante et épanouissante, ainsi qu'à faciliter leur retour à la vie civile une fois leur carrière militaire terminée. En somme, le système de gestion du personnel vise à reconnaître le service et les sacrifices des militaires en leur offrant une gamme de soins empreints de compassion, souples et adaptés à leurs besoins. Bien que le CPM soit l'autorité fonctionnelle pour tout ce qui touche à la gestion du personnel, cette organisation ne travaille pas seule. En effet, d'autres organisations de la Défense jouent aussi un rôle important dans divers aspects de la gestion du personnel pour faire en sorte que les membres des FAC bénéficient du meilleur soutien possible.